



CONFÉRENCE INTERCANTONALE
DE L'INSTRUCTION PUBLIQUE DE
LA SUISSE ROMANDE ET DU TESSIN

CIIP

Rapport annuel 2014

Avril 2015



www.ciip.ch

Par souci de simplification, la **forme** masculine a été privilégiée; elle désigne cependant aussi bien les femmes que les hommes.

Les **années** de scolarité mentionnées dans ce document se réfèrent à la numérotation employée dans la Convention scolaire romande: 1 à 11, les deux années d'école enfantine étant désormais les 1^{re} et 2^e années d'école.

Les **cycles** se réfèrent aux cycles d'enseignement prévus par l'Accord HarmoS; ils sont au nombre de trois.

Les **degrés** d'enseignement sont: le degré primaire, le degré secondaire I et le degré secondaire II. Le premier dure huit ans et se compose de deux cycles: cycle primaire 1 (années 1 à 4) et cycle primaire 2 (années 5 à 8). Le degré secondaire I succède au degré primaire et dure trois ans (années 9 à 11). Le degré secondaire II concerne le post-obligatoire.

RAPPORT ANNUEL CIIP 2014

TABLE DES MATIÈRES

PREMIÈRE PARTIE – BILAN GÉNÉRAL DE L'ANNÉE 2014

Généralités et priorités politiques	5
-------------------------------------	---

DEUXIÈME PARTIE – ORGANES DIRECTEURS ET PARTENAIRES*Espace romand de la formation*

Conférence intercantonale de l'instruction publique de la Suisse romande et du Tessin, AP-CIIP	11
Conférence des secrétaires généraux, CSG	14
Secrétariat général de la CIIP, SG-CIIP	16
Commission de gestion, COGEST	17
Commission interparlementaire de contrôle de la Convention scolaire romande, CIP-CSR	18
Conseil « Média-formation », CMF	19
Commission consultative des associations partenaires, COPAR	20

TROISIÈME PARTIE – ORGANES SPÉCIFIQUES SELON OBJECTIFS DU PROGRAMME 2013 – 2015

<i>Tableau synoptique des organes permanents de la CIIP</i>	22
---	----

Scolarité obligatoire

Conférence latine de l'enseignement obligatoire, CLEO	23
Commission pédagogique, COPED	26
Commission d'évaluation des ressources et projets didactiques, COMEVAL	28
Commission pour la production et la distribution des moyens scolaires, COMOS	29
Unité des moyens d'enseignement romands de la scolarité obligatoire, UMER-SO	30
- Français	31
- Langues étrangères	31
- Allemand 5–11	31
- Anglais 7–11	31
- Mathématiques	32
- Géographie – Histoire – Sciences de la nature, cycle 1	32
- Sciences de la nature, cycles 2 et 3	32
- Sciences humaines et sociales, cycles 2 et 3	33
- Arts	34
- Plan d'études romand, PER	35
- Plateforme électronique du Plan d'études romand	35

Degré secondaire II (formation générale et formation professionnelle)

Conférence latine de l'enseignement post-obligatoire, CLPO	37
Unité des moyens d'enseignement romands de la formation professionnelle, UMER-FP	43
Commission romande d'évaluation des moyens d'enseignement, CREME	44

Pédagogie spécialisée

Conférence latine de la pédagogie spécialisée, CLPS	47
---	----

Orientation professionnelle, universitaire et de carrière

Conférence latine de l'orientation, CLOR	51
--	----

Formation des enseignants et des cadres

Conférence latine de la formation des enseignants et des cadres, CLFE	55
Dispositif de formation en direction d'institutions de formation, FORDIF	58

Médias, images et technologies de l'information et de la communication, MITIC

Site e-media et collaborations interinstitutionnelles	61
Semaine des médias à l'école	62
Commission des médias et des technologies dans l'éducation, COMETE	63
Commission des ressources numériques pour l'enseignement, CORENE	65

Politique des langues

Délégation à la langue française, DLF	67
Commission scientifique du Glossaire des patois de la Suisse romande, GPSR	70

Politique culturelle

Conférence des chefs de service et délégués aux affaires culturelles, CDAC	73
--	----

Recherche et documentation

Institut de recherche et de documentation pédagogique, IRDP	77
Conseil scientifique IRDP, CS-IRDP	79
Commission de la coordination de la recherche en éducation, CORE	80

QUATRIÈME PARTIE – ANNEXES***Comptes SG-CIIP, IRDP, UMER***

Bilan consolidé	83
Compte de résultats	85
Budget 2014	87

<i>Composition des organes permanents de la CIIP en 2014</i>	89
--	----

Première partie

BILAN GÉNÉRAL DE L'ANNÉE 2014

Généralités et priorités politiques

Ce rapport annuel est structuré sur la base des dix domaines du [Programme d'activité](#) que l'Assemblée plénière a adopté le 20 mars 2013 pour la période administrative 2013 – 2015 :

1. Espace romand de la formation	page 4
2. Scolarité obligatoire	5
3. Degré secondaire II (formation générale et formation professionnelle)	7
4. Pédagogie spécialisée	9
5. Orientation professionnelle, universitaire et de carrière	10
6. Formation des enseignants et des cadres	11
7. Médias, images et technologies de l'information et de la communication	12
8. Politique des langues	13
9. Politique culturelle	14
10. Recherche et documentation	15

Le programme ayant été finalisé et adopté au premier jour du printemps de l'année sous revue, tous les projets et activités prévus sur une période triennale n'ont évidemment pu être réalisés en 2013.

Priorités politiques: suivi des réalisations

Au cœur du programme d'activité, sept priorités politiques ont été établies par l'Assemblée plénière de la CIIP. Elles sont rappelées et commentées comme suit pour ce qui concerne leur réalisation au cours de l'année 2013 :

1. *Mise en œuvre de la Convention scolaire romande*

La CIIP s'engage à coordonner et soutenir la mise en œuvre de la CSR dans les cantons romands d'ici à la rentrée scolaire 2015 – 2016, conformément aux échéances fixées dans le concordat HarmoS et la convention romande. Elle rend compte régulièrement des progrès accomplis et dresse un bilan des réalisations au terme de cette période.

Tous les cantons latins sont profondément engagés dans le processus d'harmonisation et déterminés à le réaliser d'ici l'échéance fixée. A la rentrée scolaire 2013 – 2014, l'introduction progressive du Plan d'études romand (PER) au fil des années scolaires a atteint sa dernière étape, le PER étant quasi généralisé dans tous les cantons romands comme référence unique pour la détermination des objectifs et des progressions, trouvant ensuite à se réaliser au travers des directives et des pratiques cantonales et locales. Parallèlement se poursuit de manière intensive l'acquisition ou réalisation et l'introduction des nouveaux moyens d'enseignement, qui permettent progressivement à l'harmonisation souhaitée de se réaliser concrètement.

De même, sur le plan de l'harmonisation des structures scolaires, l'entrée en vigueur des modifications législatives et réglementaires décidées ces dernières années dans les cantons a marqué la rentrée scolaire 2013 – 2014, conduisant l'ensemble des cantons romands à appliquer la structure harmonisée décidée dans le cadre du concordat HarmoS, soit une scolarité obligatoire de onze années, répartie en trois cycles d'apprentissage. La détermination et la mise en œuvre des structures à l'intérieur de chacun des cycles restent placées sous l'autorité cantonale et évoluent selon des agendas particuliers.

Dans un rapport spécifique, disponible sur Internet, adressé à la commission interparlementaire romande de contrôle de la Convention scolaire romande (CSR), la CIIP rend compte annuellement, depuis 2010, de l'état de réalisation de chacun des articles de cet accord intercantonal.

Ce rapport est accompagné, depuis 2012, d'un dossier compilé et publié par l'IRDP, présentant un certain nombre d'indicateurs permettant de visualiser progressivement l'Espace romand de la formation, tout en montrant les distinctions et les évolutions spécifiques de chaque canton (ou, lorsque c'est possible, de la partie francophone du canton) d'une année à l'autre.

2. *Prise en charge des élèves à besoins éducatifs particuliers*

La CIIP soutient la mise en œuvre de l'accord intercantonal du 25 octobre 2007 sur la collaboration dans le domaine de la pédagogie spécialisée, en renforçant les échanges d'informations et la concertation entre les cantons membres et les associations partenaires. Elle prend des mesures dans le domaine de la formation des enseignants et des cadres, ainsi que sur le plan statistique, en collaboration avec les organes nationaux concernés.

Ces tâches occupent principalement la conférence des chefs de service et responsables cantonaux de la pédagogie spécialisée (CLPS), mais également les conférences de la scolarité obligatoire (CLEO) et post-obligatoire (CLPO), ainsi que de la formation des enseignants et des cadres (CLFE). La CLPS assure l'échange régulier d'informations sur la mise en œuvre de l'accord intercantonal, désormais ratifié par tous les cantons romands sauf Berne (dont le Parlement devrait être saisi en 2014), et tient à jour, sur le site Internet de la CIIP, un [tableau de synthèse](#) à ce sujet. En 2013, un intérêt particulier a été porté à la coordination de l'usage de la procédure d'évaluation standardisée des besoins en mesures renforcées, à la compensation des désavantages, à l'information des enseignants, actuels et futurs, sur les principaux types de handicaps, à l'analyse statistique plus approfondie de la prise en charge des troubles du spectre autistique et à diverses questions de formation des spécialistes.

3. *Développement et adéquation des diverses filières de maturité*

La CIIP veille au développement des filières de maturité spécialisée et de maturité professionnelle et elle en coordonne certains aspects relevant de son domaine de compétence. Elle participe activement aux travaux nationaux portant sur la qualité et les exigences de la maturité gymnasiale. Elle coordonne avec les autorités et conférences responsables les voies d'accès aux Hautes Écoles.

Au cours de l'année 2013 se sont déroulés divers travaux, dont les résultats conduiront à des décisions en 2014 portant sur la mise en œuvre coordonnée du modèle romand de maturité spécialisée en santé (avec stages), sur les conditions d'accès dans les établissements de la HES-SO à partir de diverses maturités spécialisées (santé, social, design en particulier), ainsi que sur l'élaboration d'un plan d'études romand pour la maturité professionnelle à partir du plan cadre défini par le SEFRI au niveau national. Enfin, la CDIP conduit actuellement plusieurs sous-projets liés au renforcement de la maturité gymnasiale, auxquels participent des délégués romands. D'ici 2015, le paysage d'ensemble des trois types de maturités devrait avoir été complété et articulé, avec de nombreuses spécificités romandes.

4. *Attractivité et coordination de la formation des enseignants*

La CIIP anticipe les risques de pénurie d'enseignants et coordonne dans son domaine de compétences les mesures aptes à favoriser la relève et la mobilité dans ce champ professionnel. Elle soutient les collaborations entre institutions de formation d'enseignants et veille à la qualité de la formation, en ce qui concerne plus particulièrement la pratique professionnelle et l'usage des instruments découlant de la convention scolaire romande.

On observe avec satisfaction, dans toute la Suisse, un regain d'intérêt pour la formation d'enseignants et, conséquemment, une progression notable des admissions dans les institutions de formation (HEP et Universités). Si la situation de l'emploi, en particulier pour certaines disciplines et pour l'organisation des remplacements, reste relativement tendue ici et là, le spectre d'une pénurie s'éloigne, bien qu'une vague importante de départs en retraite soit programmée, possiblement accélérée dans certains cantons par les révisions en cours au niveau des caisses de pension. La nouvelle conférence en charge de la formation des enseignants et des cadres (CLFE) a entrepris de dresser pour la première fois des tableaux statistiques (apparaissant dans les indicateurs romands) dénombant le nombre de diplômes décernés sur l'ensemble du territoire latin pour les divers degrés d'enseignement, ainsi que d'apporter une vision d'ensemble des conditions d'admission et de formation pratique. Par l'entremise du Conseil académique des Hautes Écoles pédagogiques romandes (CAHR), les institutions sont progressivement plus étroitement impliquées dans les travaux relatifs au plan d'études et aux moyens d'enseignement romands.

5. Médiation culturelle jeunes publics

La CIIP soutient les interactions entre une offre culturelle diversifiée et de qualité et l'accès des élèves aux activités, manifestations et institutions culturelles prôné par le Plan d'études romand. Elle encourage également le développement d'un volet « médiation culturelle » dans la formation initiale et continue des enseignants.

Dans le cadre des travaux de coordination entrepris dans le domaine culturel, la conférence des chefs de service et responsables cantonaux (CDAC) a développé divers dispositifs au fil des années et prépare, à la suite d'un programme de réflexion de Pro Helvetia, un renforcement à partir de 2015 de la médiation culturelle orientée vers les publics d'âge scolaire.

6. Apprentissage et promotion de la langue française

La CIIP détermine les axes d'une politique de soutien à la langue française, portant sur la place du français dans la stratégie nationale d'enseignement des langues et dans la formation en général, sur les apports et les spécificités de la Suisse romande dans l'espace francophone, et enfin sur la promotion de la lecture et du livre.

Les menaces portées par certains milieux en Suisse alémanique sur la place de l'enseignement du français dans la scolarité obligatoire, dans le contexte de l'élaboration du Lehrplan21, n'ont pas manqué d'inquiéter la CIIP, laquelle s'est prononcée publiquement et a pris position auprès de la D-EDK. Les discussions sur le plan politique se tiendront au cours de l'année 2014, en particulier lors de la finalisation du plan d'études alémanique, mais également en fonction des développements liés aux interventions parlementaires et initiatives ayant vu le jour dans les cantons alémaniques.

Dans le cadre de la Semaine de la langue française et de la francophonie (SLFF) organisée par la Délégation à la langue française (DLF), un accent particulier a été porté sur les animations proposées en Suisse alémanique et sur les activités pédagogiques, offre encore appelée à s'étoffer pour la promotion du français.

La promotion de la lecture et du livre est apparue en 2013 dans le nouveau programme d'activité. Les responsables de la culture se sont penchés sur les questions d'édition et de diffusion en Suisse romande et ont confié un mandat d'étude à ce sujet. L'analyse de la situation, ainsi que la mise sur pied par le Secrétariat général d'un groupe d'échanges et de coordination pour les activités de promotion de la lecture se réaliseront en 2014.

7. Compréhension mutuelle et apprentissage des langues nationales

La CIIP respecte et met en œuvre, conformément à l'article 4 de l'accord intercantonal sur l'harmonisation de la scolarité obligatoire, un enseignement obligatoire de l'allemand (suivi de l'anglais) et une offre facultative d'introduction à l'italien. Elle soutient les initiatives permettant de développer et de renforcer la compréhension mutuelle entre les jeunes Suisses et le respect des langues et des cultures nationales.

Cet objectif trouve actuellement sa réalisation dans l'adaptation et l'introduction progressive de nouveaux moyens d'enseignement, ceux d'allemand seront disponibles progressivement à partir de la 5^e année dès la rentrée scolaire 2014. Une journée de réflexion, organisée conjointement à l'automne 2013 avec le Syndicat des enseignants romands (SER), devrait déboucher en 2014 sur des recommandations d'ordre pragmatique quant aux conditions de mise en œuvre dans l'enseignement.

Pour ce qui concerne l'italien, un projet devrait pouvoir être lancé d'ici 2015, en collaboration avec la HEP tessinoise et la commission de la CDIP pour l'enseignement des langues, à la suite des travaux bientôt aboutis de mise au point d'une méthodologie et de matériaux pour les élèves de langue maternelle allemande.

Sur le plan des échanges, dans le cadre de la mise en œuvre de la loi fédérale sur les langues, les réalisations bilatérales et celles à l'échelle nationale, en particulier sous l'égide de la Fondation.ch mandatée par la Confédération et la CDIP, doivent augmenter de manière notable les variantes et les réalisations touchant aussi bien les élèves que les enseignants. Des réalisations concrètes sont attendues d'ici 2015.

Deuxième partie

ORGANES DIRECTEURS
ET
PARTENAIRES

*ESPACE ROMAND DE LA FORMATION**Point 3.1 du Programme d'activité 2013 - 2015*

Assemblée plénière de la Conférence intercantonale de l'instruction publique de la Suisse romande et du Tessin, AP-CIIP



Anne-Catherine LYON
présidente de la CIIP

MANDAT

La conférence intercantonale de l'instruction publique de la Suisse romande et du Tessin (CIIP) exerce ses activités au profit des cantons latins conformément aux statuts du 25 novembre 2011. L'Assemblée plénière réunit les Conseillères et Conseillers d'État en charge des départements de l'instruction publique des cantons membres.

Fonctionnement de la CIIP: lors de sa première séance de l'année, l'Assemblée plénière a élu Mme la Conseillère d'État Anne-Catherine Lyon (VD) en tant que nouvelle présidente, suite au retrait de M. le Conseiller d'État Charles Beer, arrivé au terme de son mandat au sein du Gouvernement genevois. La vice-présidence est restée confiée à M. le Conseiller d'État Bernhard Pulver (BE). Après avoir vu exceptionnellement se renouveler la moitié de ses membres au cours des mois précédents, l'AP-CIIP a procédé à la réattribution de plusieurs fonctions, confiant à Mme la Conseillère d'État Monika Maire-Hefti (NE) la présidence de la Commission de la recherche en éducation et à M. le Conseiller d'État Oskar Freysinger (VS) la représentation des magistrats au sein du Conseil Média Formation, organe de surveillance de la convention de coopération avec la Radio Télévision Suisse (RTS). Les représentantes romandes au sein du Comité de la CDIP sont Mmes les Conseillères d'État Anne-Catherine Lyon (VD) et Elisabeth Baume-Schneider (JU).

Relations avec la CDIP: lors de sa séance du 22 mai au Tessin, l'AP-CIIP a accueilli le président de la CDIP, M. le Conseiller d'État Christoph Eymann, et le secrétaire général de la CDIP, pour un échange de vues sur les priorités de la conférence nationale et sur la question des langues nationales.

Finances: l'Assemblée a adopté les comptes 2013 et le budget 2015 du Secrétariat général, de l'IRDP et de l'Unité des moyens d'enseignement romands, en respect du règlement de gestion financière en vigueur depuis 2012 et en renonçant, au niveau du budget de fonctionnement et pour la deuxième année consécutive, à toute indexation. En mai, anticipant le résultat positif des exercices conjoints 2013 et 2014 grâce à la liquidation de diverses réserves, l'AP-CIIP a accepté le financement de quelques mesures d'organisation et projets stratégiques, sous forme de fonds propres affectés, qui seront utilisés au cours des exercices 2015 et 2016. En novembre, elle a également validé les comptes et le budget de RERO.

Thèmes traités
et réalisations

>>

Contrôle financier : suite à l'entrée en fonction de la présidence vaudoise, l'AP-CIIP a désigné, avec l'accord du Conseil d'État genevois, le Contrôle financier de l'État de Genève comme nouvel organe de contrôle de la comptabilité de la CIIP, à partir de 2015.

Mise en œuvre de la CSR : l'Assemblée plénière a adopté en mars et transmis à la commission interparlementaire CIP-CSR, pour la cinquième année consécutive, un rapport relatif à la mise en œuvre de la convention scolaire romande, assorti d'un dossier étoffé d'indicateurs statistiques. En novembre, elle a donné mandat au Secrétariat général d'établir, au cours du premier trimestre 2015, un bilan de la réalisation de la CSR à son échéance de mise en œuvre du 1^{er} août 2015.

Moyens d'enseignement et ressources didactiques : l'AP-CIIP a décidé formellement en mars de l'ouverture de chantier des projets éditoriaux pour les sciences humaines et sociales au 3^e cycle, suite aux premiers travaux d'approfondissement entamés l'automne précédent. Elle a fait de même en novembre pour le vaste chantier des MER en mathématiques pour les cycles 1 et 2, qui s'étendra sur six ans à partir de l'automne 2015. Elle attend pour fin 2015 le résultat des discussions conduites sur l'état des lieux des moyens d'enseignement de français.

Enseignement des langues : l'AP-CIIP a porté une grande attention durant toute l'année au débat très politisé et polémique lancé dans certains cantons alémaniques sur l'enseignement des langues. Elle s'est exprimé publiquement à plusieurs reprises en faveur du respect de la stratégie adoptée en 2004 par la CDIP, considérée comme la meilleure et la seule solution possible. Donnant suite à la Journée de réflexion et de bilan sur l'enseignement des langues organisée conjointement le 22 novembre 2013 par le Secrétariat général et le Syndicat des enseignants romands, l'AP-CIIP a adopté et communiqué, le 22 octobre, des Recommandations sur les conditions cadre à respecter dans le cadre de l'enseignement des langues nationales et étrangères à l'école obligatoire.

Développement des maturités : suite aux travaux conduits par les responsables du degré post-obligatoire et divers groupes de travail romands, l'AP-CIIP a pu adopter à l'unanimité, en septembre, un plan d'études romand pour la maturité professionnelle, découlant du plan cadre adopté sur le plan national par le SEFRI, et transmettre à la CDIP une évaluation du modèle romand de « maturité spécialisée santé » dans le but de sa reconnaissance définitive, qui lui a été confirmée en fin d'année.

Mandat de prestations de l'IRDP : en mai 2013, l'AP-CIIP avait mandaté une Task Force composée de cinq secrétaires généraux afin de préparer un mandat de prestations pour l'IRDP assorti d'importantes synergies avec les centres de recherche et services d'enseignement cantonaux et les Hautes Écoles. A la suite des divers travaux, auditions et consultation, ce mandat de prestations a pu être adopté par l'Assemblée plénière le 20 novembre 2014. Au terme d'une année de transition voyant l'engagement et l'entrée en fonction d'une nouvelle directrice ou d'un nouveau directeur, l'IRDP devra assumer ce mandat de prestations pour la période administrative 2016 – 2019, la coordination des travaux relatifs aux épreuves communes romandes y constituant l'une des principales priorités.

Réseau des bibliothèques de Suisse occidentale (RERO) : suite à l'annonce, en mai, de l'abandon par le canton de Vaud de sa participation du Réseau des bibliothèques de Suisse occidentale à l'échéance du 31 décembre 2016, la CIIP, comme organe de tutelle de RERO, a réagi en mettant sur pied une Task Force en charge de dessiner un avenir pour RERO à partir de 2017. Les travaux, combinés avec ceux du Conseil stratégique et de la Centrale RERO, vont se poursuivre intensivement jusqu'à l'été 2015, incluant un scénario de collaboration à l'échelle nationale. L'AP-CIIP s'est engagée à prendre, avant la fin de l'année 2015, des décisions politiques relatives à l'avenir du réseau.

Glossaire des patois de la Suisse romande : l'AP-CIIP a adopté à l'unanimité, le 18 septembre, le projet de nouvelle convention entre l'UNINE, l'ASSH et la CIIP pour la gestion et le contrôle du GPSR.

Résultats des cantons romands dans l'enquête PISA 2012 : l'Assemblée plénière a pris connaissance pour la dernière fois, à la rentrée scolaire 2014, du rapport du consortium romand qui a analysé, pour la cinquième fois depuis 2000, les résultats des élèves de fin de scolarité obligatoire de tous les cantons romands. A l'avenir, les échantillons cantonaux supplémentaires ne seront plus traités dans le cadre de PISA, mais au travers des tests de référence nationaux et régionaux.

Communiqués de presse : l'AP-CIIP a publié six communiqués de presse en 2014 :

- le 19 mars pour rendre publiques la nouvelle présidence et la réorganisation de la conférence ; >>

- le 3 juin pour annoncer la constitution d'une Task Force RERO 2017 ;
- le 15 août pour prendre position en faveur de l'enseignement des langues nationales, suite à la décision du Parlement thurgovien ;
- le 23 septembre pour présenter le rapport romand PISA 2012 et ses commentaires ;
- le 28 octobre pour annoncer, à quelques jours de l'Assemblée plénière de la CDIP, la promulgation par la CIIP de recommandations relatives à la mise en œuvre de l'enseignement des langues nationales et étrangères dans la scolarité obligatoire ;
- le 21 novembre pour communiquer le mandat de prestations attribué à l'IRDP pour la période 2016 – 2019.

Mandat du secrétaire général : L'AP-CIIP a réélu à l'unanimité, le 20 novembre, son actuel secrétaire général pour un second mandat de quatre ans, qui s'achèvera le 31 juillet 2019.

Données factuelles et mutations

L'AP-CIIP

L'AP-CIIP s'est réunie à quatre reprises au cours de l'année 2014 : les 14 mars, 22 mai, 18 septembre et 20 novembre.

Vice-président en exercice, M. le Conseiller d'État Bernhard Pulver (BE) a assuré la présidence ad interim jusqu'à l'élection d'une nouvelle présidence lors de la première séance de 2014.

Mme la Conseillère d'État Anne-Catherine Lyon (VD) a été élue le 14 mars présidente pour un mandat de quatre ans. L'Assemblée plénière a par la même occasion confirmé Mme la Ministre Elisabeth Baume-Schneider (JU) comme deuxième représentante romande au Comité de la CDIP.

Conférence des secrétaires généraux, CSG



Jean-François Steiert
président de la CSG

MANDAT

La conférence des secrétaires généraux (CSG) réunit les secrétaires généraux des départements de l'instruction publique des cantons membres ou les chefs de service qui assument une fonction analogue et ont été désignés par le chef de département. Elle préavise, cas échéant d'entente avec les conférences de chefs de service concernées, l'ensemble des objets soumis à la CIIP et supervise le fonctionnement du Secrétariat général et de l'ensemble du dispositif.

Hormis les thèmes traités par l'Assemblée plénière, tous préalablement approfondis et préparés par la conférence des secrétaires généraux, celle-ci a en outre discuté des sujets suivants :

Thèmes traités

Avenir de RERO : la CSG a procédé à de nombreux échanges et à des auditions dans le contexte du lancement des travaux de la Task Force RERO. Elle a notamment préparé le mandat et la composition de cet organe et porté une attention régulière à ses travaux.

Réflexions sur l'avenir de l'IRDP : la CSG a assuré, dans le prolongement de la Task Force issue de ses rangs, le suivi des travaux de restructuration des priorités de l'IRDP et de préparation de la succession de son directeur.

Moyens d'enseignement – Épreuves communes de référence : la CSG se tient régulièrement informée et prend en compte la situation et l'évolution en cours dans les cantons concernant ces dossiers stratégiques et coûteux, impliquant fortement le Secrétariat général. Elle a contribué à trouver des solutions acceptables en cas de conflits d'opinion entre Départements cantonaux, notamment par rapport à certains projets de moyens d'enseignement.

Réflexions sur le repositionnement de la Délégation à la langue française : la CSG a poursuivi sa réflexion et ses contacts quant à l'articulation entre les travaux de la DLF et la politique de la langue française à placer sous l'égide de la CIIP. Les modalités d'organisation seront revues dans le cadre du dispositif administratif de la CIIP pour la période 2016 – 2019.

Informations, préavis ou décisions sur des projets ou propositions de conférences ou de commissions : la CSG a documenté ou préavisé à l'intention ou sur demande de l'Assemblée plénière diverses propositions de communication, de financement, de demandes de soutien ou de patronage pour des manifestations ou des concours, ainsi que des projets initiés par certains organes permanents de la CIIP.

Consultations et échanges d'informations : les secrétaires généraux ont régulièrement procédé à des échanges de vues et d'informations par rapport à des consultations de la CDIP ou de la Confédération entreprises auprès des cantons ou à des questions diverses transmises au Secrétariat général.

>>

Données factuelles et mutations**La CSG**

La CSG s'est réunie à six reprises : les 5 février, 19 mars, 23 avril, 20 août, 22 octobre et 5 décembre.

La séance plénière de la CSG avec les conférences de chefs de service a eu lieu les 4 et 5 décembre à Fribourg.

Suite au changement de présidence de la CIIP, durant la présidence ad interim de la CIIP par le Conseiller d'État bernois, son secrétaire général francophone, Guy Lévy, a assumé la présidence de la CSG jusqu'à la mi-mars.

Jean-François Steiert, délégué aux affaires intercantionales du Département de la formation et de la jeunesse du Canton de Vaud, a repris la présidence de la CSG à partir du 14 mars.

Secrétariat général de la CIIP, SG-CIIP



Olivier Maradan
secrétaire général de la CIIP

MANDAT

Le Secrétariat général est l'organe exécutif de la CIIP. Il veille à l'organisation et au suivi des travaux permettant la réalisation du programme d'activité, en particulier au travers du fonctionnement des conférences et commissions permanentes auxquelles il apporte son soutien scientifique et administratif, de la mise sur pied de groupes de travail et d'experts et la réalisation du programme d'acquisition et de création de moyens d'enseignement pour la scolarité obligatoire et la formation professionnelle.

L'adoption du Programme d'activité de la CIIP pour la période 2013 – 2015 détermine le cadre général de travail du Secrétariat et de ses divers secteurs d'activité, influençant également la structure du site Internet et des documents administratifs. L'année 2014 s'est donc inscrite dans la continuité de 2013.

La réalisation des MER reste pour quelques années un domaine prioritaire mobilisant beaucoup d'énergie et impliquant de nombreux groupes de travail et de partenaires externes. La quasi-totalité des MER est désormais accessible sur la plateforme électronique du Plan d'études.

Mutations

Le Secrétariat a connu deux départs en 2014 : *Mathieu Perrin*, responsable de l'Unité des moyens d'enseignement pour la formation professionnelle a poursuivi sa carrière dès avril auprès de l'Institut fédéral des hautes études en formation professionnelle à Lausanne. Ses fonctions ont été reprises dès l'été par *Sadri Shili*. *Angélique Schriber*, collaboratrice administrative, a rejoint un service de l'État de Neuchâtel, cédant fin mai sa place à *Karin Seiler*. Enfin, *Nancy Favre Zeiser* a été engagée comme collaboratrice scientifique dès septembre, dans le cadre d'une réattribution de pourcentages d'activité. Des solutions intérimaires ont en outre été trouvées pour faire face à des congés ou des maladies de longue durée.

Activités

Personnel

Commission de gestion, COGEST



Michel Perriard
président de la COGEST

Mandat

La commission de gestion est chargée de conseiller et de préavisier les procédures budgétaires et comptables, ainsi que d'exercer le contrôle et la surveillance générale de la gestion financière et des activités traitées par le Secrétariat général ou confiées par ce dernier sous forme de mandats, et d'en rendre compte à l'Assemblée plénière.

La COGEST a traité des thèmes suivants en 2014 :

- examen détaillé et préavis favorable sur le budget 2015 ;
- examen détaillé et préavis favorable sur les comptes 2013 ;
- examen détaillé et préavis favorable sur le nouveau plan comptable qui sera introduit en 2016 sur la base du plan comptable harmonisé pour les cantons et les communes, MCH2 ;
- quelques questions de principe et de méthode :
 - attribution des réserves, encore disponibles à fin 2013, sous forme de fonds propres affectés (décision AP-CIIP, crédits stratégiques) ;
 - caisse de prévoyance : annonce du découvert résiduel en vue d'atteindre une couverture complète ;
 - présentation des états financiers d'un point de vue analytique ;
 - modalités de rétrocession financière et responsabilisation des cantons en matière d'engagement sur les commandes de moyens d'enseignement, introduction d'une pénalité compensatoire en cas de rétractation d'un canton (à poursuivre) ;
 - identification et analyse des risques (à poursuivre).

Thèmes traités
et résultats

Données factuelles

La commission de gestion s'est réunie les 16 janvier, 9 avril et 1^{er} octobre 2014.

Présidence : Michel Perriard, secrétaire général, Direction de l'instruction publique, de la culture et du sport, Fribourg.

Secrétariat : Florence Gillet (SG-CIIP).

La COGEST

Commission interparlementaire de contrôle de la Convention scolaire romande, CIP-CSR

MANDAT

La création de la CIP-CSR découle du contrôle parlementaire d'institutions intercantionales généralisé en Suisse romande dans le cadre de la « Convention du 5 mars 2010 relative à la participation des Parlements cantonaux dans le cadre de l'élaboration, de la ratification, de l'exécution et de la modification des conventions intercantionales et des traités des cantons avec l'étranger » (Convention sur la participation des Parlements, CoParl).

Le mandat de la CIP-CSR est décrit dans les articles 21 à 25 de la Convention scolaire romande.

Sous la présidence du député neuchâtelois M. Jean-Claude Guyot, la CIP-CSR s'est réunie à deux reprises, en présence de la présidente et du secrétaire général de la CIIP le 6 juin à Lausanne et en présence de son vice-président et du secrétaire général 3 octobre à Neuchâtel. Ces séances ont été préparées au cours de trois séances du bureau de la CIP-CSR, avec la participation du secrétaire général.

Activités

La CIP-CSR a ainsi pris connaissance du rapport 2013 de mise en œuvre de la CSR, du rapport annuel 2013 de la CIIP, de son budget et de ses comptes. Elle en a à chaque fois préavisé positivement la transmission aux parlements cantonaux et a produit un rapport final pour l'année 2014, qu'elle a transmis le 22 janvier 2015 aux bureaux des Grands Conseils des cantons membres.

La CIP-CSR donne aux quarante-neuf députés qui la constituent l'opportunité d'interroger la CIIP sur une foule de questions relatives à la scolarité obligatoire en particulier, comme à la formation en général. Le volet thématique de la séance de novembre a été consacré à la formation pratique des enseignants secondaires dans les instituts de formation, avec des éléments comparatifs issus d'institutions alémaniques.

Conseil « Média-formation », CMF



Charles Beer
président du CMF

MANDAT

Le Conseil « Média-formation » (CMF) est chargé de veiller à l'application de la convention cadre de collaboration conclue entre la CIIP et les médias de service public en Suisse romande. Une première version avait été signée le 4 octobre 2000 par la CIIP, la RSR et la TSR. Suite à la fusion de ces deux dernières entités, une nouvelle convention de collaboration, amendée, a été signée par la CIIP et la Radio Télévision Suisse (RTS) le 17 septembre 2010.

Le CMF ne s'est pas réuni en 2014.

Présidence : Charles Beer, Conseiller d'État genevois jusqu'en mai, puis Oskar Freysinger, Conseiller d'État valaisan.

Secrétariat : Christian Georges (SG-CIIP).

Commission consultative des associations partenaires, COPAR



Olivier Tschopp
président de la COPAR

MANDAT

La COPAR est chargée de procéder régulièrement à des échanges d'informations et à des réflexions communes, pouvant conduire à des recommandations pour l'amélioration du système éducatif dans le cadre de l'Espace romand de la formation.

Elle réunit des délégués de la CSG et de la CLEO, des associations faïtières romandes et tessinoises de parents (FAPERT), d'enseignants (SER), d'inspecteurs scolaires (AIDEP), de directeurs d'écoles secondaires (CRoTCES) et de recteurs de gymnases (CDG-SRT), ainsi que de la section romande de la Société suisse de recherche en éducation (SSRE).

La COPAR s'est réunie à deux reprises les 24 février et 2 mai pour échanger des informations relatives aux activités et manifestations de chacune des institutions présentes. Elle s'est à ces deux occasions penchée sur la préparation du bulletin d'information de la CIIP consacré aux trois types de maturité assurant la certification au terme du degré secondaire II. Suite aux retards pris par le Secrétariat général pour la finalisation de ce bulletin, la séance d'automne n'aura finalement pu être tenue et la parution du bulletin a dû être reportée au premier semestre 2015. La COPAR a demandé que le bulletin suivant soit consacré à la Transition entre la scolarité obligatoire et le degré post-obligatoire.

La partie thématique de la séance de printemps s'est concentrée sur diverses données issues du Rapport national sur l'éducation et du Dossier IRDP sur les indicateurs de l'espace romand, profitant au passage de s'interroger sur certains développements caractéristiques à la Suisse romande.

La COPAR n'a pas encore utilisé la possibilité d'adresser des rapports ou des recommandations à l'Assemblée plénière.

Données factuelles et mutations

Présidence : Olivier Tschopp (JU) jusqu'à la mi-mars, puis Jean-François Steiert (VD).

Vice-présidence : Michel Beytrison (VS).

Secrétariat : Patricia Taïs (SG-CIIP).

Mutations : Paul Majcherczyk (FR), nouveau président de la FAPERT, a succédé à sa prédécesseure Judith Vuagniaux (NE) dès juin.

Activités

La COPAR

Troisième partie

ORGANES SPÉCIFIQUES
SELON OBJECTIFS DU PROGRAMME
2013 – 2015

Tableau synoptique des organes permanents de la CIIP

Les explications utiles, mandat et composition de chacun des organes sont disponibles sur Internet : www.ciip.ch.

CIIP	Organes directeurs	Organes partenaires	Scolarité obligatoire	Secondaire II post-obligatoire	Tertiaire A & B Hautes Ecoles	Quatenaire (form. continue)	Affaires culturelles	Recherche & documentation	
Conférences	Assemblée plénière								Conférences
	CSG Secr. généraux								
			CLEO	CLPO			CDAC		
			CLPS						
			CLFE						
			CLOR						
Contrôle parlem.	CIP-CSR Commission interparlementaire								
Commissions permanentes	COGEST (gestion)	COPAR comm. consult. partenaires (FAPERT, SER, AIDEP, CROTGES, CDG-SRT, SSRE)	COPED + groupes d'appui domaines + groupes validation ress.did.	Commissions rattachées à la CLPO			DLF + SLFF Délégation à la langue française.	CORE Coordin. recherche	Commissions permanentes
			COMEVAL + groupes d'analyse besoins + groupes d'évaluation (AOP)	CREME + COREFP (économats) + GLIMI (Tessin)				Conseil scientifique IRDP	
			COMOS (économats)					GP-EPROCOM	
		Conseil Médias - Formation + groupe de liaison	COMETE (éducation aux médias & techn.)						
			CORENE (ressources électroniques)						
Services centraux	SG-CIIP Secrétariat général		UMER Unité des moyens d'enseignement romands					IRDP Institut de recherche et de documentation pédagogique	Service scientifique

Acronymes et noms des conférences et commissions permanentes

AP-CIIP	Assemblée plénière	COMOS	Commission pour la production et la distribution des moyens scolaires
CSG	Conférence des secrétaires généraux	CREME	Commission d'évaluation des moyens d'enseignement de la formation professionnelle
CLEO	Conférence latine de l'enseignement obligatoire	COMETE	Commission d'éducation aux médias et aux technologies dans l'enseignement
CLPO	Conférence latine de l'enseignement post-obligatoire	CORENE	Commission des ressources numériques pour l'enseignement
CLPS	Conférence latine de la pédagogie spécialisée	DLF	Délégation à la langue française
CLFE	Conférence latine de la formation des enseignants et des cadres	CORE	Commission de la recherche en éducation
CLOR	Conférence latine de l'orientation	CS-IRDP	Conseil scientifique de l'IRDP
CDAC	Conférence romande des chefs de service et délégués aux affaires culturelles	GP-EPROC	Groupe de pilotage des épreuves romandes communes
CIP – CSR	Commission interparlementaire de contrôle de la Convention scolaire romande	SG-CIIP	Secrétariat général de la CIIP
CMF	Conseil Média-formation	UMER	Unité des moyens d'enseignement romands (SO et FP)
COPAR	Commission consultative des partenaires	IRDP	Institut de recherche et de documentation pédagogique
COGEST	Commission de gestion		
COPED	Commission pédagogique		
COMEVAL	Commission d'évaluation des ressources didactiques		

SCOLARITÉ OBLIGATOIRE

Point 3.2 du programme 2013-2015

Conférence latine de l'enseignement obligatoire, CLEO



Michel Beytrison
président de la CLEO

MANDAT

La conférence latine de l'enseignement obligatoire (CLEO) est un instrument de réflexion, d'information, de coordination, d'exécution du programme d'activité et de conseil pour l'Assemblée plénière de la CIIP. Elle traite de l'ensemble des problématiques relevant de la scolarité obligatoire et assume dans ce domaine les tâches et responsabilités mentionnées à l'art. 10, al. 3, des statuts de la CIIP.

Ces derniers lui confèrent plus particulièrement la mission de :

- procéder à des échanges réguliers relativement à la mise en œuvre du concordat HarmoS du 14 juin 2007 et de la Convention scolaire romande (CSR) du 21 juin 2007, ainsi qu'à la coordination et au suivi des instruments découlant de ces accords;
- soutenir et superviser les travaux conduits par la commission pédagogique (COPED) pour le suivi et l'évolution du Plan d'études romand (PER) et toutes les problématiques y relatives;
- commanditer, soutenir et contrôler les travaux du Secrétariat général et des diverses commissions en vue de la réalisation des moyens d'enseignement romands;
- exécuter les décisions de la Conférence et assurer leur application dans les cantons.

Moyens d'enseignement romands (MER) et Plan d'études romand (PER)

Thèmes traités

Le Plan d'études romand (PER) étant désormais introduit dans toutes les classes de Suisse romande, le suivi de la réalisation de MER ou de l'adaptation de moyens négociés avec des éditeurs fait l'objet de nombreux points traités par la CLEO. Celle-ci se base sur les préavis de la COPED et de la COMEVAL constitués eux-mêmes sur la base des analyses menées par ses groupes de validation, ces derniers étant composés de praticiens et spécialistes au bénéfice d'un regard neuf.

- **Français – Mémentos grammaticaux Cycles 2 et 3** : se basant sur la *grammaire de référence* (finalisée en 2012) et en cohérence avec le PER, le mémento grammatical pour le cycle 3 (*Texte et langue - Aide-mémoire, savoirs grammaticaux et ressources théoriques pour les élèves du cycle 3*) a été finalisé au printemps et introduit dans les classes dès la rentrée 2014 pour les cantons qui le souhaitaient. Des travaux similaires ont été entrepris dès le mois de mai pour un mémento grammatical destiné au cycle 2. Dès l'automne, la CLEO a été régulièrement informée de l'évolution positive des rédactions et prévoit une introduction possible dans les cantons dès la rentrée 2015.
- **Langues nationales et étrangères** : les ouvrages d'anglais pour le cycle 2 (*More! 7^e* et *More! 8^e*) et celui d'allemand (*Der grüne Max 5^e*) pour la 5^e année ont été respectivement introduits dès 2013 et 2014. En respect des étapes successives d'adaptation et d'introduction de ces moyens destinés aux classes romandes, la CLEO a suivi les analyses menées pour *English in Mind 9^e* ainsi que pour *Der grüne Max 6^e*, réaffirmant la nécessité de respecter les calendriers d'introduction.

>>

Scolarité obligatoire

Elle attend par ailleurs les conclusions des travaux relatifs à l'évaluation en langues étrangères menés durant l'année 2014 afin de déterminer quelles sont les indications et aides opérationnelles à fournir aux enseignants.

- **Mathématiques – cycles 1 et 2 :** À la suite de sa demande exprimée en 2013, la CLEO a traité, lors de sa séance de septembre, du projet éditorial *Mathématiques 1-8* visant au renouvellement complet des MER de mathématiques pour le degré primaire, tout en assurant la ligne définie dans les ouvrages précédents. Son préavis, à l'intention de la CSG et de l'AP-CIIP, privilégiait une introduction parallèle pour les cycles 1 et 2, par année, ainsi qu'un travail en profondeur sur l'accompagnement des enseignants dans l'aide à la résolution de problèmes. Le projet ayant été avalisé par l'AP-CIIP à l'automne, les groupes de rédacteurs sont en cours de création et débiteront leurs travaux dès la rentrée 2015.
- **Sciences de la nature – cycle 3 :** Les travaux de mise en commun des productions cantonales en sciences de la nature ayant été initiés à satisfaction, la CLEO a souhaité poursuivre les efforts communs vers une véritable mutualisation. L'enjeu est, à terme, de mettre à disposition des enseignants du cycle 3 des séquences homogènes, en ligne, accompagnées de fichiers sur support papier destinés aux élèves. La CLEO a ainsi opté pour que chaque canton décharge un (ou deux) collaborateur(s) sur les deux prochaines années (2015-2017), avec le mandat de développer les lots de séquences qui seront mises à disposition des cantons d'année en année. Ce dispositif de création romande est inédit et sert de lieu d'expérimentation pour définir un processus possible de mutualisation.
- **Sciences humaines et sociales – cycles 2 et 3 :** Avec quelques mois de retard annoncés, les ouvrages *Géographie 6^e* et *Histoire 5-6* ont été finalisés avant l'été 2014 et introduits dans certains cantons déjà à la rentrée 2014. Afin d'éviter un retard similaire pour la suite des travaux, la CLEO a avalisé une conception détaillée visant à rapprocher les projets éditoriaux de *Géographie 7-8* et *Histoire 7-8*. Ceci doit permettre, d'une part, de clarifier l'ampleur des productions attendues et de respecter le calendrier d'introduction prévu pour la rentrée 2016, d'autre part, de rapprocher conceptuellement les productions pour les années 7-8 de celles prévues pour les années 9-11. Les rédactions ont ainsi débuté dès la rentrée 2014.

Par ailleurs, ayant préavisé, au printemps, le projet éditorial SHS 9-11 accompagné d'exemplifications, la CLEO a pu juger des premières rédactions pour *Géographie 9^e* et *Histoire 9^e* avant l'été. Vu le travail encore important pour ajuster les rédactions à la commande et en respect de la décision de l'AP-CIIP sur ce dossier, la CLEO a décidé de décaler l'introduction des ouvrages pour 2016, permettant d'assurer un temps de formation des enseignants, nécessaire pour l'introduction de ces nouveaux ouvrages. À l'automne, les versions retravaillées ont été discutées en partenariat avec la CSG, afin d'en préparer la présentation en AP-CIIP en mars 2015.

- **Arts – cycles 1 à 3 :** au printemps 2014, deux conceptions ont été soumises aux commissions pour préavis ; l'une concernait un projet de MER pour l'enseignant en *Activités créatrices et manuelles (AC&M)* et l'autre un projet de méthodologie pour l'enseignement de la musique destinée aux enseignants du cycle 1. Certaines options ayant été remises en question par les commissions, la CLEO a suspendu les travaux des groupes et proposé de mener une réflexion commune avec les présidents des commissions, englobant l'ensemble du domaine *Arts* en respect de l'organisation du PER. Une fois les clarifications définies sur les orientations futures des MER en ce domaine, les travaux devraient reprendre dès 2015.

La mise en œuvre du PER sur l'ensemble de la scolarité obligatoire étant désormais effective dans tous les cantons romands, la CLEO a souhaité que le feuillet d'information sur le PER défini par ses soins en 2013 soit traduit et mis en page dans les principales langues de la migration. Chaque canton dispose ainsi, depuis l'été 2014, de documents à l'intention des parents qu'il diffuse selon ses besoins.

Mise en œuvre de la CSR

La CLEO a eu l'occasion de participer, en partenariat avec la CSG, à la définition des recommandations sur l'enseignement des langues nationales et étrangères à l'école obligatoire. L'AP-CIIP a décidé de leur diffusion en octobre 2014.

CSR

>>

*Scolarité obligatoire***Données factuelles et mutations****La CLEO**

La CLEO a tenu six séances en 2014, les 9 janvier, 27 mars, 15 mai, 19 juin, 25 septembre et 5 décembre, ainsi qu'une séance commune avec la CSG le 20 août.

Présidence : Michel Beytrison (VS).

Collaboratrice scientifique : Viridiana Marc (SG-CIIP).

Secrétariat : Concetta Coppola (SG-CIIP).

Composition du Bureau : Michel Beytrison (VS), président ; Pierre Kolly (GE), vice-président ; Jean-Claude Marguet (NE).

Mutations :

- Remplacement de Dominique Chételat, OECO, Chef de la section francophone (BE), par Stève Blaesi.
- Remplacement de Fabien Crelier, DFCS, Chef de service (JU), par Pierre-Alain Cattin.

Scolarité obligatoire

Commission pédagogique, COPED



Christian Merkelbach
président de la COPED

MANDAT

Une commission permanente est instituée sous le nom de commission pédagogique (COPED), en qualité d'instrument d'élaboration et de conseil pour la CIIP, chargée des travaux de suivi et de développement garantissant le caractère évolutif, la cohérence et l'équilibre du Plan d'études romand et de travaux d'ordre général et pédagogique portant sur la scolarité obligatoire.

Grille de critères d'analyse et de validation de moyens d'enseignement

Thèmes traités

Suite aux premiers travaux menés en collaboration avec la COMEVAL, la grille de critères permettant d'analyser et/ou de valider les moyens d'enseignement a abouti à une version stabilisée qui peut désormais être utilisée dans le cadre des travaux de réalisation et d'adoption des moyens d'enseignement.

Mandat MITIC

La COMETE ayant déposé en 2011 un rapport relatif à la prise en charge des MITIC dans l'enseignement, la COPED a été mandatée pour examiner les propositions qu'il contenait et envisager quelle suite pourrait leur être donnée. Une proposition concrète de mandat décrivant les travaux à entreprendre a été élaborée puis soumise à la CLEO, qui en a approuvé la teneur. Ainsi, ces travaux devraient porter sur la prise en charge des dimensions MITIC dans l'enseignement, et sur la mutualisation de ressources favorisant leur mise en œuvre par la réalisation d'outils. Un groupe de travail réunissant des représentants de la COPED, de la CORENE et de la COMETE a été désigné. Les travaux de ce groupe débuteront en 2015.

Groupes d'appui (GApp) associés à la COPED

Les cantons et le Conseil académique des Hautes Écoles romandes (CAHR) ayant désigné leurs représentants pour les GApp disciplinaires constitués, deux d'entre eux ont été sollicités au cours de l'année pour réaliser un mandat spécifique.

Un *Groupe de travail Evaluation des langues nationales et étrangères* a ainsi été chargé d'élaborer un document de cadrage et de conseil en matière d'évaluation des langues étrangères et de l'assortir d'exemples de tests et de critères permettant d'en évaluer les apprentissages chez les élèves. Ces travaux seront finalisés en 2015 et le *GApp Langues étrangères* a pu examiner les documents et faire part de son avis.

Un *Groupe de travail Etat des lieux des MER de français* a été mandaté pour dresser un bilan de l'état actuel de mise en œuvre des moyens d'enseignement adoptés par l'Assemblée plénière CIIP en 2007. Le *GApp Français – Langue de scolarisation* a été étroitement associé à ces travaux qui ont conduit à la rédaction d'un rapport présentant l'état des lieux des MER de français et formulant des propositions pouvant conduire à une nouvelle génération de moyens d'enseignement. Ce rapport, déposé en fin d'année, sera discuté par les organes de la CIIP courant 2015.

>>

Scolarité obligatoire

Moyens d'enseignement romands**Suivi des MER**

La COPED s'est penchée sur les chantiers de moyens d'enseignement romands (MER) en cours. De nombreux *Groupes de validation (GVal)* sont actifs et soumettent régulièrement des rapports à la COPED.

Pour le domaine *Sciences humaines et sociales (SHS)*, les travaux ont abouti à la réalisation de MER pour *Géographie 6^e*, traitant de contenus cantonaux spécifiques sur la base d'une structure romande, ainsi que pour *Histoire 5-6*. Les premiers manuscrits pour *Géographie 9^e* et *Histoire 9^e* ont été soumis aux GVal ad hoc, l'introduction de ces MER étant prévue pour 2016. Pour le domaine *Langues*, les travaux en cours ont permis la réalisation d'un aide-mémoire destiné aux élèves du cycle 3 concernant le *Fonctionnement de la langue (texte et langue, grammaire, orthographe, vocabulaire, ...)*. Des travaux de même nature sont en cours et aboutiront à un *Mémento de grammaire pour les élèves du cycle 2* disponible à la rentrée scolaire 2015. Concernant les langues étrangères, les nouveaux MER d'*allemand (Der grüne Max 5^e)* et d'*anglais (More ! 8^e)* sont terminés et en cours d'introduction selon les calendriers cantonaux.

Divers projets éditoriaux ont été examinés: celui des MER de *Mathématiques 1-8* a été adopté par l'Assemblée plénière en novembre; les autres projets actuellement en cours, relatifs au domaine *Arts*, sont en discussion et nécessitent encore des ajustements.

Données factuelles**La COPED**

La Commission pédagogique a tenu 9 journées de séance en 2014: 17 janvier, 21 février, 28 mars, 22 et 23 mai, 27 juin, 19 septembre, 6 et 7 novembre.

Présidence: Christian Merkelbach (BE).

Collaborateurs scientifiques: Viridiana Marc, Alain Emery (SG-CIIP).

Secrétariat: Concetta Coppola (SG-CIIP).

Scolarité obligatoire

Commission d'évaluation des ressources et projets didactiques, COMEVAL



Pierre Antille
président de la COMEVAL

MANDAT

La commission d'évaluation des ressources didactiques (COMEVAL) est chargée de travaux d'analyse des besoins, de prospection et d'évaluation des moyens existants, de consultation, ainsi que de proposition de solutions communes pour répondre aux besoins avérés.

La COMEVAL s'est penchée en priorité sur les futurs moyens d'enseignement qui accompagneront le Plan d'études romand (PER).

Elle a suivi attentivement l'avancée des différents chantiers afin de pouvoir répondre, au mieux, aux besoins de moyens d'enseignement exprimés dans les diverses disciplines.

Plus particulièrement, la COMEVAL a assuré son travail d'évaluation et de suivi des dossiers en français, dans les langues étrangères, les mathématiques, la géographie, l'histoire, les sciences, la connaissance de l'environnement, l'éducation musicale et les activités créatrices et manuelles. Elle a délégué plusieurs de ses membres dans certains Groupes de validation (GVal).

Elle a notamment analysé et préavisé les projets éditoriaux suivants :

- *Mathématiques* (degrés 1-8);
- *Géographie et Histoire* (degrés 7-8);
- *Musique*, guide didactique (degrés 1-4);
- *Activités créatrices et manuelles*, guide didactique (degrés 1-11).

Elle a également répondu à diverses requêtes pour l'évaluation de moyens d'enseignement et de ressources pédagogiques en collaboration avec le réseau d'experts mis en place.

Données factuelles

La commission d'évaluation s'est réunie à cinq reprises durant l'année 2014, les 26 mars, 7 mai, 18 juin, 24 septembre et 26 novembre.

Présidence : Pierre Antille (VS).

Collaborateur scientifique : Jacques Déboeuf (SG-CIIP).

Secrétariat : Angélique Schriber, puis Camille Dubied dès septembre (SG-CIIP).

Rotation : dès septembre, le canton du Jura a désigné Anne-Lise Nagel pour succéder à Alain Beuchat au sein de la COMEVAL.

Thèmes traités

La COMEVAL

Scolarité obligatoire

Commission pour la production et la distribution des moyens scolaires, COMOS



Yves Cretton
président COMOS

MANDAT

La commission pour la production et la distribution des moyens scolaires (COMOS) fait partie de l'UMER et est chargée d'exécuter les décisions de la CIIP en matière de réalisation, de diffusion, de distribution, de gestion de stocks et de réimpressions des ressources didactiques et moyens d'enseignement pour la scolarité obligatoire et l'éducation préscolaire.

La commission a traité les thèmes suivants :

- préavis sur le projet éditorial des moyens d'enseignement romands (MER) *Mathématiques 1-8* ;
- élaboration de standards de production et de logistique pour l'évaluation des MER et/ou projets éditoriaux ;
- élaboration de fiches descriptives standards (dans la perspective de l'élaboration de devis), complétées par la suite pour chaque MER à réimprimer en 2015 ;
- réalisation des MER *Géographie 6^e* (parus en juillet 2014), *Histoire 5-6* (parus en juillet 2014) et *Français-Grammaire - Texte et Langue - Aide-mémoire, savoirs grammaticaux et ressources théorique pour les élèves du cycle 3* ou *Mémento grammatical 9-11* (paru en juin 2014) ;
- distribution et stockage des moyens d'enseignement *Que d'histoires !*, *Grindelire*, *Mon manuel de français*, *L'île aux mots*, *Atelier du langage*, *Français livre unique* et *Mathématiques 9-11* ;
- travaux liés au stockage, à la réimpression, la diffusion et la distribution des moyens d'enseignement et ressources didactiques existantes ;
- participation active, par le biais de son représentant fribourgeois, aux travaux de la Commission de gestion chargée d'examiner et de préavis à l'intention de l'AP-CIIP les comptes annuels, le budget et le plan financier pluriannuel de la CIIP.

Thèmes traités

Données factuelles

La COMOS s'est réunie à huit reprises durant l'année 2014, les 23 janvier, 13 mars, 15 mai, 18 juin, 2 septembre, 18 septembre, 13 novembre et 11 décembre.

Présidence : Yves Cretton, Service des hautes écoles (SHE) / Centrale cantonale des moyens d'enseignement (CECAME), Etat du Valais.

Secrétariat : Séverine Erard (SG-CIIP).

La COMOS

Scolarité obligatoire

Unité des moyens d'enseignement romands de la scolarité obligatoire (UMER-SO)

L'UMER-SO s'appuie sur le travail de plusieurs commissions permanentes, en particulier la COMOS, la COMEVAL et la COPED, ainsi que, selon les besoins, la COMETE.

2014 a marqué la fin de projets débutés avant l'entrée des nouvelles règles financières et de la révision des procédures. L'UMER a poursuivi ses efforts pour améliorer la gestion des projets en cours. Des mesures organisationnelles ont permis une meilleure affectation des ressources à disposition et un encadrement plus soutenu. En parallèle, certaines tâches spécifiques ont été confiées à des mandataires externes. Les gros projets initiés en 2014 bénéficient ainsi de compétences et de suivi plus professionnels.

Des réflexions approfondies sont menées pour déterminer les perspectives d'avenir, découlant des développements technologiques rapides – mais ne débouchant pas encore sur des scénarios certains quant à leurs conséquences sur le travail des enseignants et des élèves – et des interactions à tisser entre les objectifs du PER et les ressources d'enseignement (MER et RéEA), qui constituent les instruments pour les travailler en classe. La recherche de partenaires capables de développer une plateforme interactive en ligne au service des enseignants a débuté en 2014. Prévu en priorité en lien avec les nouveaux moyens d'enseignement de sciences et de mathématiques, ce projet servira à terme l'ensemble des domaines disciplinaires.

Les actuelles collections de MER font désormais l'objet de cartes d'identité sur le site Internet de la [CIIP](#), permettant à toute personne intéressée de faire connaissance avec les moyens.

Co-responsables de l'UMER-SO :	Yves Cretton, Mathieu Perrin (jusqu'en juillet), Sadri Shili (depuis août)
Assistance aux projets :	Raymond Clavel, Daniel Forchelet
Administration :	Séverine Erard
MER français :	Philippe Roduit
MER allemand et anglais :	Béatrice Brauchli
MER mathématiques et sciences de la nature :	Alain Emery
MER sciences humaines et sociales :	Béatrice Rogéré Pignolet (jusqu'en août), Nancy Favre (depuis septembre)
MER musique, activités visuelles (AV), Activités créatrices et manuelles (AC&M) :	Roberto Stocco
Plateforme électronique PER & MER :	Jean-François Jobin
Assistance administrative :	Camille Dubied Concetta Coppola (jusqu'en mai), Angélique Schriber (jusqu'en mai), Karin Seiler (depuis juin)

Scolarité obligatoire

Français

A partir de la grammaire de référence mise à disposition des enseignants et des formateurs sur la Plateforme du PER dès l'automne 2013 ont pu être réalisés deux *mémentos grammaticaux* sous la forme de fascicules non-transmissibles de 80 pages chacun. Le premier, destiné aux élèves du cycle 3, est sorti de presse en avril 2014 alors que le second, destiné aux élèves du cycle 2, paraîtra en mars 2015.

La mise en ligne progressive des compléments pour l'enseignement du français sélectionnés en 2012 a débuté au cours de l'année 2014 et se poursuivra durant le premier semestre 2015, conformément aux décisions de la CLEO.

Constitué au printemps 2014, le *Groupe d'appui français (GApp fr)* a remis à la COPED au mois de décembre un rapport sur l'*État des lieux des moyens d'enseignement romands de français*.

Dès lors, les travaux dans le domaine du français se concentreront sur la suite à donner au rapport du *GApp fr* ainsi que sur la reprise et la finalisation du dossier *Moyens pour élèves allophones*.

Langues nationales et étrangères

Allemand 5–11

La CIIP ayant décidé de renouveler l'ensemble des moyens d'allemand, de la 5^e à la 11^e année, de nouvelles collections ont été choisies sur la base d'un appel d'offres public (AOP) lancé en octobre 2011. L'adaptation aux spécificités romandes se fait, d'année en année.

Le moyen *Der grüne Max* 5^e a été introduit dans sa version romande à la rentrée 2014 dans trois cantons (Genève, Vaud et Valais), ainsi que dans quelques classes du canton de Fribourg. Il sera introduit dans les autres cantons romands (Berne, Jura, Neuchâtel et Fribourg) à la rentrée 2015.

Le moyen *Der grüne Max* 6^e sera quant à lui introduit à la rentrée 2015 dans les cantons qui ont déjà introduit *Der grüne Max* 5^e. Les autres cantons l'introduiront une année plus tard.

Suivront alors, pour la fin du cycle 2, *Junior* 7^e puis *Junior* 8^e.

La collection *Geni@I klick* dans sa version romande sera ensuite introduite de la 9^e à la 11^e année.

Anglais 7–11

Les collections de moyens d'enseignement d'anglais pour les années 7 à 11, adoptées au terme d'un appel d'offres public (AOP) lancé en décembre 2009, font l'objet d'une adaptation spécifique, fondée notamment sur une phase pilote impliquant une cinquantaine de classes.

Le moyen *More!* 7^e a été introduit dans sa version romande dans la plupart des cantons, à la rentrée 2013. Le moyen *More!* 8^e a ensuite été introduit à la rentrée 2014. Le même mécanisme (phase pilote – adaptation du moyen – introduction généralisée) se poursuivra jusqu'en 11^e année.

En fonction de leur agenda de mise en œuvre de la Convention scolaire romande (CSR), les cantons de Genève et de Vaud introduisent l'anglais respectivement une année et deux ans plus tard que les autres cantons romands.

Scolarité obligatoire

Mathématiques

Projet éditorial des moyens d'enseignement romands Mathématiques 1-8

Suite à la décision de la CLEO du 19 septembre 2012 relative à la préparation d'un projet éditorial de moyens d'enseignement romands, un groupe de travail *Mathématiques 1-8 / projet éditorial* a été institué dans le but de préparer pour les organes de la CIIP, une conception d'ensemble détaillée pour un moyen d'enseignement romand permettant d'enseigner les mathématiques aux années 1-8 conformément aux *Visées et objectifs d'apprentissage* définis dans le Plan d'études romand. De juin à septembre 2014, le rapport a été soumis pour préavis à la CLEO et aux différentes commissions concernées COMEVAL, COPED, COMOS, CORENE. Toutes ayant transmis un préavis favorable, la CLEO, dans sa séance du 25 septembre 2014, décidait de transmettre le dossier à la CSG pour sa séance du 22 octobre 2014 en vue de la préparation de l'AP-CIIP du 20 novembre 2014. Lors de cette séance, l'AP-CIIP adoptait formellement le projet éditorial Mathématiques 1-8 ainsi que le calendrier de réalisation retenu et la dotation en force de travail en vue du lancement des travaux à la rentrée 2015-2016.

Mathématiques 9^e-11^e

Le réaménagement et la restructuration en profondeur des moyens d'enseignement pour les 9^e, 10^e et 11^e années sont arrivés à leur terme. Les ouvrages ont été mis à disposition des cantons, de manière successive, 9^e pour la rentrée 2011-2012, 10^e pour la rentrée 2012-2013 et 11^e année pour la rentrée 2013-2014. Ces moyens donnent entière satisfaction dans l'ensemble de la Suisse romande.

Pendant toute l'année 2014, le groupe de suivi d'édition a eu pour mission de recenser les errata dans tous les ouvrages de la collection, ainsi que sur le site *Maths 9-10-11* (activités, corrigés, commentaires, aide-mémoire, boîte à outils, ressources pour le maître, etc.). Tous les six mois, le site *Maths 9-10-11* intègre les corrections relevées et la validité des liens Internet donnés en référence est contrôlée.

Géographie – Histoire – Sciences de la nature, cycle 1

Le classeur *Géographie, Histoire et Sciences de la nature – Guide pour l'enseignement* – 3^e-4^e a été mis à disposition des cantons à la rentrée 2014. Il est divisé en deux grandes parties : une partie théorique, sur le modèle de celle du classeur de 1^{re}-2^e, et une partie proposant des situations d'apprentissage (8 en géographie, 8 en histoire et 9 en sciences de la nature). Les fiches et documents pour les élèves ainsi que des ressources complémentaires sont téléchargeables sur la Plateforme du PER.

Sciences de la nature, cycles 2 et 3

Odysséo 5-6 / 7-8 – cycle 2

Suite au travail de répartition et d'adaptation du manuel français *Odysséo – 64 enquêtes pour comprendre le monde* effectué par un groupe de travail :

- le manuel 7-8 (*36 enquêtes pour comprendre le monde*) a été mis à disposition des économats cantonaux à fin juin 2013 afin d'être disponible pour la rentrée 2013-2014 ;
- le manuel 5-6 (*24 enquêtes pour comprendre le monde*) a été mis à disposition des économats cantonaux en février 2014 afin d'être disponible pour la rentrée 2014-2015.

Remarque : Les moyens spécifiques destinés aux enseignants, *Guide du maître*, *Cahier d'évaluations*, non modifiés par rapport à la version originelle, ont été mis à disposition des économats cantonaux dès juin 2013.

>>

Mutualisation Sciences de la nature – cycle 3

Sur mandat de la CLEO, un groupe a travaillé, dès mai 2012, à la mise à disposition de l'ensemble des cantons d'une série de ressources cantonales qui a pu être faite en deux temps (juin 2012 et décembre 2012).

Parallèlement, une réflexion sur le concept de mutualisation a amené le groupe de travail à proposer à la CLEO d'explorer une piste alternative pour l'élaboration d'un moyen d'enseignement. Cette piste se base sur l'élaboration d'une trentaine de séquences d'enseignement clé en main mettant en avant la démarche scientifique. Ces séquences d'enseignement sont élaborées à partir des documents mutualisés et sont proposées à travers une plateforme électronique, seules les fiches de travail nécessaires à l'élève ainsi que des fiches de connaissances sont imprimées.

Sur la base d'une modélisation de la démarche, la CLEO a décidé la poursuite des travaux selon les modalités suivantes :

- jusqu'en juillet 2014 le groupe de travail reste dans la même composition ;
- dès la rentrée 2014–2015, le groupe de travail est renforcé, chaque canton est représenté, et chaque membre du groupe bénéficie d'un 20 % EPT pris en charge par les cantons.

Le groupe initial a effectué une première concrétisation pour la rentrée 2014–2015 sous la forme de 2 séquences.

Dès septembre 2014, sur la base des enseignements de la première expérience, le groupe renforcé a élaboré une méthode de travail et s'est lancé dans l'élaboration de nouvelles séquences.

Sciences humaines et sociales, cycles 2 et 3

Géographie – cycle 2

Le ME de *Géographie 6^e, Mon canton, un espace pour se déplacer, s'approvisionner et se divertir* a été mis à disposition de certains cantons (Berne, Neuchâtel, Valais et Vaud) à la rentrée 2014. Les ouvrages pour les cantons du Jura et de Genève ont été validés et seront disponibles au printemps 2015. Le ME *Géographie 6^e* traite de trois thématiques : l'approvisionnement, les échanges et les transports, les loisirs et le tourisme. Ces trois thématiques sont étudiées selon la même démarche pour tous les cantons mais déclinées selon le contexte cantonal. Le *Guide didactique Géographie 5^e-6^e* ainsi que le *Mémento 5^e-6^e* ont également été mis à disposition des cantons à la rentrée 2014.

Pour la 7^e et la 8^e, il a été finalement décidé d'élaborer un seul ouvrage pour les deux années s'inspirant en partie des ouvrages vaudois *Paysages suisses* et *Géographie de la Suisse*. Les travaux de rédaction et de validation du ME *Géographie 7^e-8^e*, y compris ceux du *Mémento 7^e-8^e* qui est commun à la géographie et à l'histoire, ont débuté dans le courant de l'année 2014. Ce ME sera livré aux cantons au printemps 2016.

Histoire – Cycle 2

Le ME *Histoire 5-6^e L'atelier de l'histoire* et le *Guide didactique* ont été mis à disposition des cantons à la rentrée 2014. Le ME *Histoire 5-6* est composé d'un livre élève et de dix fascicules d'activités (une partie du premier fascicule correspond au *Mémento* de géographie). Le ME permet d'étudier les changements et les permanences dans la vie quotidienne et l'organisation sociale durant la Pré-histoire et l'Antiquité.

Les travaux de rédaction et de validation du ME *Histoire 7-8* (qui aborde les mêmes thématiques que le ME 5-6, mais du Moyen-Age au XX^e s.) ont débuté dans le courant de l'année 2014. La rédaction du *Mémento 7-8* qui est commun à l'histoire et à la géographie a également démarré courant 2014. Ce ME sera livré aux cantons au printemps 2016.

Moyens d'enseignement pour la scolarité obligatoire

Histoire et Géographie – Cycle 3

Le projet éditorial commun pour *Histoire et Géographie 9-11* a été avalisé par l'AP-CIIP en mars 2014. Les travaux de rédaction et de validation des ME d'*Histoire 9^e* et de *Géographie 9^e* se sont poursuivis pendant toute l'année 2014. L'introduction des ME d'*Histoire 9^e* et de *Géographie 9^e* a été reportée d'une année : ces ouvrages seront à disposition des cantons au printemps 2016.

Arts

Moyens d'enseignement pour la scolarité obligatoire
Arts Visuels, Activités créatrices et manuelles, Musique

Musique - Recueil de chansons, cycle 3

L'ouvrage *Planète Musique* a été mis à disposition des cantons en janvier 2014.

Recueil de chants destiné aux élèves et enseignants du cycle 3, *Planète Musique* propose un choix varié de plus de 200 chants répartis en cinq chapitres : chants francophones, chants d'ici, chants d'ailleurs, canons et polyphonies et art vocal au fil du temps.

Le recueil est agrémenté de nombreuses références biographiques, géographiques et historiques, permettant ainsi l'interdisciplinarité et l'ouverture sur le monde.

Orientations pour les MER du domaine Arts

Les travaux concernant l'élaboration de guides didactiques dans les trois disciplines du domaine *Arts* ont été lancés en 2008 et ont évolué individuellement à des rythmes différents. Les divers projets de MER ne sont donc pas tous au même stade d'avancement et ont été menés sans réelle coordination.

Lors de sa séance de mai 2014, la COPED a engagé une discussion de fond concernant l'ensemble du domaine *Arts* en rappelant que lors de la rédaction du PER un effort important avait permis de regrouper les trois disciplines *Arts Visuels*, *AC&M* et *Musique* sous *Arts*.

La CLEO a dès lors souhaité qu'un groupe de travail transversal soit chargé de définir les lignes directrices permettant de garantir une cohérence entre les projets disciplinaires du domaine *Arts*.

Les travaux de rédaction des projets éditoriaux reprendront en 2015, une fois ces lignes directrices clairement définies.

Plan d'études romand, PER

Le PER, adopté le 27 mai 2010, a été progressivement introduit dans tous les cantons concordataires depuis l'année scolaire 2011/12. La rentrée 2014 a marqué son introduction définitive dans l'ensemble de la scolarité obligatoire des sept cantons concordataires romands.

Années d'introduction du PER pour chaque canton selon les années scolaires

	2011-2012	2012-2013	2013-2014	2014-2015
BE	1 ^H , 2 ^H , 5 ^H et 9 ^H	3 ^H , 6 ^H et 10 ^H	4 ^H , 7 ^H , 8 ^H et 11 ^H	
FR	1 ^H , 2 ^H , 5 ^H et 9 ^H	3 ^H , 6 ^H et 10 ^H	4 ^H , 7 ^H et 11 ^H	8 ^H
GE	1 ^H , 2 ^H , 5 ^H et 9 ^H	3 ^H , 6 ^H et 10 ^H	4 ^H , 7 ^H , 8 ^H et 11 ^H	
JU	1 ^H , 2 ^H , 5 ^H et 9 ^H	3 ^H , 6 ^H et 10 ^H	4 ^H , 7 ^H , 8 ^H et 11 ^H	
NE	1 ^H , 2 ^H , 5 ^H et 9 ^H	3 ^H , 6 ^H et 10 ^H	4 ^H , 7 ^H , 8 ^H et 11 ^H	
VS	9 ^H	1 ^H , 2 ^H , 5 ^H , 6 ^H et 10 ^H	3 ^H , 4 ^H , 7 ^H , 8 ^H et 11 ^H	
VD		1 ^H à 10 ^H	11 ^H	

Le Secrétariat général assume la coordination des travaux de suivi et de développement du PER. Il s'appuie sur la commission pédagogique (COPED). Le PER, considéré comme évolutif, n'est évidemment encore l'objet d'aucune autre adaptation à ce stade, hormis pour l'introduction de l'anglais au milieu du deuxième cycle (complément publié en 2013).

Les cantons ont poursuivi le processus de formation du corps enseignant en fonction de leur mise en œuvre du PER. L'arrivée de nouveaux moyens d'enseignement conformes au PER a été accompagnée d'informations et de formations spécifiques.

Des brochures d'information ont été publiées pour chacun des trois cycles en 2012 et 2013. Ces « Aperçus des contenus du PER » sont essentiellement destinés aux autorités scolaires, aux associations de parents, aux futurs enseignants et aux divers intéressés externes au système scolaire. Un nombre important en est ainsi distribué chaque année par les DIP, les HEP et les associations faïtières. Bien plus encore d'exemplaires sont téléchargés par les intéressés sur le site de la CIIP ou sur la Plateforme du PER (cycle 1 : 25'012 dont 14'817 en 2014 / cycle 2 : 19'330 dont 11'512 en 2014 / cycle 3 : 14'850 dont 10'118 en 2014), faisant de ces documents le bestseller de la CIIP. Un document plus succinct a été remis aux parents lors des réunions d'automne avec les enseignants dans tous les cantons. Il a été traduit pour la rentrée 2014 dans les huit principales langues de la migration (albanais, allemand, anglais, espagnol, italien, portugais, serbe, turc).

Plateforme électronique du Plan d'études romand

La Plateforme du PER est la version Internet du Plan d'études romand à l'adresse www.plandetudes.ch. Ouverte à toute personne intéressée par le plan d'études, son contenu reprend l'ensemble des trois coffrets de la version imprimée, à quoi s'ajoutent de nombreuses ressources électroniques mises à disposition du corps enseignant dans une partie protégée par un login: PDF de moyens d'enseignement romands (MER), accès aux sites Web associés à certains MER ainsi que d'autres ressources complémentaires.

La plateforme

Le PER, projet global de formation, n'est pas des plus maniables dans son format papier. Grâce aux hyperliens de la version en ligne, des éléments situés dans des brochures, voire des coffrets différents,

Scolarité obligatoire

sont accessibles en un clic. La Plateforme offre plusieurs entrées dans le PER et permet à chacun de trouver le mode de consultation qui lui convient.

Accès pour tous les enseignants romands

Nouveautés 2014

Pour les éditeurs de moyens d'enseignement, il est important que seuls les enseignants des degrés obligatoires de l'école publique de Suisse romande aient accès aux ressources et moyens d'enseignement offerts dans la partie protégée de la Plateforme. C'est pourquoi, en collaboration avec educa.ch et les cantons partenaires a été créée une fédération d'identités destinée à gérer les accès aux MER. Cette fédération a le double avantage de donner aux enseignants l'accès aux ressources avec leurs identifiants professionnels cantonaux et de laisser aux cantons la gestion de ces identifiants.

En 2013, les enseignants bernois, fribourgeois, jurassiens, valaisans et vaudois ont pu en bénéficier; depuis la rentrée 2014, les adresses @rpn.ch et @edu.ge.ch des enseignants aux années HarmoS 1 à 11 sont également reconnues, ainsi que celles des formateurs et étudiants de la HEP BEJUNE. Les autres institutions de formation du corps enseignant sont invitées à rejoindre la fédération.

Nouvelles fonctionnalités

Le passage à une nouvelle version du logiciel qui soutient la Plateforme du PER ouvre de nouvelles possibilités en matière de diffusion de vidéos et de documents audio. Les compléments numériques vont en bénéficier.

Moyens d'enseignement romands

La bibliothèque PDF des moyens d'enseignement romands s'est enrichie en 2014 et les enseignants en font un large usage.

Les nouveaux moyens de Géographie 6^e (*Mon canton, un espace*) et d'Histoire (*L'Atelier de l'histoire*) comportent un large volet numérique dans la Plateforme du PER; certains documents ne sont disponibles que sous forme électronique.

Les séquences didactiques *S'exprimer en français* et toute la série *Dire – Écrire – Lire* sont désormais en ligne, sous une forme rafraîchie et plus interactive que les anciennes versions imprimées.

100'000 utilisateurs

Visites en 2014

La Plateforme du PER a reçu la visite de plus de 100'000 utilisateurs pour un nombre de session très légèrement inférieur à celui de l'an dernier, mais de meilleure qualité: plus longues, avec davantage de pages vues et un taux de rebond en forte diminution (le taux de rebond désigne les sessions avec consultation d'une seule page).

	2013	2014	Évolution
Utilisateurs	90'647	100'358	+10.71%
Sessions	299'681	296'527	-1.05%
Pages vues	1'753'787	1'845'780	+5.25%
Pages par session	5.85	6.22	+6.36%
Durée moy. session	4'43"	5'09"	+9.37%
Taux de rebond	38.13%	23.07%	-39.5%
% nouvelles sessions	27.27%	29.75%	+9.09%

8'000 enseignants romands ont accédé aux MER et ont téléchargé de très nombreuses ressources.

Téléchargements

Depuis leur mise en ligne, les documents présentant un *Aperçu des contenus du PER* pour chacun des cycles ont totalisé près de 60'000 téléchargements, dont plus de la moitié rien qu'en 2014.

Responsable du site et de la Plateforme du PER: Jean-François Jobin (SG-CIIP).

DEGRÉ SECONDAIRE II*Point 3.3 du programme 2013-2015*

Conférence latine de l'enseignement post-obligatoire, CLPO



Claude Pottier
président de la CLPO

MANDAT

La conférence latine de l'enseignement post-obligatoire (CLPO) traite des questions relevant de l'ensemble de la formation générale du degré secondaire II, de la formation professionnelle et du domaine tertiaire non HES et non universitaire, pour autant qu'elles ne soient pas traitées par un autre organe de coordination.

Principales décisions prises et principaux sujets débattus**Activités****Création d'un groupe de travail « Cours interentreprises – CIE »**

Considérant les nombreux problèmes rencontrés en matière de cours interentreprises – en particulier en lien avec le contrôle des coûts –, l'assemblée a décidé le 25 mars de se donner les moyens d'une approche harmonisée et a approuvé la création d'un groupe de travail CIE, rattaché à la commission CLPO « Classes et accords intercantonaux ». Ce groupe comprend des représentants des cantons et des fonds cantonaux.

Maturité professionnelle post-CFC, orientation « Économie et services »

Se basant sur les réflexions faites par le groupe de travail « Maturité professionnelle – MP », l'assemblée a convenu le 25 mars d'adresser un courrier au SEFRI lui demandant si, dans l'orientation « Économie et Services », les types « Économie » et « Services » pouvaient être considérés comme des filières autorisant le passage de l'une vers l'autre. Si le règlement prévoit des conditions de promotion semestrielle et l'autorisation de dérogation pour le passage au semestre (une seule fois), il ne précise pas s'il est possible de faire un transfert dans la filière. Dans sa réponse, le SEFRI a exclu la possibilité d'un passage du type « Économie » au type « Services » dans la MP orientation « Économie et services », ce qui permet notamment d'éviter que certains élèves considèrent une filière plus « élevée » que l'autre, ce qui aurait pu influencer leur choix, alors qu'elles ne s'adressent pas aux mêmes publics cibles.

Plan d'études romand maturité professionnelle (PER-MP)

Le 11 juin, l'assemblée a validé et approuvé le PER-MP. Elle a, en outre, suivi la recommandation du GT MP d'offrir le PER-MP aux écoles sous une forme numérique et de donner mandat à une entreprise privée de construire le site www.per-mp.ch en prévoyant son hébergement sur le site CIIP (cf. plus de détails sous « Groupe de travail Maturité professionnelle – MP »).

>>

*Degré secondaire II***ICT-Formation Professionnelle Suisse induite par l'OrFo d'informaticien CFC**

Les craintes relayées au niveau national par la CLPO en 2013 – cf. rapport annuel CIIP 2013 – quant à certains contenus de la nouvelle OrFo d'informaticien CFC ont malheureusement trouvé un prolongement en 2014. Alors que le SEFRI avait garanti aux cantons la liberté de décider de travailler seuls ou de collaborer entre eux avec la base de données fournie par ICT-FP Suisse, ils ont reçu de cette Ortra une demande que l'ensemble des cantons passent à la caisse. L'assemblée CLPO a vivement protesté, d'où l'organisation d'une séance de conciliation le 23 mai entre la CSFP et ICT-FP Suisse. Il en est ressorti une solution à trois niveaux. Le niveau 1, qui engage financièrement tous les cantons pour un montant défini ce jour-là, correspond à l'application de directives sur les évaluations des prestations. Par contre, les informations proposées dans les niveaux 2 (réunit des bons exemples d'épreuves) et 3 (réunit les tests élaborés au niveau des formateurs, des écoles) sont financées uniquement par les cantons qui choisissent d'y avoir recours, à hauteur du montant arrêté le 23 mai.

L'assemblée CLPO a dénoncé le 6 décembre que le nouveau projet de convention de prestation présenté à la CSFP par ICT-FP Suisse s'écarte considérablement des montants retenus le 23 mai. Elle a également déploré que parallèlement aux discussions entre la CSFP et l'Ortra, cette dernière inonde d'informations contradictoires les écoles professionnelles, sans respecter les négociations en cours et s'ingère dans la mise en œuvre de l'ordonnance dans les cantons.

Différends entre Swiss Association Polydesign3D et l'Association Suisse Romande Polydesigner3D CIE

Fin 2013, la CLPO avait offert aux deux associations ses services de médiation afin qu'elles reprennent le dialogue et, qu'à court terme, soit trouvée une personne de la Suisse romande disposée à représenter les milieux employeurs au sein de la commission suisse pour le développement professionnel et la qualité de la formation (CSDP&QF) dans la profession Polydesigner3D.

Les problèmes n'ayant pas été résolus dans l'intervalle, la CLPO a pris l'initiative d'organiser une séance le 10 juin entre toutes les parties concernées, avec un rôle de médiateur assuré par un délégué CLPO. Après avoir fait l'historique du dossier et exposé leurs positions respectives, les participants ont pris divers engagements qui jettent les bases d'une bonne collaboration entre les deux associations.

SwissSkills Berne 2014

« La fondation SwissSkills promeut la formation professionnelle auprès du grand public. Son rôle est de coordonner des concours suisses dans plus de 60 métiers et de permettre à de jeunes professionnels de participer aux concours internationaux des métiers. La Confédération, les cantons, les écoles et les organisations soutiennent ensemble cette fondation. » (extrait du site Internet de SwissSkills).

Avec le soutien financier de plus de 100 partenaires et de sponsors, le canton de Berne a pu accueillir, du 17 au 21 septembre dans son chef-lieu, le premier Championnat suisse centralisé des métiers. Un millier de concurrents se sont mesurés pendant quatre jours dans quelque 70 métiers, dans la perspective de ravir une médaille; dans 60 autres métiers, il y a eu des démonstrations. Quelque 155'000 visiteurs ont suivi avec intérêt les compétitions, se sont informés sur la formation de base dans 130 métiers et sur les nombreuses offres de formation professionnelle supérieure et continue. Une action de promotion de la formation professionnelle de cette ampleur a constitué une première dans l'histoire de notre pays.

Si la tradition des concours pour apprentis est largement ancrée dans la culture et la mentalité suisses alémaniques, les cantons latins sont moins accoutumés et réceptifs à ces joutes, souvent également par méconnaissance. Pour cette raison, l'assemblée CLPO avait décidé le 25 mars d'organiser conjointement avec la fondation SwissSkills une « Journée latine » le vendredi 19 septembre. Cette journée s'est déroulée en deux temps. Au Pavillon SwissSkills situé sur la Place fédérale, plus de 100 personnes ayant répondu à l'invitation – plusieurs parlementaires fédéraux latins, des représentants des autorités politiques cantonales ainsi que des responsables de la formation professionnelle – ont reçu une information élargie sur la fondation SwissSkills, ses activités, l'organisation des concours destinés aux apprentis, qu'ils soient nationaux, européens ou mondiaux, avant d'échanger entre eux lors d'un apéritif officiel. Les personnes présentes avaient également la possibilité de visiter les concours. L'organisation de cette première journée latine a donné lieu à de nombreux échos positifs.

>>

Degré secondaire II

Aspects les plus significatifs des organes relevant de la CLPO

Organes CLPO

(Les comptes-rendus ci-après ont été rédigés par les présidents mentionnés)

Commission « Classes et accords intercantonaux – CAI »

Présidence : Claude Pottier (VS). Secrétaire : Sylvette Deguin (SG-CIIP).

La commission permanente CAI propose à la CLPO, après avoir consulté les partenaires concernés, principalement les associations professionnelles, dans les domaines où le nombre d'apprentis identifiés dans chaque canton n'est pas suffisant pour justifier l'ouverture d'une classe au moins, des solutions romandes visant à répartir ces populations aussi harmonieusement que possible dans les écoles professionnelles et les cours interentreprises à même de les accueillir. La commission CAI se préoccupe également de tous les aspects liés aux demandes d'autorisation et aux financements des formations du secondaire II et du tertiaire B.

La commission a siégé à trois reprises en 2014 : le 30 janvier, le 8 mai et le 3 septembre. Au cours de l'année, la commission a maintenu sa récolte d'informations auprès des cantons romands et a abordé les thèmes suivants :

- AES : suivi des travaux - libre circulation prévue par l'AES ;
- formations de rattrapage Art. 32 : financement dans le cadre de l'AEPr ;
- gestion des cas limites pour les formations hors canton ;
- facturation des apprentis Gestionnaires du commerce de détail (GCD) qui suivent les CGB à l'EPCL ;
- adaptation des formulaires de demande d'autorisation de suivre une formation hors canton de domicile AEPr et AESS ;
- établissement d'une liste des responsables cantonaux AEPr-AESS ;
- transmission intercantonale des données ;
- spécialisation des professions : il y a trop de professions spécifiques causant des blocages en fin d'apprentissage – la CLPO demande que cette problématique soit abordée en séance CSFP-SEFRI ;
- professions à petits effectifs ;
- création d'un groupe de travail pour les cours interentreprises (GT CIE) rattaché à la commission, chargé de (extrait du mandat) :
 - élaborer des directives communes sur la présentation des coûts ;
 - faire contrôler la présentation des coûts des CIE et l'éventuelle facturation d'un solde restant à la charge des entreprises formatrices en cas de nécessité ;
 - coordonner un suivi de la qualité des CIE ;
 - proposer la médiation dans les litiges et conflits éventuels ;
 - proposer le développement de la partie commune du logiciel ;
 - analyser l'opportunité de la création d'une plateforme CIE romande (Concepto) et de la reprise de la propriété du logiciel de la FONPRO au travers de la création d'une association ;
 - clarifier les normes de surveillance financière et de qualité des CIE [définir l'autorité responsable, préciser qui a le pouvoir et sanctionne en cas d'abus, élaborer une check-list pour le contrôle des prestataires (statut des prestataires)] ;
 - harmoniser la présentation des données et leur contrôle ;
 - échanger des bonnes pratiques ;
 - préavis pour la CLPO les mises en consultation pour les créations de fonds de branches ;
 - proposer une délimitation plus claire entre les fonds de branches et les fonds cantonaux ;

>>

Degré secondaire II

- simplifier et automatiser les processus administratifs en cohérence avec les solutions cantonales ;
- assurer la coordination avec la commission CSFP Finances.

Mutation : départ de Sophie Egger Genoud, remplacée par Harold Martin (GE).

Commission « Validation des acquis – VAE » devenue commission « Formation et qualification des adultes – FQA »

Présidence : Grégoire Evéquoz (GE). Secrétaire : Sylvette Deguin (SG-CIIP).

La commission VAE avait pour mandat de coordonner la mise en place en Suisse latine des procédures de validation des acquis (VAE) et d'assurer des liens étroits avec la Confédération, la CSFP et les organisations du monde du travail.

En septembre 2013, le président a proposé l'élargissement de la commission à la formation et à la qualification des adultes. En séance du 12 mars 2014, la commission VAE a discuté la révision de son mandat. Celui-ci a été approuvé par l'assemblée CLPO le 11 juin 2014.

La nouvelle commission FQA a pour but de développer la collaboration intercantonale dans le domaine de la formation et de la qualification des adultes.

Sur proposition de la CLOR (conférence latine de l'orientation), la commission FQA a décidé la création d'un groupe d'échanges sur les pratiques d'information et de conseil en matière de procédures de formation et de qualification des adultes (groupe d'échanges FQA).

Ce groupe a pour but d'assurer et de stimuler l'échange de bonnes pratiques entre les professionnels des OCOSP latins gérant les portails d'entrée consacrés à la formation et à la qualification des adultes de manière générale.

La commission a désigné un sous-groupe pour mener une réflexion sur les solutions de formation professionnelle pour adultes, hors apprentissage. La commission soutient en effet le lancement d'un projet dans ce domaine : élaborer pour une profession moyenne et en accord avec son Ortra une formation modulaire à l'intention des adultes. Plusieurs professions correspondent à ce critère et auraient des besoins en personnel qualifié.

Mutation : la représentation NE est vacante, Katia Sartori ayant été nommée, à compter du 1^{er} septembre, à la tête de l'Office des formations professionnelles et académiques.

Commission « Coopérations multilatérales et européennes »

Présidence : Grégoire Evéquoz (GE). Secrétaire : Jean-Pascal Mougin (SG-CIIP).

La commission a pour mandat d'assurer les relations et la coordination avec les organes de coopérations multilatérales ou européennes dans le domaine des formations professionnelle et générale ainsi que de la formation des adultes.

Elle s'est réunie le 3 avril. Deux représentants de Fondation.ch ont fourni des informations relatives aux programmes éducatifs européens auxquels la Suisse est associée (Erasmus+), aux conséquences sur ces programmes du vote populaire du 9 février 2014, au projet européen sur la formation professionnelle en alternance (Work-Based Learning) ainsi qu'au programme national Piaget. La commission a également mené une réflexion sur l'établissement d'un cahier des charges de coordinateur en matière de mobilité professionnelle, commun aux différents cantons. Par ailleurs, les membres de la commission et les deux représentants de Fondation.ch se sont longuement entretenus sur la nature des collaborations futures à instaurer entre Fondation.ch et la commission. Toutes les personnes présentes ont adhéré à l'idée que Fondation.ch devienne membre de la commission.

Le 26 août, O. Maradan, G. Evéquoz et J.-P. Mougin ont rencontré A. Becker, chef du domaine d'Erasmus+ à Fondation.ch. Ils ont convenu de proposer à l'assemblée CLPO que la Fondation.ch participe aux travaux en qualité d'experte permanente et s'en est suivie une proposition de modification du mandat, approuvée par l'assemblée le 17 septembre.

>>

Groupe de travail CIIP « Convention Mobilité »

Présidence: Jean-Luc Portmann (JU). Secrétaire: Jean-Pascal Mougin (SG-CIIP).

Institué le 23 mai 2013 à la demande de l'AP-CIIP, le groupe, représentatif des différents degrés scolaires, est chargé d'établir un état des lieux exhaustif de l'application de la Convention intercantonale CIIP du 20 mai 2005 réglant la fréquentation d'une école située dans un canton autre que celui de domicile dans l'Espace romand de la formation, et d'en dégager les avantages, les problèmes et les lacunes, en particulier sur le plan tarifaire.

Le groupe s'est réuni à deux reprises en 2014, le 4 septembre et le 7 novembre.

Il s'est, en particulier, attaché à recueillir et consolider dans un fichier unique les statistiques générales sur la fréquentation d'établissements extracantonaux en Suisse romande. Bien que globalement peu utilisée par rapport au flux général des élèves, il ressort en particulier que le recours à la Convention CIIP de 2005 a légèrement augmenté à chacune des trois dernières années scolaires, augmentation constatée aussi bien pour ce qui a trait à l'école obligatoire que pour ce qui concerne le secondaire II. Même si cela correspond à un faible pourcentage – moins de 20 % - du nombre total de fréquentations d'établissements extracantonaux en Suisse romande, le groupe en déduit la nécessité de maintenir cette Convention CIIP, sous une forme ou une autre.

Mutations: arrivée à la rentrée scolaire 2014 – 2015 de Marie-Christine Dorand (FR) et de Thierry Durand (GE) en remplacement resp. de Robert Zufferey (FR - départ à la retraite) et Sylvain Rudaz (GE).

Groupe de travail CSG – CLPO « Maturités spécialisées – MS »

Présidence: Olivier Tschopp (JU). Secrétaire: Jean-Pascal Mougin (SG-CIIP).

Ce groupe de travail (GT) est chargé d'une part d'accompagner et de suivre l'expérience pilote relative à la mise en œuvre du modèle romand de la Maturité spécialisée santé (MS Santé), d'autre part d'élargir la réflexion aux autres MS s'agissant d'éléments à harmoniser ou mutualiser.

Quatre séances ont été tenues durant l'année 2014, les 11 mars, 13 mai, 17 juin et 19 novembre.

Les trois premières séances ont principalement servi à affiner et consensualiser les éléments d'un rapport intermédiaire consacré à l'évaluation du modèle romand de la maturité spécialisée et des modules complémentaires. Dans l'intervalle, le Conseil de domaine des Hautes Écoles cantonales du domaine Santé HES-SO a été consulté à deux reprises, et le 11 juin, l'assemblée CLPO a convenu de remonter à l'AP-CIIP la partie du rapport mettant en exergue le fait que le modèle romand constitue un cursus cohérent et adapté aux objectifs de la MS Santé.

Le 18 septembre, l'AP-CIIP a constaté avec satisfaction les résultats positifs de l'analyse du modèle romand de MS Santé, et a communiqué ce bilan à la commission CDIP pour la reconnaissance des certificats des écoles de culture générale en vue d'une reconnaissance définitive. Elle a autorisé la poursuite du travail du GT jusqu'à la finalisation du rapport pour ce qui concerne le développement des recommandations complémentaires du GT, ainsi que les autres maturités spécialisées.

La dernière séance de l'année du GT a principalement servi à fixer les diverses étapes à respecter d'ici à la présentation du rapport final à l'AP-CIIP à l'automne 2015.

Groupe de travail « Maturité professionnelle – MP »

Présidence: Claude Pottier (VS). Secrétaire: Sylvette Deguin (SG-CIIP).

Pour mémoire, l'AP-CIIP avait accepté, le 8 mars 2013, l'objectif 2013-2015 présenté par la CLPO visant à élaborer un Plan d'études romand pour la maturité professionnelle (PER-MP), parfaitement cohérent avec la nouvelle ordonnance sur la maturité professionnelle fédérale et le plan d'études cadre pour la maturité professionnelle (PEC MP), puis à l'accompagner dans les trois-quatre années qui suivront son entrée en vigueur.

Le groupe s'est réuni à cinq reprises en 2014: les 6 février, 10 mars, 4 avril, 15 mai et 4 octobre. Il a supervisé tous les travaux relatifs au PER-MP.

>>

Degré secondaire II

Treize groupes de branches se sont réunis entre trois et cinq fois durant le 1er semestre pour rédiger la partie commune à toute la Romandie, dans le but d'harmoniser la qualité de l'enseignement en maturité professionnelle et de favoriser la mobilité et l'égalité des chances des apprentis romands, de manière à offrir une meilleure valorisation et visibilité de la maturité professionnelle à l'échelle régionale.

La direction régionale romande de l'Institut fédéral des hautes études en formation professionnelle (IFFP) a délégué un expert de la maturité professionnelle qui a supervisé la rédaction de la partie commune et a coordonné l'ensemble des travaux des groupes de branches, en s'assurant de la parfaite conformité du PER-MP avec le PEC MP et en harmonisant l'ensemble des documents finaux.

En guise de support du PER-MP, le GT MP a proposé une numérisation du PER-MP dans le but d'éviter de devoir imprimer un document de plus de 300 pages, considérant également le fait que la plupart des écoles professionnelles n'offrent généralement pas toutes les orientations et que cette numérisation facilitera la tâche des futurs utilisateurs, qu'ils soient enseignants, doyens ou directeurs, voire également patrons d'entreprises, formateurs, apprentis, parents d'apprentis... (cf. www.per-mp.ch).

Le contenu de la partie commune et le support ont été validés par la CLPO le 11 juin et adoptés officiellement par l'AP-CIIP le 18 septembre.

Il appartient aux écoles professionnelles et aux cantons de la Suisse romande d'accomplir les trois prochaines tâches inscrites à l'agenda, soit rédiger la partie spécifique école/canton du PER-MP, déposer un dossier de demande de reconnaissance à la commission fédérale de la maturité professionnelle, et introduire le PER-MP dès la rentrée scolaire 2015-2016 pour toutes les orientations. A l'échelle intercantonale, le GT MP va demeurer en étroit contact avec le terrain et identifier les modifications à apporter au PER-MP en vue de réaliser l'évaluation du PER-MP avec le concours des écoles et de l'expert IFFP.

Mutation : retrait de Pierre-Antoine Schorderet, second délégué vaudois du GT MP.

La CLPO**La CLPO**

En 2014, les membres CLPO se sont réunis à quatre reprises en assemblée plénière.

Présidence : Claude Pottier (VS).

Collaborateur scientifique : Jean-Pascal Mougin (SG-CIIP).

Mutation : aucune.

Degré secondaire II

Unité des moyens d'enseignement romands de la formation professionnelle, UMER-FP

Agissant dans le cadre d'un mandat de la Confédération en vue de fournir, aux prix les plus attractifs car subventionnés, des moyens d'enseignement dans les domaines de formations professionnelles à petits effectifs, l'UMER-FP constitue une entité spécifique, profitant de synergies et d'instruments communs avec l'UMER-SO. L'unité s'appuie essentiellement sur le travail d'une commission permanente instaurant le lien avec les conférences de directeurs des divers types d'écoles professionnelles intéressés, la CREME. Une structure spécifique, rattachée au dispositif, s'occupe des produits en langue italienne, le *Gruppo di Lingua Italiana per i Materiali d'Insegnamento* (GLIMI).

L'UMER-FP travaille avec de nombreuses associations et avec un partenaire technique pour la gestion des impressions et distributions. Son site Internet www.cataro.ch présente l'ensemble de ses productions et en permet la commande.

L'année 2014 a marqué la première phase du nouveau projet 2014-2017 avec le soutien du SEFRI. Elle aura notamment vu un changement à la tête de l'UMER-FP, au milieu de l'année.

Le développement des moyens d'enseignement se poursuit à satisfaction et contribue à étoffer le catalogue des professions couvertes par les ouvrages CREME. De même, le groupe de travail MENU (Moyens d'enseignement numériques) initié en 2013, à vu son mandat redéfini afin d'occuper un rôle fédérateur de mutualisation des expériences pilotes menées dans le domaine numérique au sein des écoles de la formation professionnelle.

Responsable de l'UMER-FP :	Sadri Shili.
Assistance aux projets :	Christine Furter. Daniel Forchelet (Groupe MENU).
Administration :	Christelle Tiberio.

Degré secondaire II

Commission romande d'évaluation des moyens d'enseignement, CREME



Sadri Shili, SG-CIIP
président CREME

MANDAT

La commission romande d'évaluation des moyens d'enseignement (CREME) est chargée de l'analyse des besoins, de la validation des projets et du développement des ressources didactiques et moyens d'enseignement pour la formation professionnelle.

La commission a apporté son soutien et sa contribution, au sens du mandat, à une série d'ouvrages de la formation professionnelle. Parmi ceux-ci :

Ouvrages

Artisanat	<i>L'art de la vente pour fleuriste</i> <i>Nomenclature des principaux tissus – Décorateur (-trice) d'intérieur et courtépointier (-tière) – 2^e année</i>
Automobile	<i>Etude de la couleur pour carrossiers-peintres (édition 2014)</i> <i>Connaissance des véhicules pour carrossiers-tôliers serruriers sur véhicules.</i> <i>Electricité et électronique 2014</i>
Bâtiments	<i>Maths appliquées aux métiers de la métallurgie (édité par la FET)</i> <i>Carreleurs – Calcul professionnel 2^e année</i>
Commerce	<i>Economie & Société – Introduction au droit</i> <i>Economie & Société – Volume 3</i> <i>Economie & Société – Volume 4 – Profil M – Finances et comptabilité</i> <i>Economie & Société – Volume 4 – Profil E + M</i> <i>Economie & Société – Volume 4 – Profil B</i>
Intendance	<i>Administration en français</i>
Terre et nature	<i>Professionnel/le du cheval – CFC 1^{ère} année</i>
Santé-Social	<i>Pathologie générale pour Assistant-e médical-e</i>
AFP	<i>Alpha+ 2^e année</i>

En chantier, prévu pour 2015 :

DSS4	<i>Alimentation et restauration</i> <i>Entretien du linge</i> <i>Wäscheversorgung</i> <i>Wohnen und reinigen</i>
-------------	---

>>

Degré secondaire II

Technique	<i>OMA 3</i>
Bâtiment	<i>Metalbau</i> <i>Connaissance des matériaux, maçons 2^e année</i> <i>Dessin professionnel, maçons 2^e année</i> <i>Technique de construction, maçon 2^e année</i> <i>Calcul professionnel pour carreleurs</i> <i>Dessin professionnel pour carreleurs</i>
Terre et Nature	<i>Art floral 2^e année</i> <i>Professionnel/le du cheval – CFC 2^e année</i> <i>Botanique</i>
Commerce	<i>Economie & Société – Volume 5 (deux ou trois volumes)</i> <i>Economie & Société – Volume 6 (deux ou trois volumes)</i> <i>Economie & Société – Volumes 1 à 4 (deuxièmes éditions mises à jour)</i>

Aujourd'hui, 18 délégués et collaborateurs suivent près de 30 projets en cours. Diverses collaborations sont entreprises pour 2015 afin de gagner en qualité et d'offrir d'avantage d'ouvrages adaptés existants et à moindre coûts. Le groupe pour la venue des nouveaux moyens d'enseignement numériques (*groupe MENU*) a été renouvelé et s'est vu confier un nouveau mandat, en collaboration avec le réseau latin, avec lequel d'étroites relations sont entretenues.

Collaborations

La collaboration et la communication interne au dispositif fonctionne pour le mieux entre FORMAPRO, le GLIMI et la CREME.

En outre, les synergies avec l'IFFP sont en constant développement, notamment dans les domaines de l'éthique et de la voie AFP.

L'ensemble de ces ouvrages est accessible sur le nouveau site www.cataropro.ch qui offre cinq accès :

Nouveau site
cataropro.ch

- grand public (avec les indications et prix pour tout un chacun);
- enseignant (nécessitant un mot de passe) avec des téléchargements possibles;
- économes (nécessitant un mot de passe) avec les prix « écoles »;
- libraire;
- formateur.

Ce site est en lien direct avec la base de données, il permet aux économes des établissements de formation professionnelle de passer leurs commandes on-line. Ces commandes sont ensuite envoyées par e-mail aux fournisseurs.

Des zones de téléchargements sont disponibles. Ainsi, la réactivité pour palier les diverses erreurs constatées est plus grande.

Données factuelles

La CREME

En 2014, la CREME s'est réunie quatre fois, les 13 mars, 23 mai, 12 septembre et 6 novembre.

Et le GREFP (*Groupe de travail des économes romand de la formation professionnelle*) 1 fois, le 28 novembre.

Le GREFP

*PÉDAGOGIE SPÉCIALISÉE**Point 3.4 du programme 2013-2015*

Conférence latine de la pédagogie spécialisée, CLPS



Serge Loutan
président de la CLPS

MANDAT

La Conférence de chefs de service et des responsables cantonaux est instituée, sous le nom de conférence latine de la pédagogie spécialisée (ci-après CLPS) et traite de l'ensemble des problématiques relevant de la pédagogie spécialisée pour les enfants et les jeunes de 0 à 20 ans. Ses travaux s'inscrivent dans l'une des priorités politiques du programme d'activité de la CIIP 2013-2015.

Suivi des travaux en lien avec l'accord intercantonal sur la collaboration dans le domaine de la pédagogie spécialisée

Thèmes traités

La CLPS assure le suivi de l'application de l'accord intercantonal du 25 octobre 2007 sur la collaboration dans le domaine de la pédagogie spécialisée entré en vigueur le 1^{er} janvier 2011. Les cantons travaillent à l'élaboration des concepts de pédagogie spécialisée, à la mise en œuvre de la procédure d'évaluation standardisée (PES) et à l'usage d'une terminologie commune concernant l'évaluation des besoins dans le cadre d'un groupe de travail intitulé *commission de suivi PES*. Elle tient à jour l'évolution des démarches législatives en publiant sur le site Internet de la CIIP un [tableau](#) de synthèse régulièrement actualisé.

Commission de suivi de la Procédure d'évaluation standardisée PES (ComPes):

La procédure d'évaluation standardisée 2014 (PES 2014) est l'un des trois Instruments de l'accord intercantonal dans le domaine de la pédagogie spécialisée du 25 octobre 2007. La PES permet aux services responsables de l'enseignement spécialisé de déterminer les besoins individuels des élèves dans le domaine de la pédagogie spécialisée, en vue de l'attribution des mesures renforcées:

- la commission accompagne l'implémentation de cette procédure dans les cantons latins signataires et fait état de l'avancement des travaux à la CLPS. En juin 2014, elle a remis un rapport et fait notamment part des difficultés rencontrées et de l'aménagement d'un outil informatique;
- la commission a aidé les membres de la CLPS à participer à la consultation des cantons ayant travaillé avec la première version du manuel PES datant de 2011 pour élaborer la deuxième version 2014, entrée en vigueur le 1^{er} janvier 2015. Ce travail collaboratif a permis à la CLPS de prendre une position commune au niveau national en tant qu'entité latine et mis en évidence l'importance d'associer les parents dès le début du processus d'attribution des mesures.

La commission PES s'est réunie à deux reprises, les 25 mars et 30 septembre; elle est présidée par Michel Délitroz, responsable de l'office de l'enseignement spécialisé du canton du Valais, son secrétariat est assuré par Marie-Paule Matthey, collaboratrice scientifique, au SG-CIIP.

>>

*Pédagogie spécialisée***Journée de réflexion 2014**

La journée de réflexion, intitulée *La pratique de l'école inclusive: le rôle des directions d'école*, a été organisée le 14 novembre 2014, à Y-Parc, Yverdon-les-Bains, en collaboration avec les associations faitières SER, AIDEP et CRoTCES, la commission ComFordif et les présidents des conférences latines de l'enseignement obligatoire (CLEO) et de l'enseignement postobligatoire (CLPO). Elle s'est déroulée en présence de Mme Anne-Catherine Lyon, présidente de la CIIP et conseillère d'État en charge de l'éducation dans le canton de Vaud. S'adressant aux directions d'écoles et aux cadres de l'enseignement, la journée a réuni autour d'une quinzaine d'intervenants, 160 personnes émanant de l'enseignement spécialisé, de l'enseignement ordinaire et de la formation. Trois conférenciers se sont succédés à la tribune. Il s'agit de M. Charles Gardou, professeur à l'Université Lyon-lumière, auteur, notamment en 2013, de *La société inclusive, parlons-en !* aux éditions ERES, M. Serge Ramel, professeur formateur et codirecteur du Laboratoire international sur l'inclusion scolaire (LISIS) et M. Frédéric Yvon, responsable du module Intégration au sein de la formation des responsables d'établissements scolaires (FORDIF), à l'Université de Genève. L'après-midi a été consacré à la présentation de projets d'établissement issus de l'enseignement obligatoire et postobligatoire et couvrant plusieurs cantons latins dont le Tessin. La rencontre a permis de développer une vision convergente sur les enjeux éthiques de l'objectif d'instauration d'une école inclusive au service d'une société inclusive, tout en confrontant cette vision avec des réalisations pratiques.

Collaboration avec les milieux de la formation du domaine pédago-thérapeutique

Dans la continuité de ses échanges avec les domaines de la pédagogie spécialisée tels que logopédie, psychomotricité, psychologie scolaire dans certains cantons, les membres du bureau de la CLPS ont rencontré les responsables de la formation en logopédie de l'Université de Genève le 26 juin 2014. La réunion a permis d'entamer une collaboration fructueuse entre la CLPS et l'Université de Genève. La rencontre s'est déroulée sous l'angle de l'échange d'informations et de définitions des besoins de l'école à l'égard des logopédistes. Ont été notamment évoqués différents modes d'interventions (individuel, en groupe ou en classe) et l'impact des interventions sur les résultats des élèves. En 2015, les membres du bureau de la CLPS rencontreront les membres de la direction de la formation en psychomotricité de la HES-SO de Genève et les responsables de la formation en logopédie de l'Université de Neuchâtel.

Moyens d'enseignement romands et enseignement spécialisé

La CLPS a mandaté un groupe de travail et de réflexions dont la mission est d'appuyer la CLPS et l'unité des moyens d'enseignement (UMER) dans la formulation des propositions d'adaptation graphique et pédagogique des moyens d'enseignement romands (MER). Le Groupe de travail a rédigé des recommandations graphiques pour l'édition des manuels scolaires en vue les rendre accessibles à tous les élèves, notamment ceux qui éprouvent des difficultés de lecture ou sont atteints dans leur capacité visuelle. Le but n'est pas de simplifier le lexique ou d'appauvrir les textes, mais de donner aux élèves des outils pour évoluer et comprendre la matière enseignée.

La CLPS étudie également la possibilité, dès 2015, d'une collaboration avec la cellule de coordination en informatique pédagogique spécialisée (cellCIPS) du canton de Vaud en vue du développement et de la diffusion d'outils informatiques au service de la pédagogie spécialisée, ainsi que sur la question de la numérisation des manuels scolaires.

Le groupe de travail des moyens d'enseignement dans le domaine de la pédagogie spécialisée s'est réuni à trois reprises, les 23 juin, 19 septembre et 19 décembre 2014.

Fiches d'information concernant les besoins éducatifs particuliers

La CLPS a mandaté, dès 2012, le Centre suisse de pédagogie spécialisée (CSPS) pour l'édition de fiches d'information concernant les grands types de handicap, publiables sur Internet et destinées aux enseignants. Chaque fiche comprend des informations scientifiques, les répercussions du handicap sur l'apprentissage et des propositions d'aménagement de l'apprentissage. A ce jour, le CSPS a édité une fiche concernant la surdité. Les fiches sont à disposition des services de l'enseignement spécialisé des cantons en vue d'être publiées sur leur site. Une version électronique est proposée aux cantons, qui peuvent ainsi les compléter d'informations spécifiques. Sont en préparation actuelle-

>>

Pédagogie spécialisée

ment les fiches sur les troubles du langage (dyslexie et dysorthographe) et les déficiences visuelles. Elles seront publiées durant le premier semestre 2015. Deux autres fiches sont déjà prévues, l'une concernant la dyspraxie et l'autre les troubles du spectre de l'autisme.

Observatoire des troubles du spectre de l'autisme (TSA)

Conformément au mandat qui lui a été donné, la CLPS conduit actuellement une *Observation des troubles du spectre de l'autisme*. D'une part, un travail d'inventaire est en cours visant à identifier les modes de prise en charge et de scolarisation dans les cantons. Un rapport devrait être finalisé au cours de l'année 2015. D'autre part, La CLPS assure une forme de veille scientifique en publiant, sur son site, des informations couvrant l'actualité des recherches sur les troubles du spectre de l'autisme.

Données factuelles et mutations

La CLPS

La conférence s'est réunie en plénière à 5 reprises, le jeudi 16 janvier à Lausanne, le vendredi 14 mars à Sion, le jeudi 3 juillet à Neuchâtel, le jeudi 11 septembre à Lausanne et le vendredi 5 décembre à Fribourg.

Présidence: Fouzia Rossier (FR), cheffe du service de l'enseignement spécialisé et des mesures d'aide (SESAM), jusqu'à l'été; Serge Loutan (VD), chef du service de l'enseignement spécialisé et de l'appui à la formation (SESAF), dès septembre.

Collaboratrice scientifique: Marie-Paule Matthey (SG-CIIP).

Secrétariat: Pascale Lamarre (SG-CIIP).

Bureau: Michel Délitroz, (VS), chef de l'office de l'enseignement spécialisé (OES), Andréa Fuchs (BE), collaboratrice scientifique à l'Office de l'enseignement préscolaire et obligatoire, du conseil et de l'orientation (OECO), section francophone.

Mutations:

- Francine Richon (BE) a fait valoir son droit à la retraite et a été remplacée par Andréa Fuchs;
- Marzio Broggi (TI) a fait valoir son droit à la retraite et a été remplacé par Massimo Scarpa;
- Fouzia Rossier (FR) a été remplacée par Herbert Wicht;
- Pierre-Yves Carnal a été remplacé par Philippe Willi (NE);
- Serge Riat (JU) a été nommé à d'autres fonctions, son remplaçant n'est pas connu au moment de l'établissement du rapport d'activités;
- Maurice Dandelot (GE) a fait valoir son droit à la retraite et a été remplacé par Philippe Thomas.

ORIENTATION PROFESSIONNELLE, UNIVERSITAIRE ET DE CARRIÈRE

Point 3.5 du programme 2013-2015

Conférence latine de l'orientation, CLOR



Christelle Comment
présidente de la CLOR

MANDAT

La conférence latine de l'orientation (CLOR) traite de l'ensemble des problématiques relevant de l'orientation professionnelle, universitaire et de carrière des élèves en âge de scolarité obligatoire ou post-obligatoire, des jeunes et des adultes.

Module d'analyse de la demande (ADOR)

Désireuse de tirer parti des avantages offerts par les nouvelles technologies, la CLOR lance en 2012 un projet visant à développer un *module d'analyse, en ligne, de la demande de consultation*. Cette analyse se déroule en préalable à une éventuelle première rencontre avec un conseiller/conseillère en orientation. Le projet est cofinancé par le fonds d'innovation CDIP-ASOSP du CSFO.

Durant l'année 2013, un groupe de projet de la CLOR a défini les dimensions permettant de qualifier chaque demande d'orientation, le processus automatisé d'acheminement de la demande en découlant, ainsi que l'interaction entre le site et les offices cantonaux.

Conformément à la planification, l'implémentation du module et les tests se sont déroulés durant l'année 2014 sous le contrôle de la CLOR. Lors de sa réunion du 1^{er} octobre, la CLOR donnait son feu vert au déploiement opérationnel du module d'analyse. Depuis, le service, destiné aux adultes et finalement baptisé ADOR pour *Analyse de la Demande d'Orientation*, est accessible directement sous www.ador-online.ch ou indirectement depuis les portails des Offices d'orientation cantonaux et depuis orientation.ch.

Formation des enseignant-e-s en information scolaire et professionnelle (ISP)

En 2008, jugeant excessif le volume de la formation prévue, la CLOR déplorait que la CDIP n'ait pas tenu compte des remarques romandes formulées lors de la consultation menée en 2007 sur le « profil de la formation complémentaire enseignant – formateur en information scolaire et professionnelle ». Elle a alors développé un « Concept latin de formation des spécialistes appelés à donner les cours de préparation de choix professionnels en classe ». Des quatre propositions émises fin 2011 par le groupe de travail dans son rapport final, seule celle concernant la formation des enseignants obtenait l'aval de la CLEO et de la CLOR. La CLOR a interpellé la CLFE dès sa création en automne 2012, dans le but d'établir un concept romand de formation des enseignants à l'ISP. En 2013, plusieurs contacts entre la CLFE, la CLOR, la CLEO et la CLPO ont permis de préciser la proposition de la CLOR, d'évaluer la pertinence dans le contexte global de la formation des enseignants ainsi que la position des conférences concernées.

Thèmes traités

>>

Orientation professionnelle, universitaire et de carrière

Début 2014, des représentants des 4 conférences citées ci-dessus ont évalué la pertinence d'une formation en ISP harmonisée au niveau romand. La CLFE, maintenant en charge du dossier, contactait la CLOR pour lui demander d'établir un concept pour la formation des enseignants à l'ISP au cours de leur cursus initial. La CLOR réaffirmera dans ce concept, qu'elle délivrera en 2015 à la CLFE, son attachement à la notion d'approche orientante.

Stages pratiques de formation des futurs conseillers en orientation

Après que la CLOR et l'Unil aient défini les principes et réglé l'opérationnalisation des stages de formation pratique en cours de master, les OCOSP romands ont accueilli les premiers stagiaires à la rentrée d'août 2013.

En 2014, la CLOR et l'Université de Lausanne en ont dressé un premier bilan. Alors que les trois parties (stagiaires, UNIL et CLOR) trouvent l'expérience positive et se déclarent satisfaites de la formule actuelle couvrant, au minimum 360 heures, la CLOR favorise toutefois l'organisation de stages se déroulant sur une année scolaire complète. Si les membres de la CLOR ont pu recruter 15 stagiaires à la rentrée 2013, seuls une douzaine de contrats de stage ont pu être conclus en 2014. Cette inflexion ne devrait être que passagère, le nombre d'étudiants nouvellement admis au master étant en forte augmentation.

Tests en ligne

Conformément à sa stratégie à long terme quant aux tests en ligne d'intérêts (Activ21) et d'aptitudes (BRTA) utilisés par les offices d'orientation en Suisse romande, la CLOR a poursuivi sa collaboration avec le CSFO. Ainsi, le CSFO assure, pour le compte de la CLOR, leur mise à disposition sur un unique portail, l'exploitation même étant assurée par une entreprise tierce.

La migration de la BRTA sur la plateforme nationale de tests impliquera une adaptation de la technologie et sera examinée en 2015. La CLOR gardera le contrôle de l'utilisation de la BRTA grâce à la participation des représentants des cantons latins dans les divers organes du CSFO.

Profil de compétences des documentalistes en orientation

Par l'intermédiaire d'un de ses membres et de plusieurs délégués des offices cantonaux, la CLOR a participé dès 2012 au projet de la CDOPU (Conférence suisse des directeurs de l'orientation professionnelle et universitaire) visant à établir un profil de compétences national pour les documentalistes en orientation. Sur la base de la définition du profil « I+D » achevé en 2013, le projet s'est terminé en 2014 par la publication des recommandations à l'intention des Offices d'orientation cantonaux quant au recrutement et au développement du personnel concerné.

Transitions

Chacun des offices d'orientation latins assure dans son canton la meilleure transition possible entre les niveaux de formation secondaire I, secondaire II et tertiaire ainsi que vers le monde professionnel. Les membres de la CLOR procèdent à des échanges réguliers d'informations et de bonnes pratiques sur des projets tels que, par exemple, le case management. Par ailleurs, la création et l'exploitation commune de la BRTA (voir plus haut) contribuent à la consolidation du choix des élèves lors de la transition I et le service ADOR (voir plus haut), également créé par la CLOR, permet de mieux cerner les besoins des jeunes adultes lors de la transition II.

Groupe d'échanges sur la formation et la qualification des adultes (FQA)

Les portails cantonaux d'information et de conseil pour la validation des acquis d'expérience des adultes étant gérés localement, la CLOR a mis en place en 2014 un groupe d'échanges et d'intervision, réunissant des praticiens latins, afin de mutualiser l'information et les bonnes pratiques des acteurs du terrain. La CLOR a élargi le champ d'activité initial de ce groupe d'échanges à l'ensemble de la problématique de la formation et de la qualification des adultes (FQA). Institutionnellement rattaché à la commission FQA de la CLPO, le groupe est actif depuis fin 2014.

>>

*Orientation professionnelle, universitaire et de carrière***Données factuelles et mutations****La CLOR**

La conférence s'est réunie à cinq reprises durant l'année 2014, soit les 29 janvier (Berne), 2 avril (Genève), 3 et 4 juin (Moutier), 1^{er} octobre (Neuchâtel) et 5 décembre (Fribourg).

Présidence: Christelle Comment (BE).

Vice-présidence: Jean-Marie Fragnière (NE).

Collaborateur scientifique: Daniel Forchelet (SG-CIIP).

Mutation en 2014: Jean-Marie Fragnière (NE) quitte la CLOR au 31.12.2014.

FORMATION DES ENSEIGNANTS ET DES CADRES

Point 3.6 du programme 2013-2015

Conférence latine de la formation des enseignants et des cadres, CLFE

Frédéric Wittwer
président de la CLFE

MANDAT

La Conférence latine de la formation des enseignants et des cadres (ci-après CLFE) traite de l'ensemble des problématiques relevant de ce domaine, dont l'exigence de coordination est inscrite dans la Convention scolaire romande, pour les divers degrés d'enseignement. La CLFE est constituée par des chefs des services/directeurs généraux de l'enseignement et par les recteurs ou directeurs des instituts de formation d'enseignants: HEP-VD, HEP-BEJUNE, HEP-Fribourg, HEP-VS, Dipartimento Formazione e Apprendimento – DIFA / SUPSI, Centre de formation et de recherche francophone pour la formation des enseignants-es du secondaire I et II de l'Université de Fribourg – CERF, l'Institut universitaire de la formation des enseignants de l'Université de Genève – IUFE et l'Institut fédéral des hautes études en formation professionnelle (IFFP).

Offre de formation et gestion des flux d'étudiants dans l'espace romand et au Tessin

Thèmes traités

Afin de disposer d'une vision générale, fiable et lisible, de l'Espace romand de la formation des enseignants pour la scolarité obligatoire, la pédagogie spécialisée et le secondaire II, le conseil académique des Hautes écoles romandes de formation des enseignants (CAHR) est mandaté par la CLFE pour actualiser chaque année, depuis 2013, les données relatives aux offres et contenus de la formation initiale des enseignants, aux effectifs dans les différentes filières et à l'évolution des flux. Ces informations et données sont publiées dans le rapport *Documents informatifs et indicateurs de l'espace romand de la formation* de l'IRDP, destiné notamment à la commission interparlementaire romande (CIP-CSR) qui manifeste un intérêt particulier aux enjeux liés à la formation des enseignants. Par ailleurs, les échanges au sein de la CLFE intègrent la nécessité d'assurer à la fois une relève de qualité et une plus grande mobilité des enseignants dans un contexte en forte évolution.

Dans cette perspective, la CLFE a ainsi pris connaissance et analysé avec attention le chapitre du *Rapport 2014 sur l'éducation en Suisse* et prévoit de collaborer plus étroitement avec le Centre Suisse de coordination pour la recherche en éducation (CSRE), afin de partager à l'échelle régionale les enjeux, les analyses et les instruments de prévisions mais aussi les modalités de recueil de données, en vue d'améliorer la connaissance sur les questions liées aux besoins futurs des DIP cantonaux en matière de relève et de mettre en place de façon anticipée des stratégies adaptées et des mesures concrètes.

Coordination de la validation des acquis d'expériences (VAE) et de l'admission de candidats sur dossier (ASD)

En référence aux règlements de reconnaissance des diplômes des Hautes Écoles pour les enseignants des degrés préscolaire, primaire et secondaire I, modifiés en juin 2012, le CAHR, soutenu par la CLFE,

>>

Formation des enseignants et des cadres

a rédigé deux directives communes aux HEP et instituts de formation romands: la directive portant sur la validation des acquis de l'expérience (VAE) aux degrés primaire et secondaire I et la directive portant sur l'admission sur dossier (ASD) au niveau primaire uniquement. Ces procédures communes traduisent la volonté de coopération et d'harmonisation visant aussi bien la mise en commun des ressources, que le développement d'exigences coordonnées pour assurer le recrutement des enseignants dans une optique d'équité. Un bilan concernant l'application de ces procédures est réalisé régulièrement.

Examen de la situation de l'emploi à court et à moyen termes

La CLFE examine régulièrement la situation et l'évolution de l'emploi dans l'enseignement. Ses travaux l'amènent à constater que la situation est ponctuellement critique dans les cantons, notamment dans l'enseignement spécialisé. Cependant, tous les postes ont été repourvus avec des enseignants qualifiés, ou en voie de l'être, et les instituts de formation assurent globalement la relève à condition de maintenir, voire d'augmenter le nombre d'étudiants à former durant les prochaines années. La question des modalités de régulation et de sélection des candidats sera approfondie en 2015.

Coordination de la formation, en référence à la CSR

- La CLFE poursuit sa collaboration avec la Conférence latine de la **pédagogie spécialisée** (CLPS) dans le but de mieux répondre aux besoins liés à la scolarisation des élèves ayant des besoins éducatifs particuliers notamment dans la formation initiale des degrés primaire et secondaire I. Par leurs travaux, en lien avec ceux de la CDIP, la CLFE et la CLPS participeront aux nécessaires ajustements de l'offre de formation dans ce domaine afin de préparer les enseignants de l'école régulière à accueillir ces élèves, à soutenir leur intégration et leur progression.
- En 2014, la CLFE a décidé d'accorder à la thématique de l'**information scolaire et professionnelle (ISP)** une priorité pour la formation des futurs enseignants des degrés secondaires I et II, en lien avec la formation générale du PER, avec les objectifs nationaux sur la transition au degré secondaire II et les recommandations de la CDIP. Dans cette optique, la CLFE a sollicité la conférence latine de l'orientation scolaire et professionnelle (CLOR) afin que des propositions concrètes puissent permettre aux instituts de formation d'intégrer plus systématiquement dans la formation initiale, en tenant compte de leur spécificité, la dimension relevant de processus d'orientation des élèves et d'éducation aux choix. Il s'agit, en substance, de promouvoir l'approche et la connaissance par les enseignants des enjeux de l'ISP au sein de la formation de base et de la formation continue, tout en renforçant la collaboration entre instituts de formation, offices d'orientation et monde du travail. La concrétisation est prévue en 2015.

Formation complémentaire et formation continue dans le domaine des moyens d'enseignement romands (MER)

En référence à l'article 13 de la Convention scolaire romande (CSR) portant sur la coordination dans le domaine de la formation continue des enseignants, la CLFE a notamment pris connaissance du mémorandum réalisé par le SG de la CDIP avec la COHEP du 27 mai 2014. Ce dernier présente un état des lieux des *Formations complémentaires et formations continues certifiées pour les enseignantes et enseignants* présentés lors de la conférence suisse des secrétaires généraux. Elle a décidé de poursuivre et d'intensifier la collaboration entre hautes écoles et avec les services d'enseignement des cantons. La CLFE prévoit d'établir des échanges directs et réguliers avec la conférence latine de l'enseignement obligatoire (CLEO), afin d'identifier en commun les besoins à venir dans le contexte de l'implémentation du PER et des nouveaux moyens d'enseignement.

Mise en œuvre de la LEHE – Swissuniversities

La CLFE a pris connaissance des enjeux et des travaux liés à la mise en œuvre de la Loi fédérale sur l'encouragement des hautes écoles et la coordination dans le domaine suisse des hautes écoles (LEHE - entrée en vigueur le 1er janvier 2015), et de la création de Swissuniversities qui est la fusion des trois anciennes Conférences des recteurs, la CRUS, la KFH et la COHEP. La CLFE a notamment suivi les démarches en vue de l'accréditation institutionnelle des Hautes écoles par le biais des membres délégués dans les instances nationales.

>>

Formation des directions d'institution de formation FORDIF

La CLFE supervise les travaux de la Commission de coordination et de surveillance du mandat de formation des directeurs et directrices d'institutions de formation (FORDIF). En 2014, elle a appuyé la commission FORDIF pour la mise en œuvre d'une enquête portant sur l'impact de la formation des cadres scolaires sur leurs pratiques, en bénéficiant de la collaboration de l'IRDP. En vue de préparer la rentrée des sessions de formation, la CLFE a délégué à la commission la responsabilité d'établir directement et de maintenir les liens avec les répondants cantonaux.

Données factuelles et mutations

La CLFE

La conférence s'est réunie à 4 reprises en 2014, les 7 janvier, 11 mars, 5 juin et 2 octobre.

Présidence: Pascale Marro, rectrice de la HEP-FR.

Collaboratrice scientifique: Marie-Paule Matthey (SG-CIIP).

Secrétariat: Pascale Lamarre (SG-CIIP).

Mutations: Jean-Pierre Faivre, recteur de la HEP-BEJUNE et Bernard Schneuwly, directeur de l'IUFE (GE), jusqu'en juin; Philipe Willi, chef de l'office des hautes écoles et de la recherche (NE), jusqu'en septembre.

Alberto Piatti, responsable de l'enseignement de l'école secondaire, au sein du département de la formation et de l'apprentissage et par ailleurs responsable de formation au sein de la DIFA / SUPSI du Tessin remplace Michele Mainardi, recteur de la HEP du Tessin.

Trois nouveaux membres ont rejoint la CLFE:

- Isabelle Mili, nouvelle directrice de l'Institut universitaire de formation des enseignants (IUFE, GE);
- Richard-Emmanuel Eastes, nouveau recteur de la HEP-BEJUNE;
- Thierry Clément, chef d'office des Hautes écoles et de la recherche, DEF (NE).

Dispositif de formation en direction d'institutions de formation, FORDIF



Hugo Stern
président de la commission CIIP-FORDIF

EXTRAIT DU MANDAT DE LA CLFE

La CLFE est plus particulièrement chargée, en étroite collaboration avec le Secrétariat général, des missions suivantes :

f) elle détermine les besoins dans le domaine de la formation des cadres, assure les contacts avec les prestataires éventuels et supervise la gestion des offres contractualisées (FORDIF) ;

Les travaux de la commission CIIP-FORDIF ont porté, en 2014, sur :

- La réorganisation des responsabilités et des tâches. La CLFE a délégué à la commission la responsabilité d'établir directement et de maintenir les liens avec les répondants cantonaux, en vue de planifier le début des nouvelles volées.
- La mise en œuvre d'une enquête portant sur l'impact de la formation des cadres scolaires sur leurs pratiques, en bénéficiant de la collaboration de l'IRD.
- La collaboration avec la Conférence latine de la pédagogie spécialisée (CLPS) pour l'organisation de sa journée de réflexion 2014 intitulée *La pratique de l'école inclusive: le rôle des directions d'établissement scolaire*. A cette occasion, les présidents de la CLEO et de la CLPO ont apporté leur concours pour la définition de la thématique de la journée. Les représentants de la CROTCE et de l'AIDEP au sein de la commission ont également mandaté deux de leurs membres pour animer les ateliers. Quant à Frédéric Yvon, professeur à l'Université de Genève, il a participé à la réussite de cette journée à double titre, en tant que co-animateur de la journée et en qualité de conférencier. Il s'est exprimé sur la multiplicité des rôles du directeur d'école dans l'optique d'une école inclusive, notamment en tant que leader des projets et gestionnaire des ressources. Le groupe intercantonal qui a œuvré à la réussite de la journée s'est retrouvé le 31 octobre 2014 autour de M. Serge Loutan, président de la CLPS, pour élaborer collectivement le protocole de la journée et les liens avec les conférenciers.
- Les membres de la commission évoquent également régulièrement les questions centrales à aborder dans la formation des directeurs et des cadres scolaires en fonction des besoins dans les cantons, en rappelant que le CAS à 15 ECTS est reconnu par la CDIP depuis le 9 avril 2013.
- La commission évoque aussi la pertinence de développer la formation continue des cadres et directeurs d'institution.

Il propose trois niveaux de formation, correspondant à trois certifications consécutives et distinctes :

- un *Certificate of Advanced Studies* (CAS 15 crédits ECTS) en administration et gestion d'institutions de formation ;
- un *Diploma of Advanced Studies* (DAS 15 crédits ECTS) en gestion et direction d'institutions de formation ;

Travaux

Formation

>>

Formation des enseignants et des cadres

- un *Master of Advanced Studies* (MAS 30 crédits ECST) en direction d'institutions de formation et politique de l'éducation.

A la fin 2014, 474 personnes étaient diplômées au niveau du CAS, ainsi que 58 au niveau du DAS. Le rapport annuel d'activités de la FORDIF disponible sur le site www.fordif.ch donne des informations complémentaires. En janvier 2015, la FORDIF diplômera 61 nouvelles personnes pour le niveau CAS, dont 2 personnes qui font partie de la volée d'études 2012-2013. Les titres ont été décernés à Lausanne en présence de Mme Anne-Catherine Lyon, présidente de la CIIP.

A l'heure actuelle, il y a également 58 étudiants qui suivent la filière CAS 2014-15 et 48 étudiants dans la volée CAS 15-16 et 10 qui suivent un complément pour l'obtention d'un CAS.

La formation DAS est suivie par 11 étudiants pour la volée 13-15. Les inscriptions sont ouvertes jusqu'au 31 août 2015 pour l'ouverture d'une nouvelle cohorte durant l'année 2015-16. Les prochains diplômés DAS le seront donc en 2016.

Données factuelles et mutations**La FORDIF**

La commission CIIP FORDIF s'est réunie à deux reprises les 30 avril et 4 novembre.

Présidence : Hugo Stern, chef du service de l'enseignement obligatoire de langue française (FR).

Collaboratrice scientifique : Marie-Paule Matthey (SG-CIIP).

Secrétariat : Pascale Lamarre (SG-CIIP).

Mutations : dès janvier, Alexandre Etienne, directeur régional de l'IFFP Lausanne, a été remplacé par David Perrenoud, maître d'enseignement à l'IFFP ; Jean-Pierre Cattin, appelé à d'autres fonctions, a quitté en octobre.

MÉDIAS, IMAGES ET TECHNOLOGIES DE L'INFORMATION ET DE LA COMMUNICATION, MITIC

Point 3.7 du programme 2013-2015

Site e-media et collaborations interinstitutionnelles

En 2014, l'unité « Médias » du SG-CIIP a notamment :

Thèmes traités

- organisé la 11^e Semaine des médias à l'école en Suisse romande (31 mars-4 avril), voir texte distinct ;
- assumé la responsabilité éditoriale et la gestion du site d'éducation aux médias www.e-media.ch, en poursuivant la production et la mise en ligne de ressources pédagogiques recommandées et en diffusant sept infolettres à 2000 abonnés ;
- renforcé la collaboration avec RTSdecouverte.ch, en vue de la valorisation de contenus audiovisuels au service des disciplines scolaires ;
- participé à la préparation et à la promotion des séries TV *La Semaine des médias* et *Lire Délire* en collaboration avec la Radio Télévision Suisse ; réuni trois fois le groupe de liaison chargé de promouvoir les interactions avec la RTS ;
- mis en œuvre le mandat de prestations confié par la section cinéma de l'Office fédéral de la culture (OFC), pour la période 2013-2015, en faveur de son projet de promotion de la culture cinématographique auprès des enfants et des jeunes ;
- lancé avec l'éditeur LEP la refonte complète de la brochure *Ouvrir mon quotidien* destinée aux élèves, pour tenir compte des nouveaux usages en presse écrite ; cette brochure s'appellera désormais *La presse et l'actualité* ;
- mis en ligne un dossier pédagogique lié à l'émission *Histoire vivante* et réalisé en partenariat avec Alliance Sud et éducation21 ;
- pris part aux activités du réseau Cinééducation.ch, produit les fiches pédagogiques liées aux projections scolaires du Festival de Fribourg, de Visions du réel à Nyon, de *Delémont - Hollywood* et du festival *Filmar en América Latina* ;
- assuré l'accompagnement pédagogique de projections scolaires organisées par *Visions du réel* et la Cinémathèque suisse (deux films, présentés pendant une semaine chacun) ; mis sur pied un atelier consacré à la critique de cinéma au festival Castellinaria (Bellinzona) ;
- sélectionné chaque semaine des émissions TV recommandées à l'intention des centres de documentation cantonaux et des médiathèques romandes ;
- produit des catalogues thématiques de ressources audiovisuelles destinés à être insérés dans la plateforme électronique du Plan d'études romand ;
- participé aux séances du groupe de pilotage du Programme national de promotion des compétences médiatiques *Jeunes et médias* et présenté la Semaine des médias à l'école en Suisse romande dans ce cadre ; pris part aux séances du comité de visionnage de *Films pour un seul monde* (éducation21) ;
- mis sur pied une conférence sur le thème des réseaux sociaux à la HEP-VD et une journée de formation continue, à l'intention des enseignants, lors du festival *Visions du réel* ;
- animé deux ateliers de formation continue dans le cadre de la HEP-BEJUNE et démontré l'intérêt pédagogique de Twitter lors de la journée *Les jeunes et les écrans* organisée à Neuchâtel le 5 novembre 2014 ;
- pris part aux travaux du groupe de pilotage de *Reflex*, 1^{er} festival romand du cinéma des écoles et de la jeunesse ; pris part au jury du Festival de l'Ultracourt, mis sur pied par le Centre MITIC interjurassien.

Unité Médias : Christian Georges et Jacques Déboeuf, collaborateurs scientifiques (SG-CIIP).

L'Unité

Secrétariat : Pascale Lamarre (SG-CIIP).

Collaboration d'une vingtaine de rédacteurs-pigistes externes.

MITIC

Semaine des médias à l'école

11^e Semaine des médias à l'école en Suisse romande (31 mars - 4 avril 2014)

Avec près de 600 classes officiellement inscrites, la 11^e édition de la *Semaine des médias à l'école* a enregistré une très belle participation. Près de 13'000 enfants, adolescents et étudiants ont été touchés par cette action. Les objectifs MITIC s'inscriront dans de la Formation générale du Plan d'études romand. La manifestation était mise sur pied par l'unité « Médias » du SG-CIIP, en collaboration avec la Commission d'éducation aux médias et aux technologies dans l'enseignement (COMETE).

En chiffres :

- Classes inscrites en 2014

Cantons	Cycle 1 (1-4 ^e)	Cycle 2 (5-8 ^e)	Cycle 3 (9-11 ^e)	Secondaire II	Total
BE	1	13	1	0	15
FR	3	8	38	1	50
GE	3	31	25	14	73
JU	17	28	19	0	64
NE	16	36	65	4	121
VD	27	73	108	12	220
VS	9	16	25	5	55
Total	76	205	281	36	598

- 2 agences de presse (ATS et KEYSTONE), 32 médias de presse écrite, 6 chaînes de radio et 5 chaînes de télévision ont été médias partenaires.
- 1 site Internet spécifique (www.semainedesmedias.ch) et 1 fil Twitter (@SemainemediasCH) ont permis aux enseignants de mieux connaître les buts de la manifestation et l'ensemble des prestations proposées, de télécharger les activités suggérées, de commander du matériel pédagogique, solliciter une rencontre avec un professionnel des médias ou la visite d'un média, annoncer la participation de sa classe.
- 9'000 visiteurs uniques ont été comptabilisés sur les sites www.e-media.ch et www.semainedesmedias.ch de janvier à mi-avril (70'000 pages vues). Toutefois, une large proportion d'enseignants vient puiser des ressources en éducation aux médias sans prendre la peine de remplir le formulaire d'inscription en ligne.
- 50 activités spécifiques ont été proposées aux classes, dont 11 inédites. Présentées dans des fiches pédagogiques en accès libre, elles étaient calibrées en fonction de l'âge des élèves (13 propositions d'activités au cycle 1, 29 au cycle 2, 38 au cycle 3, 33 au Secondaire II).
- 2'120 exemplaires de la brochure *Ouvrir mon quotidien* ont été commandés par les enseignants, de même que 654 DVD comportant des émissions de télévision utilisables en classe.
- Près de 10'000 exemplaires de journaux ont été distribués gratuitement aux classes inscrites à la *Semaine des médias à l'école*, grâce à la générosité des éditeurs partenaires.
- 5 épisodes d'une série spéciale consacrée à l'image et à ses manipulations ont été produits et diffusés sur RTS Deux à l'intention des 8-12 ans (à voir sur : <http://www.semainedesmedias.tv>). La RTS a également proposé aux classes 10 ateliers pratiques dans ses studios de Genève et Lausanne.
- Plus d'une centaine de classes ont saisi l'occasion de visiter des médias ou de rencontrer des professionnels des médias.
- 26 projets ont été soumis au concours de *Unes* et 19 au concours de *flashes radio*.
- 35 enseignants ont pris part à la conférence organisée avec Claire Balley, docteur en sociologie de la communication et des médias, le 13 mars 2014 à la HEP-VD, sur le thème : *Comment être « publiquement intime » ? Comprendre les usages juvéniles des médias sociaux*.

Responsable : Christian Georges (SG-CIIP).

MITIC

Commission des médias et des technologies dans l'éducation, COMETE



Nicolas Martignoni
président de la COMETE

MANDAT

La commission d'éducation aux médias et aux technologies dans l'enseignement (COMETE) est chargée de promouvoir et de soutenir, par des mesures appropriées et des actions et collaborations coordonnées, l'éducation aux médias dans l'Espace romand de la formation. Elle conseille les organes de la CIIP pour la définition et l'analyse des besoins relevant de l'éducation aux médias et de l'usage des MITIC dans l'enseignement, y compris pour ce qui relève de la formation des enseignants et de la prévention des abus. Elle constitue le groupe d'appui spécifique de la commission pédagogique (COPED) pour les questions liées aux MITIC et aux objectifs et éléments correspondants dans le PER.

Dans le domaine des MITIC, les écoles reçoivent une multitude d'offres de tiers, autoproclamées « compatibles avec le PER ». Après avoir systématisé des critères descriptifs pour celles-ci, la COMETE a mis au point un formulaire d'aide à la décision. Destiné à être rempli en ligne, ce formulaire vise à permettre aux cantons et aux directions d'établissement de statuer sur chaque offre. Le cadre général de la démarche a été précisé dans un mode d'emploi et le secrétariat général de la CIIP invité à mettre le dispositif en œuvre.

En matière de ressources électroniques d'enseignement et d'apprentissage (RéEA), la COMETE a recommandé au SG-CIIP une approche calquée sur les principes de la Bibliothèque scolaire numérique (BSN). Si des RéEA doivent être incluses sur la plateforme électronique du PER, mieux vaut qu'elles figurent en nombre limité (pour privilégier la qualité) et qu'elles soient cataloguées avec des notices respectant la norme LOM-CH.

S'agissant des moyens d'enseignement romands (MER), et à la lumière de deux cas précis, la COMETE demande que la composante MITIC soit intégrée en amont de chaque projet éditorial.

Coordination des projets MITIC des cantons: depuis avril 2014, une liste de diffusion est mise à disposition des membres de la COMETE. Cet outil permet au SG-CIIP de compiler dans un tableau les annonces de projets, susceptibles de faire l'objet d'une coopération intercantonale, répartis en cinq types (intention, conception, début de réalisation, en cours de réalisation, achevé).

Offres de tiers aux écoles en matière MITIC: un formulaire standard d'aide à la décision est désormais à disposition.

Semaine des médias à l'école: la COMETE a défini le thème et les orientations de cette manifestation dont elle assure la promotion dans les cantons, via ses membres. La 11^e édition a enregistré une participation réjouissante, avec près de 13'000 élèves (environ 600 classes inscrites). La commission a défini les contours de l'édition 2015 et arrêté les dates des éditions 2016-2018.

RomandTIC: les membres de la COMETE se sont associés à ceux de la CORENE pour définir les orientations de la quatrième journée intercantonale d'intégration des MITIC dans la pédagogie, programmée pour fin 2015.

DVD Courts d'école: les représentants cantonaux de la COMETE ont assuré la diffusion de cette ressource en éducation aux médias dans les médiathèques scolaires.

Thèmes traités

Résultats

>>

Données factuelles et mutations

La COMETE

La COMETE a tenu trois séances plénières en 2014, les 19 mars, 25 juin et 17 septembre, et une séance commune avec la CORENE le 3 décembre.

Présidence: Nicolas Martignoni (FR).

Collaborateur scientifique: Christian Georges (SG-CIIP).

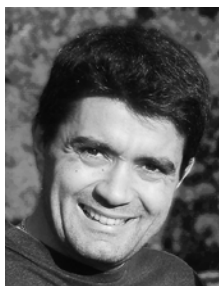
Secrétariat: Pascale Lamarre (SG-CIIP).

Mutations:

- Cyril Muser a remplacé Nicolas Ryser comme représentant du canton de Vaud;
- Luca Confortola a remplacé Marie-Hélène Papilloud comme représentant du canton du Valais;
- Corinne Ramillon (HEP-VS) a remplacé Stefan Wyer comme représentante du secteur de la formation des enseignants;
- Melina Schüttel-Beuchat a remplacé Patrick Johnner comme représentante du GROCEDOP.

MITIC

Commission des ressources numériques pour l'enseignement, CORENE



Cyril Jeanbourquin
président de la CORENE

MANDAT

La commission des ressources numériques pour l'enseignement (ci-après CORENE) est instituée en qualité d'instrument de réflexion et de conseil pour la CIIP dans le domaine des ressources électroniques d'enseignement et d'apprentissage (RéEA), des bibliothèques numériques, des plateformes et portails éducatifs, ainsi que des innovations technologiques adaptées à l'enseignement. Elle est chargée d'assurer la veille technologique, de coordonner les travaux intercantonaux de compatibilité technique en la matière et de proposer des conditions cadre pour la mise à disposition de RéEA dans l'Espace romand de la formation.

Durant les séances 2014, conformément à son programme d'activités, la CORENE, s'est plus particulièrement penchée sur les points suivants :

- **Identification numérique** : la CORENE a rédigé à l'intention des organes décisionnels de la CIIP le rapport *Accès aux ressources numériques : identification, authentification et navigation entre les plateformes et les portails officiels : recommandations de la CORENE* confirmant l'importance d'un accès individualisé, simple, efficace et sécurisé aux divers portails et plateformes pédagogiques existantes. Elle se réjouit de la décision de la CDIP qui a mandaté educa pour mettre en place une fédération d'identités au niveau national pour 2015.
- **Référencement et catalogage des Ressources électroniques d'enseignement et d'apprentissage (RéEA)** : la CORENE a collaboré avec educa aux travaux de mise en place et d'intégration de la norme LOM-CH. Depuis août 2014, tous les éléments nécessaires au catalogage dans la Bibliothèque scolaire numérique sont opérationnels. La CORENE recommande dès lors à tous les cantons et organes concernés de déposer les notices de leurs ressources dans la BSN.
- La CORENE a délégué deux de ses membres dans les groupes de validation pour les futurs moyens d'enseignement en *Géographie 9-11* et *Histoire 9-11*.
- La CORENE a délégué deux de ses membres au sein du groupe de travail *Concept de mise en œuvre des MITIC conformément au PER*.

Thèmes traités

Données factuelles

La COMETE a tenu trois séances plénières en 2014, les 12 mars, 11 juin et 3 septembre.

Une séance réunissant COMETE et CORENE s'est tenue le 3 décembre.

Présidence : Cyril Jeanbourquin (JU).

Collaborateur scientifique : Roberto Stocco (SG-CIIP).

Secrétariat : Angélique Schriber, puis Karin Seiler (SG-CIIP).

La CORENE

POLITIQUE DES LANGUES

Point 3.8 du programme 2013-2015

Délégation à la langue française, DLF



François Grin
président de la DLF

Mandat

La Délégation à la langue française (DLF) remplit plusieurs mandats en rapport avec la langue française. Au plan international, elle représente la Suisse en diverses occasions, et au sein du réseau francophone OPALE. Celui-ci réunit les organismes de politique et d'aménagement linguistiques des pays francophones du Nord (Communauté française de Belgique, France, Québec, Suisse; www.reseau-francophone-opale.org). Au plan national, la DLF collabore avec les autres organismes qui s'occupent de questions linguistiques et coordonne l'organisation annuelle de la SLFF. Par ailleurs, elle formule des avis sur l'enseignement des langues et sur la politique linguistique et effectue des études sur les usages du français en Suisse.

Semaine de la langue française et de la francophonie (SLFF), 14-23 mars 2014

SLFF

Avec son slogan *Langue en folies*, la 19^e édition de la SLFF s'est voulue une invitation à fêter follement la langue française, sous le parrainage de l'humoriste Carlos Henriquez, Suisse romande aux origines multiples. Toujours en développement, la SLFF 2014 a nettement dépassé la centaine de manifestations (réparties sur 26 villes dans 13 cantons). Cette richesse est le résultat de nombreux partenariats développés au cours des années : ce sont aujourd'hui plus de 120 partenaires, politiques et culturels, qui participent à la SLFF d'une manière ou d'une autre.

Afin de concrétiser son intention de s'adresser également aux Suisses pour lesquels le français est une langue seconde, la SLFF a à nouveau organisé sa soirée d'inauguration à Berne, dans la salle de concert de la Turnhalle. L'événement a d'abord rassemblé les partenaires officiels pour un temps de discours et d'agapes, et s'est ensuite ouvert au public à l'occasion d'un concert de la chanteuse ivoirienne Dobet Gnahoré, qui a rencontré un grand succès.

La SLFF ne cesse de développer son offre pédagogique, de manière à s'insérer plus étroitement dans le cadre des missions de la CIIP auprès des écoles. Ainsi, comme chaque année, le jeu-concours a été diffusé auprès des classes de la 6th à la 11th par les services cantonaux. En Suisse alémanique, l'annonce a été relayée auprès des classes du secondaire II par le biais de la Conférence suisse des directeurs cantonaux de l'instruction publique (CDIP). La SLFF a également poursuivi son programme d'animations dans les écoles. Cette année, ce sont 58 classes qui ont profité d'une activité liée à la thématique *Langue en folies*. Dans huit cantons, tant francophones que germanophones et italo-phones, des animateurs professionnels sont venus présenter une activité théâtrale participative, liée à la langue française. À l'initiative de partenaires en Suisse alémanique, la SLFF a par ailleurs pu inclure des projections de films et des rencontres avec le réalisateur Lionel Baier, ainsi que des ateliers de contes, et ce dans un contexte de classes germanophones.

>>

Politique des langues

Journée d'étude *La langue en folie: des textos aux jeux littéraires*, Musée d'ethnographie de Neuchâtel (MEN), 15 mars 2014

Activités DLF

Suite au succès de la journée d'étude proposée lors de la SLFF 2013, le concept a été reconduit pour l'édition de 2014. Cette manifestation tout public, se devant de faire écho à la thématique *Langue en folies*, a mis l'accent sur la créativité langagière, d'une part dans les pratiques quotidiennes de communication (sms, WhatsApp, Internet) et d'autre part dans les écrits plus littéraires. Comme l'année précédente, l'objectif était de s'adresser à un public très large, non spécialiste du domaine, et pas (forcément) universitaire, pour présenter de façon accessible et dans un cadre convivial des recherches spécialisées en cours ou juste achevées.

Organisée conjointement par l'Université de Neuchâtel et par la DLF, avec le soutien du MEN, cette journée a proposé trois conférences, ainsi qu'une table ronde ponctuée de lectures. La manifestation a été inaugurée par une allocution de Tania Zittoun, vice-doyenne de la Faculté des lettres et sciences humaines de l'Université de Neuchâtel.

Réunion du réseau OPALE, colloque *Le concept de «langue partenaire» et ses conséquences pour une politique intégrée du français et table ronde Français, italien, franco-provençal, allemand, anglais... Langues «partenaires» ou adversaires?* (Champéry et St-Maurice, 6-8 novembre 2014)

La rencontre annuelle des organismes francophones de politique et d'aménagement linguistiques (OPALE) a été organisée cette année sous la responsabilité de la DLF. La réunion a notamment porté sur la poursuite de projets communs, comme le lexique francophone des affaires, les industries de la langue (ingénierie linguistique) ou encore le projet de livre sur quelques mythes associés à la langue française. Les délégations ont par ailleurs décidé que la rencontre de l'année prochaine, dont l'organisation est confiée à la Délégation générale à la langue française et aux langues de France (DGLFLF), aura lieu à Bordeaux et que le colloque portera sur le thème du statut de la langue.

Le colloque scientifique organisé à Champéry à l'occasion de la rencontre OPALE a porté sur la clarification du concept de «partenariat» entre les langues et a réuni des intervenants des quatre pays et régions membres d'OPALE, ainsi que deux intervenants du continent africain invités par l'Organisation internationale de la Francophonie (OIF). Du côté suisse, Raphael Berthele (directeur de l'Institut de plurilinguisme et professeur à l'Université de Fribourg) a présenté une communication intitulée *La langue partenaire: régimes politico-linguistiques, conceptualisations et conséquences linguistiques*, tandis que Raphaël Maître (coordinateur de projet et rédacteur au Glossaire des patois de la Suisse romande, Centre de dialectologie et d'étude du français régional, Université de Neuchâtel) a proposé une intervention sur un cas concret de partenariat, sous le titre *Le patois de Bagnes et le français: partenaires ou concurrents?* Au vu de la grande qualité des communications, il a été décidé d'éditer, sous la responsabilité de la DLF, les Actes du colloque.

Une table ronde publique, modérée par Jean-François de Pietro, a été organisée la veille du colloque à St-Maurice, à la Haute école pédagogique du Valais (HEP-VS). Intitulée *Français, italien, franco-provençal, allemand, anglais... Langues «partenaires» ou adversaires?*, elle a proposé un premier balisage de la notion de partenariat, tout en l'illustrant à travers plusieurs situations concrètes dans lesquelles le français est en contact avec d'autres langues.

Réponse à diverses sollicitations

La DLF est régulièrement appelée à répondre à diverses sollicitations (questions, demandes de prise de position) émanant de la société civile et concernant la langue française; elle y répond dans les limites de son mandat, qui ne lui octroie qu'une marge de manœuvre politique restreinte. Le Prof. F. Grin est ainsi intervenu:

- dans le cadre des manifestations organisées par le Conseil de la langue française du canton du Jura à l'occasion de la SLFF 2014: *Multilinguisme et géopolitique: promesses et ambiguïtés des discours à la mode*, Conseil de la langue française du canton du Jura, Delémont, 18 mars 2014 ;
- dans une table ronde organisée le 26 septembre 2014 par l'association Défense du français au Comptoir suisse (Lausanne) (voir http://defensedufrancais.ch/association/?page_id=2371).

>>

Politique des langues

Distinctions/nominations

Marinette Matthey a été nommée présidente du Réseau français de sociolinguistique (RFS), le 10 avril 2014, pour une durée de deux ans.

Publications

Ne sont mentionnées ici que les publications sur des thèmes en rapport direct avec les champs thématiques de la DLF; pour les autres publications des membres de la DLF, prière de se rapporter à leurs pages personnelles respectives sur Internet:

- Berthoud, A.-C., Grin, F. & Lüdi, G. (eds). (2013). Exploring the Dynamics of Multilingualism. Amsterdam: John Benjamins (ce livre rassemble les principaux résultats du projet européen DYLAN réalisé dans le 6^e PCRD de la Commission européenne; le projet DYLAN était coordonné par les trois responsables de cet ouvrage).
- Grin, F. (2014). Le débat sur les langues en quinze questions: arguments, faits et chiffres. Genève: Observatoire Économie – Langues – Formation, Faculté de traduction et d'interprétation, Université de Genève. (<http://www.unige.ch/traduction-interpretation/recherches/groupe/elf/news/debat-langues-quinze-questions/Le-debat-sur-les-langues-en-Suisse.pdf>). (Ce fascicule s'inscrit dans le débat sur l'enseignement des langues en Suisse, débat très vif lors du deuxième semestre 2014; la traduction en allemand de ce texte est en cours).
- Grin, F. (2014). L'anglais à l'université: dépasser les idées reçues. Le Débat, 178, 127-135.
- Grin, F. (2014). Valeur du français, valeur du multilinguisme: exploration des convergences pour une politique francophone du multilinguisme, in J.-F. Simard and A.E. Ouedraogo (eds.), Une francophonie en quête de sens. Québec: Presses de l'Université Laval, 47-60.
- Grin, F. (2014). Dynamique des langues, multilinguisme et mondialisation, in B. Bürgenmeier (dir.), L'économie au service des citoyens. Essais en mémoire de Peter Tschopp. Genève: Slatkine, 131-145.
- Avanzi, M., Conti, V., Corminboeuf, G., Gachet, F., Johnsen, L. A., Montchaud, P. (dirs) (2014). Enseignement du français: les apports de la recherche en linguistique: réflexions en l'honneur de Marie-José Béguelin. Bruxelles: P.I.E. Peter Lang.

À noter également la publication d'un ouvrage en hommage à M.-J. Béguelin, ancienne présidente de la DLF, à l'occasion de son départ à la retraite. Cet ouvrage porte sur les apports de la linguistique à l'enseignement du français et contient des contributions de plusieurs membres de la DLF (Virginie Conti, co-éditrice; Jean-François de Pietro; Laurent Gajo; Marinette Matthey), ainsi que d'autres organismes linguistiques (M. Wilmet, D. Van Raemdonck).

Données factuelles

La DLF s'est réunie en séance plénière le 24 novembre. Le bureau s'est en outre réuni les 24 février, 1^{er} mai, 15 septembre et 20 octobre.

Les membres de la DLF sont actuellement au nombre de 15. Le bureau est constitué de François Grin, président, Jean-François de Pietro et Marinette Matthey.

Présidence: François Grin.

Collaboratrice scientifique: Virginie Conti (SG-CIIP) puis Fabienne Jan (SG-CIIP) (remplacement de septembre 2014 à juin 2015).

Responsable SLFF: Matteo Capponi (SG-CIIP) puis Sandrine Charlot Zinsli (mandat externe de septembre 2014 à juin 2015).

Collaboratrice administrative: Nathalie Nazzari (IRDP).

Publications

La Délégation

Politique des langues

Commission scientifique du Glossaire des patois de la Suisse romande, GPSR



Daniel Forchelet
président de la commission scientifique du GPSR

Depuis août 2008, l'Université de Neuchâtel a repris les missions du Glossaire grâce à un mandat de prestation conclu avec la CIIP.

MANDAT

Une commission scientifique a été instituée pour veiller à la bonne réalisation du mandat GPSR. Plus particulièrement, ses tâches sont les suivantes :

- suivi des activités du GPSR-UniNE dans le cadre du projet de recherche de l'Université de Neuchâtel;
- examen critique du travail scientifique et de la production du GPSR-UniNE;
- relecture des articles du GPSR-UniNE avant leur publication et communication à la rédaction des remarques et suggestions.

De plus, la commission fournit à la CIIP toute information et conseil utile à la réalisation du mandat de prestations.

Organisation interne

En 2012, le rectorat de l'Université de Neuchâtel confiait la direction ad intérim du GPSR au Prof. A. Näf qui a réorganisé en profondeur le GPSR selon deux axes stratégiques : le processus rédactionnel et l'outil informatique.

Si un nouveau processus rédactionnel était mis en place dès le début de 2013, le renouvellement de l'outil informatique du Glossaire est encore en cours. En 2014, l'ASSH a attribué un montant extraordinaire de CHF 216'000 pour ce renouvellement en trois phases :

1. le système spécifique de rédaction ;
2. la base de données ;
3. la rétrodigitalisation nécessaire à l'accès par Internet au glossaire. Les deux premières phases sont réalisées en collaboration avec la HEG-Arc.

Le mandat du Prof. A. Näf a pris fin au 31.12.2014. La direction ad intérim est assurée dès le 1.1.2015 par Mme F. Diémoz.

Production des fascicules

Grâce au nouveau processus rédactionnel, la production a repris le rythme de 2 fascicules par an attendu par l'ASSH et la CIIP. Si 2013 voyait la publication des fascicules F116 et G117, F118 et G119 étaient publiés en 2014. G120 et G121 verront le jour en 2015.

Thèmes traités

>>

Publication du tome 7

Pour marquer la publication du tome 7 avec l'achèvement de la lettre « F », le GPSR organisait le 16 mai 2014 une matinée de célébration intitulée *Regards extérieurs portés sur le GPSR* à laquelle participèrent les autorités politiques et académiques accompagnées d'un public nombreux. L'écho médiatique de cette manifestation fut important, aussi bien dans la presse écrite que radiophonique ou télévisuelle.

Restructuration des organes de surveillance

Au-delà des mesures organisationnelles internes, le rapport d'audit, commandé par l'ASSH et livré au rectorat de l'Université de Neuchâtel et à la CIIP en mai 2013, relevait la nécessité de réviser les organes de surveillance du GPSR. Cette révision, consistant à séparer les compétences scientifiques et financières dévolues jusqu'ici à la seule Commission scientifique, a été traitée en 2014 lors de plusieurs rencontres qui ont permis d'établir une nouvelle convention entre l'Université de Neuchâtel, l'ASSH et la CIIP. La nouvelle convention a été acceptée le 18 septembre 2014 par l'Assemblée plénière de la CIIP.

Les finalités du GPSR et le soutien financier ne sont pas remis en cause et les principales modifications apportées par la nouvelle convention, entrée en vigueur le 1^{er} janvier 2015, portent sur :

- (art. 4) le rédacteur en chef du GPSR doit être membre du corps professoral de l'UniNE et la Commission des vocabulaires nationaux de l'ASSH est consultée lors de la procédure de nomination ;
- (art. 5) l'UniNE établit une planification financière quadriennale roulante et indicative, que la CIIP devra approuver annuellement au moment de confirmer sa contribution, restant fixée à CHF 260'000 francs, considérée toutefois comme montant minimal annuel (art. 2) ;
- (art. 6) les trois partenaires constituent un organe de coordination et de surveillance, composé simplement d'un représentant permanent de chacun d'eux, sans nécessité de présidence, auxquels s'ajoutent comme invités permanents le rédacteur en chef et un délégué des rédacteurs du Glossaire. Ils se réunissent au moins une fois par année pour examiner le bon fonctionnement et les réalisations, analyser en détail les rapport, budget et plan financier et les transmettre avec leur préavis aux parties signataires de la convention ;
- l'ancienne Commission scientifique, présidée par un représentant du SG-CIIP, est supprimée au 31.12.2014. Le rédacteur en chef est libre d'instituer un tel organe pour les besoins qualitatifs de son travail et/ou de faire appel aux experts appropriés ; la surveillance de la qualité scientifique et de la progression des travaux relève directement de la Commission des vocabulaires nationaux de l'ASSH (art. 1, al. 4) ;
- les mandats et accords précédents sont tous abrogés au 31 décembre 2014, la nouvelle convention assurant la synthèse des engagements pris entre les parties.

Données factuelles

La Commission scientifique a siégé le 16 octobre 2014.

Présidence : Daniel Forchelet (SG-CIIP).

Secrétariat : Dorothée Aquino (GPSR).

La Commission

POLITIQUE CULTURELLE*Point 3.9 du programme 2013-2015*

Conférence des chefs de service et délégués aux affaires culturelles, CDAC



Brigitte Waridel
présidente de la CDAC

MANDAT

La conférence des chefs de service et délégués aux affaires culturelles (CDAC) est chargée d'exécuter les décisions de la CIIP et d'assurer l'application de ces décisions dans les cantons. Elle étudie et propose à la CIIP des mesures de coordination ou des réalisations communes. Par le biais de la conférence suisse des chefs de service des affaires culturelles (KBK), elle est en lien avec Pro Helvetia, l'Office fédéral de la culture ainsi qu'avec la Conférence des villes suisses. Lieu d'échange d'informations et d'expériences entre cantons, la CDAC permet de promouvoir une politique culturelle cohérente en Suisse romande.

Message culture 2016 – 2019

Par le *Message culture*, le Conseil fédéral (CF) entend définir les grandes orientations stratégiques de la politique culturelle de la Confédération pour la période 2016 à 2019. Le CF a procédé à la mise en consultation du *Message* jusqu'au 19 septembre 2014. A l'instar des milieux concernés et actifs dans le domaine de la culture, les gouvernements de tous les cantons étaient invités à prendre position.

Les membres de la CDAC ont effectué en commun un examen approfondi de ce texte fouillé. Leurs avis revêtaient une importance particulière puisque ces derniers étaient destinés à alimenter les réflexions et les réponses de leur canton respectif et celle de la Conférence suisse des chefs de service de la culture.

Dans le cadre de ses séances ordinaires, la CDAC a rencontré, afin d'être à même de se positionner de manière exhaustive et en ayant en main toutes les informations nécessaires et précisions utiles quant à ce *Message*, Mme Isabelle Chassot, directrice de l'Office fédéral de la culture et M. Andrew Holland, directeur de Pro Helvetia.

Ces entretiens ont également permis d'aborder des thèmes essentiels de la culture en Suisse, comme les axes et instruments de promotion culturelle développés par Pro Helvetia, la collaboration Confédération – cantons entre Dialogue culturel national et participation culturelle, la politique du livre, les objectifs fondamentaux de la politique culturelle de la Confédération et sa collaboration avec les cantons et les villes.

Promotion de la lecture et du livre

Dans le cadre de cet objectif, priorité politique dans le programme d'activité 2013-2015 de la CIIP, la CDAC a poursuivi ses travaux d'étude et d'analyse dans la perspective de proposer à l'Assemblée plénière de la CIIP un dispositif romand de politique coordonnée de soutien à la création littéraire, au livre et à la lecture au niveau romand.

Thèmes traités

>>

Politique culturelle

Ces travaux ont abouti à la rédaction d'un rapport qui établit un panorama des soutiens actuels à la création littéraire, au livre et à la lecture dans tous les cantons romands, qui définit les principaux besoins et attentes des professionnels de tous les maillons de la chaîne du livre (auteurs, éditions, librairies, bibliothèques, responsables de manifestations culturelles, écoles), et qui élabore des propositions d'action entre les collectivités publiques actives cantonales, en réfléchissant à une coordination des actions de soutien à l'édition, à la diffusion et à la promotion du livre sur le plan romand.

À partir de ce rapport, la CDAC a défini les axes prioritaires d'une intervention publique en faveur du livre, via une action coordonnée à l'échelle romande. Elle soumettra ses propositions à l'Assemblée plénière au printemps 2015.

Médiation culturelle jeunes publics

Également priorité politique dans le programme d'activité 2013-2015 de la CIIP, la Médiation culturelle jeunes publics est un objectif pour lequel la CDAC est appelée à proposer un concept renforçant les liens concrets entre le monde de la culture et celui de l'école, en lien avec les objectifs du PER.

Pour des raisons budgétaires, la CDAC initiera l'étude pour le développement et la coordination romande de la Médiation culturelle destinée aux jeunes publics dès 2015.

Concours de créations théâtrales Label+ Théâtre romand

(www.labelplus-theatre.ch)

L'Association Label+ Théâtre romand, créée par les délégués culturels des cantons de Suisse romande, a pour but de contribuer au renforcement de la création théâtrale professionnelle en Suisse romande en favorisant la production de projets d'envergure, conçus en vue d'une large diffusion tant en Suisse qu'à l'étranger. Ce dispositif prévoit, dans le cadre d'un concours, l'attribution d'une aide financière à des projets théâtraux. Les membres du jury sont des professionnels du monde des arts de la scène ainsi que des représentants des services culturels des cantons fondateurs.

La nouvelle édition 2014 a vu, à l'issue d'un concours à deux tours, deux créations théâtrales d'envergure être distinguées parmi quinze projets. Label+ Théâtre romand a apporté à ces projets des moyens de production conséquents pour leur permettre de se réaliser dans les meilleures conditions. Ces créations seront visibles sur les scènes romandes en 2015. Il s'agit de « Sound of music » de Yann Duyvendak et d'« Histoires d'A – Andromaque » d'Alexandre Doublet.

Les travaux d'évaluation de Label+ engagés par la CDAC en 2013 et poursuivis en 2014 aboutiront au printemps 2015 à un rapport ad hoc sur le fonctionnement du dispositif, l'impact de l'aide apportée par Label+ sur le développement des compagnies et l'intérêt des actions de médiation culturelle réalisées avec le soutien du dispositif.

Fondation romande pour le cinéma (cinéforum)

En 2014, la CDAC a désigné à l'unanimité M. Philippe Trinchin/FR pour remplacer M. Jacques Cordonier/VS au sein du Conseil de fondation et au bureau de cinéforum.

Créée en mai 2011 par les cantons de Fribourg, Genève, Jura, Neuchâtel, Valais, et Vaud et les villes de Genève et Lausanne, la Fondation romande pour le Cinéma (cinéforum) est dotée d'un crédit annuel de 10 millions de francs. Cinéforum soutient la production cinématographique romande, par le biais d'une aide sélective ou d'une aide complémentaire, et elle soutient également la distribution des films romands dans les salles de cinéma.

En 2014, dans le cadre de ses quatre sessions, la commission de cinéforum a soutenu 84 projets de créations romandes. Plus de 70 films ont bénéficié d'un soutien financier complémentaire, et il a été octroyé plus d'une quarantaine de montants, tenant lieu de soutiens financiers à la distribution. Ces derniers encouragent la distribution des films suisses en Suisse romande et des films romands dans les autres régions linguistiques de Suisse; ils sont co-financés par l'Office fédéral de la culture (OFC) dans le cadre de l'aide à la Suisse latine.

>>

*Politique culturelle***Demandes de soutien financier**

La CDAC a examiné avec attention les demandes de soutien financier qui ont été adressées aux institutions cantonales pour des réalisations culturelles diverses.

Préparation des séances de la CDAC suisse (plénières et comité)

Les dossiers et interventions au sein de la Conférence suisse des chefs de la culture (KBK) ont été préparés et discutés dans le cadre des séances ordinaires de la CDAC romande, qui participe aux débats et prend activement part aux travaux de la Conférence suisse.

Données factuelles**La CDAC**

La CDAC s'est réunie à sept reprises en 2014 : le 7 février, le 10 avril, le 23 juin (pour une séance extraordinaire consacrée à l'examen du Message culture 2016 – 2019), puis le 26 septembre et le 5 décembre. Son séminaire de deux jours s'est déroulé dans le canton de Vaud les 12 et 13 juin. La CDAC a été par ailleurs l'invitée de la Séance annuelle des conférences de l'enseignement du 4 décembre 2014 à Fribourg.

La CDAC n'a vu aucun changement dans sa composition en 2014.

Présidence : Brigitte Waridel, cheffe du service des affaires culturelles (VD).

Secrétariat : Patricia Taïs (SG-CIIP).

RECHERCHE ET DOCUMENTATION

Point 3.10 du programme 2013-2015

Institut de recherche et de documentation pédagogique, IRDP



Matthias Behrens
directeur de l'IRDP



MANDAT - MISSIONS

L'IRDP est chargé principalement de la coordination et du pilotage de la recherche en éducation en Suisse romande. Il soutient les activités de la CIIP par des expertises et par ses travaux scientifiques, conduit des travaux de recherche ou y participe.

La CIIP attend de l'IRDP un travail de mise en réseau, de coordination et de pilotage des milieux concernés en Suisse romande. Elle exprime ainsi la volonté d'établir un véritable pôle de recherche capable de se positionner au niveau national et international et de relever les défis de l'école de demain. Elle souhaite un rapprochement et une collaboration entre équipes de recherche en œuvre en Suisse romande.

L'IRDP est également mandaté pour mener des recherches seul ou en collaboration avec tous les milieux de la recherche de Suisse romande. Ses travaux jouissent d'une reconnaissance scientifique nationale et internationale attestée par plusieurs évaluations internationales y compris de l'OCDE. Les recherches se poursuivent particulièrement dans les domaines prioritaires définis dans le programme de la CIIP: évaluation des systèmes de formation, suivi scientifique des innovations et des réformes scolaires, études prospectives dans le domaine des didactiques et des supports d'enseignement et expertises à l'intention des différents organes de la CIIP.

La Task Force de la CIIP, appelée à faire des propositions sur l'avenir de l'Institut, a suscité au cours de l'année de nombreuses interrogations sur les options possibles et orientations futures. Dans le mandat de prestations adopté en fin d'année, l'AP-CIIP a confirmé, dans les grandes lignes, l'orientation des travaux de l'IRDP voulue par les statuts, en fixant cependant un certain nombre de priorités, notamment dans le dossier des EpRoCom.

Entretemps, les chercheurs ont poursuivi leurs travaux dans les deux domaines centraux que sont justement les **épreuves romandes communes (EpRoCom)** et la **description de l'Espace romand de la formation** par des données informatives et des indicateurs.

Si l'année précédente avait permis de poser les bases d'un référentiel d'évaluation, les premiers avis externes montraient cependant qu'il était prématuré de le rendre public. D'une part, il était nécessaire de travailler davantage sur une définition opérationnelle de la notion de compétence et de s'interroger sur son interprétation par les milieux cantonaux concernés. Il fallait, d'autre part, mettre le référentiel d'évaluation en rapport avec les compétences de base définies par le concordat HarmoS. L'analyse des premières épreuves cantonales a également montré clairement de très grandes différences dans l'interprétation du PER à des fins d'évaluation.

Le changement
dans la continuité

>>

Recherche et documentation

Par ailleurs, les équipes **langue 1** et **mathématiques** ont avancé en parallèle sur ce dossier, avec des méthodologies différentes mais complémentaires.

L'équipe de français est parvenue à stabiliser un système de description s'inspirant de la logique des genres textuels devant permettre la comparaison de différents tests, et a approfondi son travail en s'attaquant à la question de la définition d'un item et à la description du degré de difficulté des textes.

L'équipe des mathématiques a, quant à elle, poursuivi son travail sur la mutualisation des items tirés des épreuves cantonales existantes ainsi que sur la vérification de la couverture de l'ensemble des contenus du Plan d'études romand par les items. Elle s'est inspirée d'une méthode de classement appelée *mapping*, utilisée en sciences naturelles et qui a été développée à l'Université de Denver aux Etats-Unis. En collaboration étroite avec des chercheurs de cette institution, l'équipe est en train d'adapter cette méthode à la situation de l'enseignement des mathématiques en Suisse romande.

En ce qui concerne la **compilation de données informatives et d'indicateurs** concernant l'Espace romand de la formation, le groupe de chercheurs concerné a réussi à enrichir les données existantes. La prochaine étape, confirmée par les conclusions de la Task Force, consistera à compléter ces données par des commentaires informatifs et circonstanciels et à étoffer davantage leur lien avec les objectifs légaux tels que définis dans la Convention scolaire romande et dans d'autres textes de référence.

Pour le reste, les travaux entrepris les années précédentes se sont inscrits dans la continuité par l'accompagnement du projet **Passepartout** et **l'introduction de l'anglais** en Suisse romande.

De plus, les chercheurs ont œuvré dans leurs réseaux respectifs afin d'alimenter directement les travaux de la CIIP, consacrés, entre autres, à la terminologie grammaticale en langue 1 et à l'éveil aux langues, avec la participation de l'IRDP au projet européen CARAP, dont le développement d'un cadre de référence multilingue pourrait s'avérer utile pour les épreuves romandes communes à venir.

L'année 2014 a vu une sollicitation accrue de l'**expertise** des chercheurs de l'IRDP **dans les groupes de branches** instaurés par la Commission pédagogique.

Mentionnons encore certaines analyses contextuelles de l'Espace romand de la formation, en particulier celles qui portent sur **PISA 2012** en rapport avec la question de l'impact de la fréquentation de l'école enfantine sur les compétences des jeunes dans la prévention du décrochage scolaire. Avec l'année 2014 s'est ainsi achevé le long engagement de l'IRDP dans l'enquête PISA.

L'année s'est également terminée avec le **départ du directeur actuel**, qui a fait valoir ses droits à la retraite.

Le rapport annuel détaillé de l'IRDP fait l'objet d'une publication séparée.

Comité scientifique IRDP, CS-IRDP



Siegfried Hanhart
président du CS-IRDP

MANDAT (art. 18 des statuts de la CIIP)

Al. 1: Le Conseil scientifique constitue une commission permanente au sens de l'art. 11 composée de personnalités suisses ou étrangères issues des Hautes Écoles ou d'institutions scientifiques. Il est chargé d'évaluer les travaux de l'IRDP et de conseiller sa direction dans la conduite des activités de recherche et dans le développement de ses spécificités scientifiques.

Al. 2: Le Conseil scientifique, sur demande du directeur de l'IRDP, se prononce sur la faisabilité des mandats reçus et recommande les démarches scientifiques appropriées pour leur exécution.

Al. 3: Le Conseil scientifique se réunit une fois par année au moins. Il adresse un rapport à l'Assemblée plénière et propose, le cas échéant, des mesures d'amélioration.

Le Conseil scientifique de l'IRDP a tenu une séance ordinaire le 27 janvier 2014 et une séance extraordinaire le 14 octobre 2014 suite à l'envoi du projet de mandat de prestations 2016-2019 de la Task Force « Mandat de prestations de l'IRDP ». La séance du 27 janvier était consacrée à l'évaluation des travaux réalisés en 2013. A la suite de cette séance, le Conseil scientifique a transmis son évaluation à la présidente de la CIIP. Dans le cadre d'une procédure de consultation, une délégation du Conseil scientifique a été auditionnée le 14 mars 2014 par une délégation de la Task Force.

Lors de la deuxième séance, le Conseil scientifique a pris position sur la partie du rapport de la Task Force consacrée aux activités scientifiques de l'IRDP. Il a estimé que la proposition soumise permettait d'envisager des travaux de recherche mais a souligné que le mandat de prestations lui semblait trop important pour un seul institut, avec les forces actuelles. Aussi a-t-il semblé au Conseil scientifique que l'IRDP devrait disposer de ressources humaines et financières supplémentaires pour remplir un tel mandat, faute de quoi il ne paraît pas possible d'assurer une qualité scientifique suffisante aux travaux.

En regard de son fonctionnement actuel, le Conseil scientifique estime qu'il ne lui est pas possible de procéder systématiquement à une évaluation des travaux scientifiques de l'IRDP. Par ailleurs plusieurs membres du Conseil scientifique ont annoncé leur démission au 31 décembre 2014 et dans le courant de l'année à venir. Le Conseil scientifique sera donc amené à revoir sa composition et son mode de fonctionnement en profondeur. Il nous a également semblé que la redéfinition du mandat de prestations de l'IRDP pourrait conduire le Conseil scientifique à faire ponctuellement appel à des experts externes.

Données factuelles

Présidence: Siegfried Hanhart, Université de Genève (Faculté de psychologie et des sciences de l'éducation (FPSE), équipe PEGEI « Politique, économie, gestion et éducation internationale »).

Secrétariat: Nathalie Simonet (IRDP).

Activités

Le Conseil scientifique

Recherche et documentation

Commission de la coordination de la recherche en éducation, CORE

MANDAT

La commission de la coordination de la recherche en éducation (CORE) est chargée de conseiller l'Assemblée plénière sur les besoins, les priorités et les collaborations possibles en matière de recherche dans le domaine de l'éducation et de la formation, ainsi que sur les missions de l'IRD. Elle remplace le Conseil de la recherche en éducation (CRE).

Elle réunit des délégués des cantons, du Conseil académique des Hautes Écoles romandes en charge la formation des enseignants, des Universités romandes et des associations d'enseignants (SER et SSPES), ainsi que les directeurs respectifs de l'IRD (CIIP), du SRED (GE) et de l'URSP (VD). Le directeur du Centre suisse de coordination de la recherche en éducation (CSRE) ainsi qu'un délégué de la section romande de la Société suisse de recherche en éducation (SSRE) sont invités permanents.

La commission ne s'est réunie qu'à une seule occasion en 2014, le 28 octobre dans le cadre de la consultation sur le projet de mandat de prestations attribué à l'IRD.

Le mandat de la CORE sera revu à la suite de l'adoption du mandat de l'Institut, de manière à confier à cette commission les tâches de coordination et d'émulation de la recherche en éducation en Suisse romande, qui étaient jusqu'ici principalement de la responsabilité du directeur de l'IRD.

La séance a permis un bref échange d'informations entre institutions représentées.

Présidence : Mme la Conseillère d'État Monika Maire-Hefti (NE).

Secrétariat : Nathalie Simonet (IRD).

Quatrième partie – Annexes

COMPTES

COMPOSITION DES ORGANES PERMANENTS DE LA CIIP EN 2014

Les textes officiels, adoptés par la CIIP, peuvent être consultés sur notre site: www.ciip.ch

COMPTES

SG-CIIP, IRDP et Unité des moyens d'enseignement (UMER)

Situation au 31.12.2014

BILAN CONSOLIDÉ				
Libellés	SG-CIIP – IRDP	UMER	Eliminations internes	Totaux
ACTIF	2'561'137.53	8'632'073.45	-1'878'557.80	9'314'653.18
Patrimoine financier	2'561'137.53	8'632'073.45	-1'878'557.80	9'314'653.18
Disponibilités	467'409.16	3'694'511.98		4'161'921.14
Créances	2'092'513.05	4'645'561.47	-1'878'557.80	4'859'516.72
Créances résultant de livraisons et de prestations envers des tiers	192'116.90	595'342.26		787'459.16
Compte courant avec tiers	20'851.10	0.00		20'851.10
Créances fiscales	579.80	56'581.71		57'161.51
Crédit d'investissement UMER-SO		3'950'142.00		3'950'142.00
Autres créances	407.45	43'495.50		43'902.95
Prêt à court terme		0.00		0.00
Actifs de régularisation	1'215.32	0.00		1'215.32
Marchandises, fournitures et travaux en cours	0.00	292'000.00		292'000.00

BILAN CONSOLIDÉ				
Libellés	SG-CIIP – IRDP	UMER	Eliminations internes	Totaux
PASSIF	2'561'137.53	8'632'073.45	-1'878'557.80	9'314'653.18
Capitaux de tiers	759'085.85	7'214'913.00	-1'878'557.80	6'095'441.05
Engagements courants	468'435.85	2'521'329.67	-1'878'557.80	1'111'207.72
Engagement courants provenant de livraisons et de prestations de tiers	159'457.80	640'667.52		800'125.32
Comptes courants avec tiers	5'656.15	330.80		5'986.95
Impôts	137.50	1'773.55		1'911.05
Acomptes de tiers reçus	303'184.40	0.00		303'184.40
Divers projets	8'084.34			8'084.34
Médias (OFC)	20'000.00			20'000.00
Batterie de tests (CSFO)	23'798.16			23'798.16
Plan d'études maturité professionnelle (SEFRI)	18'362.00			18'362.00
Consortium Pisa (CDIP, SEFRI, EDK, CIIP)	232'939.90			232'939.90
Passifs de régularisation	52'950.00	157'651.40		210'601.40
Engagements financiers à long terme	0.00	4'535'931.93		4'535'931.93
Crédit d'investissement UMER-SO		3'950'142.00		3'950'142.00
Prêt - avance des cantons pour Mathématiques 9-11		585'789.93		585'789.93
Provisions à long terme	237'700.00	0.00		237'700.00
Provisions pour engagements de prévoyance	237'700.00			237'700.00
Capital propre	1'802'051.68	1'417'160.45		3'219'212.13
Capital de roulement	500'000.00			500'000.00
Réserve UMER-FP		124'904.48		124'904.48
Réserve de politique budgétaire (fonds propres affectés)	844'941.00			844'941.00
Espace numérique PER-MER (ESPER)	480'000.00			480'000.00
EPROCOM, épreuves romandes communes	220'000.00			220'000.00
Promotion du livre et de la lecture	85'000.00			85'000.00
Départ volontaire en retraite anticipée	34'941.00			34'941.00
ProSPER (mutualisation des épreuves)	25'000.00			25'000.00
Excédent/découvert du bilan	457'110.68	1'292'255.97		1'749'366.65
Résultat annuel * SG-IRDP / UMER-SO	73'707.28	1'082'882.63		1'156'589.91
Résultat annuel UMER-FP		209'373.34		209'373.34
Résultats cumulés des années précédentes	383'403.40			383'403.40

* La différence de résultat SG-IRDP entre le bilan et les comptes de pertes et profits provient de l'utilisation partielle des fonds propres affectés.

Recapitalisation de la caisse de pensions, prévoyance.ch : la part finale de la CIIP est de quatre millions de francs à verser en 2039.

COMPTE DE RÉSULTATS					
Libellés	SG-CIIP	IRDP	UMER-SO	UMER-FP	Totaux
CHARGES	3'892'431.21	2'918'355.41	11'086'368.11	3'322'670.90	21'219'825.63
Charges de personnel	2'354'296.48	1'914'539.15	1'013'349.25	338'722.00	5'620'906.88
Traitements du personnel	2'226'645.08	1'606'206.75	1'013'349.25	338'722.00	5'184'923.08
Salaires occasionnels	121'726.55	307'882.40			429'608.95
Autres charges du personnel	5'924.85	450.00			6'374.85
Charges de biens et services	454'495.82	300'411.46	126'277.55	11'346.07	892'530.90
Fournitures	151'155.38	109'468.52	99'931.95	4'902.15	365'458.00
Fournitures de bureau et imprimés	13'054.20	11'458.75			24'512.95
Télécommunications, frais postaux	43'304.71	26'121.10			69'425.81
Maintenance info., photocopieur	76'652.77	51'895.23	99'931.95	4'902.15	233'382.10
Machines, mobilier et équipement	16'566.85	5'921.10			22'487.95
Livres, périodiques, cotisations	1'576.85	14'072.34			15'649.19
Immeubles	204'927.45	157'506.60	0.00	0.00	362'434.05
Loyers	136'692.00	134'148.00			270'840.00
Eau, gaz, chauffage et électricité	22'210.45	16'561.50			38'771.95
Entretiens des bâtiments/jardins	46'025.00	6'797.10			52'822.10
Autres frais divers	98'412.99	33'436.34	26'345.60	6'443.92	164'638.85
Assurances	419.75	206.85			626.60
Manif. internes et divers	18'850.70	1'909.10			20'759.80
Manif. et réceptions d'hôtes	9'613.25	291.10			9'904.35
Frais du personnel	38'928.49	31'029.29	26'345.60	6'443.92	102'747.30
Congrès, journées d'étude	1'118.00	0.00			1'118.00
Mandats généraux	29'482.80	0.00	0.00	0.00	29'482.80
Prestations programme d'activité	448'964.65	10'117.00	9'855'441.31	2'933'502.83	13'248'025.79
Organes centraux	9'190.05	1'468.20			10'658.25
Communication	0.00	0.00			0.00
Coordination école obligatoire	12'236.15	6'618.00	482.15		19'336.30
Domaines disciplinaires	34'054.00	0.00			34'054.00
Formation des enseignants	0.00	0.00			0.00
Degré secondaire II	77'742.60	0.00		11'160.30	88'902.90
Orientation professionnelle	10'688.40	0.00			10'688.40
Moyens d'enseignement	0.00	0.00	9'854'959.16	2'922'342.53	12'777'301.69
MITIC	70'822.70	0.00			70'822.70
Pédagogie spécialisée	130'430.95	0.00			130'430.95
Affaires culturelles	23'799.80	0.00			23'799.80
Développement durable	80'000.00	0.00			80'000.00
Activités nationales/internationales		2'030.80			2'030.80
Charges financières	0.00	0.00	0.00	0.00	0.00
Domaines particuliers d'activité	634'674.26	693'287.80	0.00	0.00	1'327'962.06
Glossaire des patois de la Suisse rom.	260'000.00	0.00			260'000.00
Délégation à la langue française/SLFF	283'592.35	0.00			283'592.35
Soutien à des organisation tierces	91'081.91	0.00			91'081.91
Travaux de recherche	0.00	16'164.95			16'164.95
Consortiums romands/Pisa	0.00	677'122.85			677'122.85
Imputations internes	0.00	0.00	91'300.00	39'100.00	130'400.00

COMPTE DE RÉSULTATS					
Libellés	SG-CIIP	IRD	UMER-SO	UMER-FP	Totaux
REVENUS	3'771'920.45	2'982'514.45	12'169'250.74	3'532'044.24	22'455'729.88
Taxes	15'930.27	202'087.60	9'991'272.96	2'974'656.24	13'183'947.07
Ventes	0.00	1'943.40	9'991'272.96	2'972'936.24	12'966'152.60
Remboursements de tiers	15'930.27	200'144.20	0.00	1'720.00	217'794.47
Recettes diverses	12'238.77	956.60			13'195.37
Remboursement de traitements	3'691.50	59'079.15		1'720.00	64'490.65
Remboursement salaires occasionnels	0.00	140'108.45			140'108.45
Variations de stocks	0.00	0.00	82'000.00	0.00	82'000.00
Variation de stocks			82'000.00		82'000.00
Revenus financiers	2'473.65	0.00	986.78	0.00	3'460.43
Intérêts des liquidités	2'473.65		986.78		3'460.43
Prélèvements sur capitaux propres	0.00	0.00	0.00	0.00	0.00
Pôle de recherche/réserves					0.00
Contributions des cantons	3'452'670.00	2'153'304.00	2'094'991.00	0.00	7'700'965.00
Contribution ordinaire	3'362'244.00	2'133'304.00			5'495'548.00
Contribution du Tessin (forfait indexé)	70'426.00				70'426.00
Contribution Neuchâtel, site (forfait)	20'000.00	20'000.00			40'000.00
Crédit d'investissement UMER-SO			2'094'991.00		2'094'991.00
Contributions externes	170'446.53	627'122.85	0.00	557'388.00	1'354'957.38
Délégation à la langue française/SLFF	51'676.53	0.00			51'676.53
Autres contributions	118'770.00	627'122.85		557'388.00	1'303'280.85
Imputations internes	130'400.00				130'400.00
Excédents	-120'510.76	64'159.04	1'082'882.63	209'373.34	1'235'904.25

BUDGET 2014					
Libellés	SG-CIIP	IRDP	UMER-SO	UMER-FP	Totaux
CHARGES	4'087'600	2'583'800	12'392'149	2'551'000	21'614'549
Charges de personnel	2'444'000	2'134'500	920'000	315'000	5'813'500
Traitements du personnel	2'305'000	1'574'000	920'000	315'000	5'114'000
Salaires occasionnels	127'000	555'800			682'800
Autres charges du personnel	12'000	4'700			16'700
Charges de biens et services	459'100	349'400	136'000	32'000	976'500
Fournitures	142'500	127'000	113'000	16'000	398'500
Fournitures de bureau et imprimés	13'000	17'500			30'500
Télécommunications, frais postaux	45'000	30'000			75'000
Maintenance info., photocopieur	70'000	57'500	113'000	16'000	256'500
Machines, mobilier et équipement	13'000	4'500			17'500
Livres, périodiques, cotisations	1'500	17'500			19'000
Immeubles	217'000	185'300			402'300
Loyers	140'000	159'000			299'000
Eau, gaz, chauffage et électricité	27'000	17'500			44'500
Entretiens des bâtiments/jardins	50'000	8'800			58'800
Autres frais divers	99'600	37'100	23'000	16'000	175'700
Assurances	600	500			1'100
Manif. internes et divers	17'500	1'600			19'100
Manif. et réceptions d'hôtes	6'000	500			6'500
Frais du personnel	45'000	31'000	19'000	12'000	107'000
Congrès, journées d'étude	2'500				2'500
Mandats généraux	28'000	3'500	4'000	4'000	39'500
Prestations programme d'activité	549'500	31'400	11'244'849	2'164'900	13'990'649
Organes centraux	14'500	2'400			16'900
Communication	4'000				4'000
Coordination école obligatoire	50'000	15'000			65'000
Domaines disciplinaires	35'000				35'000
Formation des enseignants	9'000				9'000
Degré secondaire II	45'000			15'000	60'000
Orientation professionnelle	2'000				2'000
Moyens d'enseignement			11'244'849	2'149'900	13'394'749
MITIC	87'000				87'000
Pédagogie spécialisée	186'000				186'000
Affaires culturelles	22'000				22'000
Développement durable	95'000				95'000
Activités nationales/internationales		14'000			14'000
Charges financières	0	0	0	0	0
Domaines particuliers d'activité	635'000	68'500			703'500
Glossaire des patois de la Suisse rom.	260'000				260'000
Délégation à la langue française/SLFF	308'000				308'000
Soutien à des organisation tierces	67'000				67'000
Travaux de recherche		18'500			18'500
Consortiums romands/Pisa		50'000			50'000
Imputations internes			91'300	39'100	130'400

BUDGET 2014					
Libellés	SG-CIIP	IRDP	UMER-SO	UMER-FP	Totaux
REVENUS	3'710'643	2'581'004	12'392'149	2'551'000	21'234'796
Taxes	11'500	427'700	10'297'158	2'200'000	12'936'358
Ventes		2'000	10'297'158	2'200'000	12'499'158
Remboursements de tiers	11'500	425'700	0	0	437'200
Recettes diverses	11'500	1'300			12'800
Remboursement de traitements		47'200			47'200
Remboursement salaires occasionnels		377'200			377'200
Variations de stocks	0	0	0	0	0
Variation de stocks					
Revenus financiers	1'000	0	0	0	1'000
Intérêts des liquidités	1'000				1'000
Prélèvements sur capitaux propres	0	0	0	0	0
Pôle de recherche/réserves	0	0			0
Contributions des cantons	3'452'243	2'153'304	2'094'991	0	7'700'538
Contribution ordinaire	3'362'243	2'133'304			5'495'547
Contribution du Tessin (forfait indexé)	70'000				70'000
Contribution Neuchâtel, site (forfait)	20'000	20'000			40'000
Crédit d'investissement UMER-SO			2'094'991		2'094'991
Contributions externes	115'500	0	0	351'000	466'500
Délégation à la langue française/SLFF	75'000				75'000
Autres contributions	40'500			351'000	391'500
Imputations internes	130'400				130'400
Excédents	-376'957	-2'796	0	0	-379'753

COMPOSITION DES ORGANES PERMANENTS DE LA CIIP EN 2014

Assemblée plénière (CIIP)

BERNE	Bernhard PULVER, président a.i. → mars
FRIBOURG	Jean-Pierre SIGGEN
GENÈVE	Anne EMERY-TORRACINTA
JURA	Elisabeth BAUME-SCHNEIDER
NEUCHÂTEL	Monika MAIRE-HEFTI
TICINO	Manuele BERTOLI
VALAIS	Oskar FREYSINGER
VAUD	Anne-Catherine LYON, présidente dès mars
CDIP	Hans AMBÜHL, invité permanent
Secrétaire général	Olivier MARADAN
Secrétariat	Patricia TAÏS

Secrétariat général de la CIIP (SG-CIIP)

Olivier MARADAN	Secrétaire général
Béatrice BRAUCHLI	Collaboratrice scientifique
Laurence CATTIN	Collaboratrice administrative
Raymond CLAVEL	Collaborateur scientifique
Concetta COPPOLA	Secrétaire
Yves CRETTON	Co-responsable UMER-SO
Jacques DÉBOEUF	Collaborateur scientifique
Sylvette DEGUIN	Secrétaire
Camille DUBIED	Secrétaire
Séverine ERARD	Secrétaire
Daniel FORCHELET	Collaborateur scientifique
Christine FURTER	Secrétaire
Christian GEORGES	Collaborateur scientifique
Florence GILLET	Administratrice
Jean-François JOBIN	Collaborateur scientifique
Pascale LAMARRE	Secrétaire
Luis MAIA	Concierge
Viridiana MARC	Resp. secteur scol. obligatoire
Marie-Paule MATTHEY	Collaboratrice scientifique
Jean-Pascal MOUGIN	Resp. secteur postobligatoire
Michel NICOLET	Assistant scientifique
Mathieu PERRIN	Responsable UMER → août
Sadri SHILI	Co-responsable UMER-SO et Responsable UMER-FP, dès août
Philippe RODUIT	Collaborateur scientifique
Béatrice ROGÉ PIGNOLET	Collaboratrice scientifique
Angélique SCHRIBER	Secrétaire → juin
Karin SEILER	Secrétaire, dès juin
Roberto STOCCO	Collaborateur scientifique
Patricia TAÏS	Assistante de direction
Christelle TIBERIO	Secrétaire
Nancy FAVRE-ZEISER	Collaboratrice scientifique, dès sept.
Shadya ABDALLA	Apprentie
Virginie CONTI	Collaboratrice scientifique, DLF, remplacée a.i. dès sept. par
Fabienne JAN	Collaboratrice scientifique, DLF
Matteo CAPPONI	Collaborateur scientifique, SLFF remplacé dès sept. par
Sandrine CHARLOT ZINSLI	Chargée de mission, SLFF

Institut de recherche et de documentation pédagogique (IRDP)

Matthis BEHRENS	Directeur
Franca ARMI	Assistante scientifique
Malgorzata BARRAS	Assistante scientifique
Cristina CARULLA	Collaboratrice scientifique
Diego CORTI	Collaborateur scientifique
Jean-François de PIETRO	Collaborateur scientifique
Isabelle DESCHENAUX	Responsable du secteur Documentation
Véronique FRANÇOISE	Assistante bibliothécaire → août
Anne FROIDEVAUX	Journaliste scientifique
Shanoor KASSAM	Assistante scientifique
Françoise LANDRY	Bibliothécaire-documentaliste
Alina MATEI	Collaboratrice scientifique
Nathalie NAZZARI	Collaboratrice administrative
Elisabetta PAGNOSSIN	Collaboratrice administrative
Doris PENOT	Assistante scientifique → oct.
Eva ROOS	Collaboratrice scientifique
Murielle ROTH	Agente en information documentaire, dès sept.
Edwine ROUBATY	Assistante scientifique
Veronica SANCHEZ ABCHI	Secrétaire de direction
Nathalie SIMONET	Collaboratrice scientifique
Lisa SINGH	

Conseil

Conseil Média-Formation (CMF)

CIIP	Charles BEER, président → mai
	Oskar FREYSINGER, dès mai
RTS	Gilles MARCHAND, président
	Jean-Marc BÉGUIN
	Tania CHYTIL
SER	Georges PASQUIER
FAPERT	Sylvie PITTET BLANCHETTE
SG-CIIP	Olivier MARADAN
Secrétariat	Christian GEORGES

Conférences

Conférence des secrétaires généraux (CSG)

BERNE	Guy LÉVY, président a.i. → mars
FRIBOURG	Michel PERRIARD
GENÈVE	Frédéric WITTEWIT
JURA	Olivier TSCHOPP
NEUCHÂTEL	Jérôme AMEZ-DROZ
TICINO	Emanuele BERGER
VALAIS	Jean-François LOVEY
VAUD	Jean-François STEIERT, président dès mars
Invités permanents	
CIIP	Olivier MARADAN
CDIP	Hans AMBÜHL
IRDP	Matthis BEHRENS
SG-CIIP, secrétariat	Patricia TAÏS

Conférence latine de l'enseignement obligatoire (CLEO)

* les membres du Bureau sont marqués d'un astérisque

BERNE	Dominique CHÉTELAT → mai Stève BLAESI, dès août
FRIBOURG	Hugo STERN
GENÈVE	Paola MARCHESINI Pierre KOLLY * vice-président
JURA	Alain BEUCHAT → mai Fabien CRELIER → sept. Pierre-Alain CATTIN, dès oct.
NEUCHÂTEL	Jean-Claude MARGUET *
TICINO	Mirko GUZZI Francesco VANETTA
VALAIS	Michel BEYTRISON *, président Jean-François LOVEY → avril
VAUD	Alain BOUQUET Serge MARTIN
SG-CIIP	Viridiana MARC *

Conférence latine de l'enseignement postobligatoire (CLPO)

BERNE	Mario BATTAGLIA Florent COSANDEY
FRIBOURG	François PICCAND Christophe NYDEGGER
GENÈVE	Grégoire EVÉQUOZ Sylvain RUDAZ
JURA	Jean-Luc PORTMANN Olivier TSCHOPP, vice-président
NEUCHÂTEL	Laurent FEUZ
TICINO	Paolo COLOMBO Daniele SARTORI
VALAIS	Claude POTTIER, président
VAUD	Séverin BEZ
SG-CIIP	Jean-Pascal MOUGIN

Conférence latine de l'orientation (CLOR)

BERNE	Christelle COMMENT, présidente
FRIBOURG	Marc CHASSOT
GENÈVE	Jean-Pierre CATTIN
JURA	Andréas HÄFELI
NEUCHÂTEL	Jean-Marie FRAGNIÈRE, vice-président
TICINO	Rita BELTRAMI
VALAIS	Daniel CORDONIER
VAUD	Isabel TAHER-SELLÉS
SG-CIIP	Daniel FORCHELET

Conférence des chefs de service et délégués aux affaires culturelles (CDAC)

BERNE	Jérôme BENOIT
FRIBOURG	Philippe TRINCHAN
GENÈVE	Joëlle COMÉ
JURA	Jean Marc VOISARD
NEUCHÂTEL	Zsuzsanna BÉRI
VALAIS	Jacques CORDONIER
VAUD	Brigitte WARIDEL, présidente
SG-CIIP	Patricia TAÏS

Conférence latine de la formation des enseignants et des cadres (CLFE)

Départements de l'instruction publique

BERNE	Guy LÉVY
FRIBOURG	Hugo STERN
GENÈVE	Frédéric WITTEWER, président Paola MARCHESINI Nathalie BARTHOULOT
JURA	Philippe WILLI → fin août
NEUCHÂTEL	Thierry CLÉMENT, dès sept. Luca PEDRINI
TESSIN	Jean-François LOVEY
VALAIS	Chantal OSTORERO
VAUD	
Hautes Écoles et Institutions assimilées	
BEJUNE	Jean-Pierre FAIVRE → juillet Richard-Emmanuel EASTES, dès août
FRIBOURG primaire	Pascale MARRO, vice-présidente
FRIBOURG secondaire	Roland PILLONEL
GENÈVE (IUFE)	Bernard SCHNEUWLY → juillet Isabelle MILLI, dès août
TESSIN	Michele MAINARDI → août Alberto PIATTI, dès sept.
VALAIS	Patrice CLIVAZ
VAUD	Guillaume VANHULST
IFFP	Alexandre ETIENNE
SG-CIIP	Marie-Paule MATTHEY

Conférence latine de la pédagogie spécialisée (CLPS)

BERNE	Francine RICHON → févr. Andréa FUCHS, dès mars Michael HORN
FRIBOURG	Fouzia ROSSIER → août HERBERT WICHT, dès sept.
GENÈVE	Maurice DANDELLOT
JURA	Régis RIAT
NEUCHÂTEL	Pierre-Yves CARNAL → févr. Maria Teresa MARTINEZ MEJIAS, supp. mars-août Philippe WILLI, dès sept.
TICINO	Marzio BROGGI → avril Massimo SCARPA, dès mai
VALAIS	Michel DÉLITROZ
VAUD	Serge LOUTAN, président
Invités permanents	
CSPS	Béatrice KRONENBERG
SG-CIIP	Marie-Paule MATTHEY

Commissions**Commission de gestion (COGEST)**

CSG	Guy LÉVY
CSG	Michel PERRIARD, président
COMOS	Marcel BERGER
CLPO	Sylvain RUDAZ
CDF	Pierre-Étienne WILDI
CLEO	Christine BOSSUAT
SG-CIIP	Olivier MARADAN
Secrétariat	Florence GILLET

Commission consultative des associations partenaires (COPAR)

CSG	Olivier TSCHOPP, président → mars
	Jean-François STEIERT, président dès mai
CLEO	Michel BEYTRISON, vice-président
AIDEP	Alain RAMELET
CDGSRT	Philippe ROBERT
CROTCE	Christian BERDOZ
FAPERT	Tristan MOTTET
FAPERT	Sylvie PITTET BLANCHETTE
FAPERT	Judith VUAGNIAUX → mai
	Paul MAJCHERCZYK, dès juin
SER	Josy STOLZ
SER	Laurent VITÉ
SER	Georges PASQUIER
SSRE	Olivier MAULINI
IRDP	Anne FROIDEVAUX
SG-CIIP	Olivier MARADAN
Secrétariat	Patrici TAÏS

Commission d'éducation aux médias et aux technologies dans l'enseignement (COMETE)

BERNE	Pierre-François JEANNERAT
FRIBOURG	Nicolas MARTIGNONI, président
GENÈVE	Manuel GRANDJEAN
JURA	Fabien KOHLER
NEUCHÂTEL	Patrick DUVANEL
VALAIS	Marie-Hélène PAPILLOUD → août
	Luca CONFORTOLA, dès sept.
VAUD	Nicolas RYSER → août
	Cyril MUSER, dès sept.
RTS	Tania CHYTIL
RTS	Izabela RIEBEN
SER	Rachel CHOLLET
GROCEDOP	Patrick JOHNER → avril
	Mélina SCHÜTTEL BEUCHAT, dès oct.
HEP	Alain COLLIOUD
HEP	Stefan WYER → oct.
	Corinne RAMILLON, dès nov.
SG-CIIP	Christian GEORGES
Secrétariat	Pascale LAMARRE

Commission des ressources numériques pour l'enseignement (CORENE)

BERNE	Pierre-François JEANNERAT
FRIBOURG	Nicolas MARTIGNONI
GENÈVE	Laurent BEZAULT
JURA	Cyril JEANBOURQUIN, président
NEUCHÂTEL	Patrick DUVANEL
TESSIN	Stelio RIGHENZI → mars
	Egon MAESTRI, dès juin
VALAIS	Grégoire MABILLARD
VAUD	Nicolas RYSER → juin
	Bertrand MAGNIN, dès sept.
SER	Rachel CHOLLET
GROCEDOP	Patrick JOHNER → sept.
	Bernard WENTZEL, dès déc.
Invités permanents	
Éducation spécialisée	Elvio FISLER → juin
	Christophe SCHNEIDER, dès sept.
CTIE	François FLUECKIGER → mars
	Karl WIMMER, dès juin
Plateforme PER	Jean-François JOBIN

(suite >>)

SG-CIIP
SecrétariatRoberto STOCCO
Angélique SCHRIBER → juin
Karin SEILER, dès juillet**Commission pédagogique (COPED)**

BERNE	Christian MERKELBACH, président
FRIBOURG cycles 1-2	Michel PILLER
FRIBOURG cycle 3	Claudine PERROUD
GENÈVE cycles 1-2	Isabelle VUILLEMIN
GENÈVE cycle 3	Jean-Noël REY, dès août
JURA	Michel LAPAIRE → mai
	Martial COURTET, dès mai
	Anne-Lise NAGEL, dès sept.
NEUCHÂTEL	Alain RAMELET
VALAIS	Christophe GERMANIER
VAUD	Anne CHRISTE DE MELLO
	Philippe LINDER
SER cycle 2	Suzanne SCHÖB
SER cycle 3	Samuel ROHRBACH
SER cycle 1	Mireille BRIGNOLI
Recherche et didactique	
HEP	Rosanna MARGONIS-PASINETTI
HEP	René RICKENMANN
IRDP	Matthis BEHRENS
Invités permanents	
TESSIN	Kathya BERNASCONI TAMAGNI
CDIP	Sandra HUTTERLI → mai
	Dominique CHÉTELAT, dès juin
SG-CIIP	Viridiana MARC
SG-CIIP	Alain EMERY
Secrétariat	Concetta COPPOLA

Commission CIIP-FORDIF

CLEO	Michel BEYTRISON
CLEO	Hugo STERN, président
CLPO	Laurent FEUZ
CLPO	Claude POTTIER
AIDEP	Michel GUYAZ
CROTCE	Christian BERDOZ
SER	Jean-Marc HALLER
Secondaire II	Claude-Alain VUILLE
Secondaire II	Pierre-Alain CATTIN → oct.
Invités permanents	
- FORDIF	David PERRENOUD
- FORDIF (IDHEAP)	Nils SOGUEL
SG-CIIP	Marie-Paule MATTHEY
Secrétariat	Pascale LAMARRE

Commission de la recherche en éducation (CORE)

AP CIIP	Monika MAIRE-HEFTI, présidente
SG-CIIP	Olivier MARADAN
Responsables scientifiques	
BERNE	Werner RIESEN
FRIBOURG	Jean ROUILLER
GENÈVE	Giovanni FERRO-LUZZI
JURA	Stéphanie BOÉCHAT-HEER
NEUCHÂTEL	Bernard WENTZEL
TESSIN	Angela CATTANEO
TESSIN	Lorena ROCCA
VALAIS	Fabio DI GIACOMO
VAUD	Cyril PETITPIERRE

(suite >>)

Centres de recherche

IRDP	Matthis BEHRENS
SRED	Daniela DI MARE APPÉRÉ
URSP	Bruno SUCHAUT
CSRE	Stefan WOLTER

Universités et CAHR

FPSE-UNIGE	Isabelle MILI
UniGE	Francia LEUTENEGGER
Unil	Gaele GOASTELLEC
UniNE	Antonio IANNACCONE
UniFR	Philippe GENOUD

Associations professionnelles

SER	Georges PASQUIER
SSPES	David WINTGENS
SSRE	Danièle PÉRISSET BAGNOUD
AIDEP/CROTCE	Alain BASSET
CDG-SRT	Jean-François GRUET
Secrétariat	Nathalie SIMONET

Conseil scientifique (CS IRDP)

Siegfried HANHART, Université de GE, président
 Andrea BERTSCHI-KAUFMANN, FHNW
 Jean-Luc DORIER, Université de GE
 Alexandre DUCHÊNE, Université de FR
 Nathalie MONS, Université de Paris-Est
 Tania OGAY, Université de FR
 Bruno SUCHAUT, URSP-VD
 Giovanni FERRO-LUZZI, SRED-GE
 Matthis BEHRENS, IRDP
 Nathalie SIMONET, secrétaire

Délégation à la langue française (DLF)

* les membres du Bureau sont marqués d'un astérisque

Membres	François GRIN *, président Marie-José BÉGUÉLIN Fabienne BERTAGNOLLO Christophe BÜCHI David BÜRKI Cilette CRETTON Jean-François de PIETRO * Laurent GAJO Christophe GALLAZ Marie-Jeanne LIENGME BESSIRE Marinette MATTHEY * Jérôme MEIZOZ → sept. Philippe MOTTAZ Yann PUGIN Christian SESTER Françoise VONLANTHEN Virginie CONTI, remplacée a.i. dès sept. par Fabienne JAN
SG-CIIP	
Secrétariat	Nathalie NAZZARI

Commission scientifique GPSR-UniNE

Anne-Marguerite FRYBA-REBER, UniNE
 Marie-Guy BOUTIER, Université de Liège
 Saverio FAVRE, Région Val d'Aoste
 Jean-Paul CHAUVÉAU, CNRS + Université de Nancy
 Olivier COLLET, UniGE
 Anton NÄF, GPSR, invité permanent
 Daniel FORCHELET, SG-CIIP, président
 Dorothée AQUINO, secrétariat (GPSR)

Moyens et ressources didactiques

Commission d'évaluation des ressources didactiques (COMEVAL)

BERNE	Silvia FANKHAUSER
FRIBOURG	Jean-François BOUQUET
GENÈVE	Joëlle LEUTWYLER
JURA	Alain BEUCHAT → mai Anne-Lise NAGEL, dès sept.
NEUCHÂTEL	André ALLISSON
TESSIN	Vacant
VALAIS	Pierre ANTILLE, président
VAUD	Anne CHRISTE DE MELLO
SER	Didier JACQUIER Gregory DURAND Jacques DÉBOEUF Angélique SCHRIBER → juin Camille DUBIED, dès sept.
SG-CIIP	
Secrétariat	

Commission pour la production et la distribution des moyens d'enseignement scolaires (COMOS)

BERNE	Hans JENSEN
FRIBOURG	Marcel BERGER
GENÈVE	Gilles MONNEY
JURA	Françoise WERTH
NEUCHÂTEL	Jean-Marc GOLAY
VALAIS	Yves CRETTON, président
VAUD	Yves CROISIER
SG-CIIP	Séverine ERARD

Commission romande d'évaluation des moyens d'enseignement de la formation professionnelle (CREME)

BERNE et Santé	Claude ARRIGO
FRIBOURG	Sylvie SCHOPPER
GENÈVE	Alexandre BIRR
JURA	Jean-Bernard FELLER
NEUCHÂTEL	Pierre-Alain BERLANI
VALAIS	Bernard DAYER
VAUD	Jean-Marc CHEVALIER → déc. Michel ETIENNE, dès mai
CLPO	Laurent FEUZ
CRT-EPC	Dominique SUDAN
FET	Paul-André HARTMANN
GLIMI	Claudio COMI
GREFP	Mathieu PERRIN → juillet Sadri SHILLI, dès août
IFFP	Nadine KIPFER
Intendance	Patrick VUILLEUMIER
SEFRI	Laurent JOLIAT Rosmarie GYGAX → mars Fritz JORDI, dès avril
Collaborateur technique	Gérard ZEHNHAUSERN
SG-CIIP	Mathieu PERRIN, président → juillet Sadri SHILLI, président, dès août
Coord. de projets	Christine FURTER
Secrétariat	Christelle TIBERIO



CONFÉRENCE INTERCANTONALE
DE L'INSTRUCTION PUBLIQUE DE
LA SUISSE ROMANDE ET DU TESSIN

Faubourg de l'Hôpital 68
Case postale 556
CH-2002 Neuchâtel

Tél. 032 889 69 72
Fax 032 889 69 73
ciip@ne.ch
www.ciip.ch